



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Distr.
RESTREINTE
UNIDO/IO/R.224
27 janvier 1986
FRANCAIS

Séminaire sur la
stratégie du développement industriel
du Burkina Faso
organisé dans le cadre de la
Décennie du Développement Industriel de l'Afrique

Ouagadougou, Burkina Faso, 14 - 18 octobre 1985

Burkina Faso. Séminaire sur la
stratégie du développement
industriel.
Rapport final*

*Ce rapport n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Les appellations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat des Nations Unies pour le Développement Industriel aucune prise de position quant au status juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

V.86-50947

TABLE DES MATIERES

=====

	<u>Page</u>
Compte rendu général du Séminaire	1
Présentation des travaux et résultats du Séminaire	3
Rapport de synthèse du Séminaire	8

Annexes

I	Planning	43
II	Discours d'ouverture	44
III	Présentation de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (DDIA)	46
IV	Liste des participants	55
V	Encadrement du Séminaire	57
VI	Rapport introductif, préparé par M. Kémaï Abdallah-Khodja, Consultant ONUDI en stratégie industrielle	58
VII	Rapport sur le secteur PME, préparé par M. Marcel Pandebe, Consultant ONUDI en promotion de PME	101
VIII	Discours de clôture	173
IX	Motions adoptées par le Séminaire	174

COMPTE RENDU GENERAL DU SEMINAIRE NATIONAL SUR LA STRATEGIE DU DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL AU BURKINA FASO

Du lundi 14 au vendredi 18 octobre 1985, s'est tenu dans les locaux de la CEAO (Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest) un séminaire national sur la stratégie du Développement Industriel au Burkina Faso (voir programme en annexe I). Les travaux ont été ouverts par le Secrétaire Général du Ministère de la Promotion Economique (voir annexe II).

Ce séminaire a été organisé dans le cadre de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique, en collaboration avec l'ONUDI. Les objectifs et le programme de la Décennie ont fait l'objet d'une présentation aux participants dès le début des travaux (voir annexe III).

Ce séminaire de réflexion s'est attaché à dégager les grandes lignes d'action susceptibles d'apporter une contribution effective aux initiatives et mesures à prendre par les pouvoirs publics en vue de dynamiser le développement industriel national par la mise en oeuvre d'une politique industrielle qui s'insère dans les objectifs définis dans les directives du CNR, pour l'élaboration du premier plan quinquennal de développement populaire.

Le séminaire qui a souhaité la plus large contribution des cadres nationaux, a réuni des participants venant de différents horizons intéressés par l'industrie, à savoir: l'administration centrale des différents ministères concernés, des organismes nationaux ainsi que les entreprises tant publiques que privées (voir annexe IV).

Les séminaristes, au nombre de trente, encadrés par les trois animateurs nationaux et six conseillers de l'ONUDI (voir annexe V) ont été scindés en trois groupes pour traiter chacun de l'un des trois thèmes de réflexion suivants:

THEME 1: Les choix du développement industriel

Sous-Thème 1: Identification des contraintes et des atouts

Sous-Thème 2: Choix des branches et filières à développer

Sous-Thème 3: Les opérateurs du développement industriel

THEME 2: Le cadre institutionnel et les mesures d'accompagnement

Sous-Thème 1: Les institutions d'encadrement du développement industriel

Sous-Thème 2: Le code des investissements et les mesures incitatives

Sous-Thème 3: Les structures et mesures d'appui

THEME 3: La promotion - la réhabilitation et le fonctionnement
de la PME

Sous-Thème 1: Les voies et moyens de la relance des initiatives
dans le secteur PME

Sous-Thème 2: Le champ et le programme d'action en matière de
réhabilitation des PME

Sous-Thème 3: Les problèmes de fonctionnement des entreprises PME
et les mesures à prendre

Pour mener leurs discussions, les participants disposaient de deux documents préparatoires élaborés par des consultants de l'ONUDI (voir annexes VI et VII).

A la suite des travaux des groupes, une séance plénière de mise en commun a été organisée pour parfaire les rapports des groupes, et arrêter le rapport de synthèse des travaux du séminaire.

Une note résumant les travaux et conclusions du séminaire a été présentée lors de la séance de clôture. Elle figure ci-après en même temps que le rapport de synthèse. Les travaux du séminaire ont été clos par une allocution du Secrétaire Général du Ministère de la Promotion Economique (voir annexe VIII). Avant de séparer, les participants au séminaire ont adopté trois résolutions remerciant notamment l'ONUDI pour la collaboration (voir annexe IX).

PRESENTATION DES TRAVAUX ET RESULTATS DU SEMINAIRE

Le Séminaire sur la stratégie industrielle au Burkina Faso s'est réuni pendant cinq (5) jours tant au niveau des séances plénières que des groupes de travail.

Au cours de leurs délibérations les participants ont procédé à une analyse de la situation de l'industrie et des conditions de l'industrialisation, pour en tirer les démarches à suivre et les recommandations justifiées par le contexte présent. En menant cette tâche les participants ont en permanence gardé à l'esprit les orientations du CNR, pour le développement du pays et les directives qui ont été énoncées pour la préparation du premier plan quinquennal de développement populaire.

La réflexion entreprise par les participants au séminaire a été menée sur trois plans :

En premier lieu, le Séminaire s'est interrogé sur les choix du développement industriel. Cette réflexion lui a permis de mettre en évidence les atouts et les contraintes qui caractérisent l'industrialisation dans notre pays. Il est apparu à ce propos, que le Burkina est confronté à de nombreux obstacles tenant aussi bien à la situation économique présente telles que la faiblesse des capacités de financement ou l'étroitesse du marché, qu'aux conditions prévalant dans le domaine institutionnel et réglementaire sans oublier les contraintes d'ordre physique, technique ou humain. Mais en même temps, il est apparu que le pays n'est pas dénué de facteurs favorables parmi lesquels la volonté politique de développement, les aptitudes au travail des Burkinabè et les potentialités agricoles.

Partant de là, les participants se sont interrogés sur les filières ou branches d'activités qui pourraient être développées. Cette réflexion a été renée à partir des trois orientations suivantes :

- L'option en faveur de l'autosuffisance alimentaire qui sous-tend la priorité assignée au développement agricole et qui a conduit les participants à inventorier les branches susceptibles de valoriser la production agricole ou lui fournir les produits et les équipements qui sont nécessaires à son expansion.

- La recherche de la valorisation des ressources naturelles disponibles dans le pays, même si celles-ci sont encore limitées.

- La nécessaire satisfaction des grands besoins de masse qui concourent à l'amélioration des conditions de vie du peuple Burkinabè, cette dernière orientation ayant conduit à recommander le développement d'industries touchant en particulier les biens de la santé et de l'hygiène, les biens culturels, la confection etc...

- A côté de ces trois orientations de base les participants ont noté que notre industrie devra connaître une dimension sous-régionale pour développer ultérieurement des activités plus élaborées telles que les industries mécaniques et électriques.

Enfin, les participants ont tenu à éclairer le rôle des différents opérateurs dans le développement industriel. A ce propos, le séminaire a souligné le rôle éminent qui doit être celui de l'Etat, tant au niveau de la conception que de l'exécution de l'industrialisation. Les participants ont mis en évidence le double rôle de l'Etat, qui est acteur du développement industriel, par les responsabilités qu'il doit prendre dans certains aspects de l'investissement, et, en même temps, institution de soutien chargée de préparer le meilleur cadre pour le renforcement et l'élargissement de l'industrie.

Les participants ont assigné un rôle très large au secteur privé tout en l'appelant à une action plus dynamique. Des recommandations ont été faites pour un rôle plus actif des institutions financières.

On notera enfin que les participants ont souligné la place privilégiée qu'il faut faire à la PMI conformément aux choix politiques qui ont été faits en la matière.

En deuxième lieu, le Séminaire a porté son attention sur le cadre institutionnel et les mesures d'accompagnement qui intéressent l'industrialisation.

Les séminaristes ont tout d'abord examiné les institutions engagées dans l'administration, la planification et la promotion de l'industrie. La démarche a consisté à faire apparaître les lacunes entre les objectifs assignés aux principaux opérateurs et les réalisations enregistrées dans le passé récent. Cette confrontation a permis de repérer des domaines où les améliorations sont désirables afin de favoriser l'industrialisation et de proposer des listes de recommandations concrétisant ces améliorations.

C'est ensuite sur le code des investissements que s'est orientée la réflexion. Pour l'essentiel, il est apparu aux séminaristes que les dispositions du code devaient être précisées et complétées par un ensemble de mesures contrôlant les conditions d'agrément.

Enfin, le Séminaire s'est efforcé de compléter son apport sur le thème du cadre institutionnel en proposant des recommandations constructives touchant aux structures et mesures d'appui. Ont été examinés à cet égard, les domaines du financement, de la formation et de l'infrastructure industriels ainsi que le champ des actions à envisager en matière de fiscalité, de protection douanière, d'homologation des prix et de promotion de la qualité des produits.

En troisième lieu, les séminaristes ont mené leur réflexion à partir des constats suivants :

- Un arrêt des investissements dans l'industrie, que ce soit des investissements nationaux, ou des investissements étrangers.

- Une situation stagnante et inquiétante tant au niveau de l'industrie, de la PMI que de l'artisanat et que révèlent :

- des constats de régression dans certains secteurs
- un trop grand nombre d'unités de production arrêtées ou ralenties.
- une faible capacité à utiliser les lignes de crédit destinées au financement des entreprises privées.

Prenant en compte le Discours d'Orientation Politique (DOP) et les directives du Conseil National de la Révolution pour l'élaboration du plan, qui donnent des précisions sur la politique qu'entend suivre le Gouvernement pour relancer le dispositif industriel burkinabè, le Séminaire a porté ses réflexions sur la promotion, la réhabilitation, et le fonctionnement de la PME et dans le détail sur les points suivants :

- les conditions de la promotion
- le financement
- les mesures incitatives
- les mesures d'accompagnement.

Sur tous ces points, de nombreuses recommandations ont été formulées.

En ce qui concerne le Champ et le Programme d'action en matière de réhabilitation, c'est en se posant les questions suivantes que les travaux ont été menés :

- Comment restructurer ?
- Peut-on dégager une méthodologie de la restructuration ?
- Comment concevoir le plan de relance et, enfin qui doit être chargé de la restructuration ?

Une méthodologie de restructuration a été suggérée.

Les problèmes de fonctionnement des P.M.E. et les mesures à prendre ont particulièrement retenu l'attention des séminaristes.

Ces problèmes ont fait l'objet d'un examen portant sur de nombreux points qui balayent l'ensemble de l'entreprise. Ils ont été classés en 2 grandes catégories :

- Les problèmes intérieurs à l'entreprise, qu'ils soient de finances, de commercialisation, de gestion, de techniques etc...

Tous ces problèmes interfèrent entre eux et sont dans bien des cas générateurs de graves difficultés.

- Les problèmes externes qui touchent plus particulièrement l'environnement de l'entreprise qu'il soit bancaire, fiscal, administratif etc...

Cette catégorie de problèmes échappe à la compétence de l'entreprise qui ne peut que les subir, et c'est pourquoi les séminaristes ont voulu rester pratiques dans leurs suggestions.

En conclusion on peut dire que les séminaristes fortement imprégnés des thèmes qui leur ont été confiés, ont fait en sorte que l'ensemble des suggestions et recommandations soient avant tout de nature à apporter des solutions rapidement exploitables par les autorités.

Les participants se sont efforcés de réfléchir avec lucidité et aussi avec détermination aux problèmes de l'industrialisation de notre pays en ayant une claire conscience de l'enjeu pour notre développement national.

Ils espèrent que leurs travaux constitueront une contribution positive au processus d'élaboration du Premier Plan Quinquennal de Développement Populaire qui doit engager le pays dans une nouvelle étape de progrès au profit des masses populaires.

Camarades :

- Pour le Développement Industriel du Burkina ; En Avant!
- Pour le Plan Quinquennal - En avant!

LA PATRIE OU LA MORT ! NOUS VAINCRONS !

RAPPORT DE SYNTHESE

L'INDUSTRIE AU BURKINA FASO

L'industrie burkinabè reste embryonnaire après un quart de siècle de gestation. A l'indépendance, une vingtaine d'unités de production constituait l'ensemble de l'industrie ; à la fin de la première décennie après l'indépendance, le tissu industriel s'est élargi à une trentaine d'unités seulement. Ce n'est qu'à partir de la première moitié de la deuxième décennie qu'une expansion notable de ce secteur s'est faite à la faveur d'une politique économique de redressement et d'assainissement de la gestion étatique (1967-1975). On a compté alors près de soixante unités industrielles dominées principalement par les agro-industries et des activités de substitution aux importations.

Le secteur des agro-industries a connu pendant une période un fort taux de croissance. Cette tendance procède de la structure des activités économiques au Burkina Faso, dont la décomposition fait apparaître un secteur primaire prépondérant comptant à l'époque pour près de la moitié du PIB et regroupant plus de 80 % de la population active.

Aujourd'hui, seulement une quarantaine de ces unités fonctionnent adéquatement. Ceci est dû à plusieurs causes :

En premier lieu, pour un pays enclavé comme le Burkina Faso les deux chocs pétroliers de 1974 et 1980 ont été déterminants dans l'évolution du secteur industriel, haussant les coûts de production et par conséquent réduisant l'utilisation des capacités productives.

En second lieu, la sécheresse persistante a porté un coup presque fatal au secteur industriel, car le secteur primaire a enregistré au cours de cette décennie, un taux de croissance très faible et un déclin dans sa performance mesurée en per-capita.

Enfin, les différentes politiques industrielles suivies jusque là n'ont pas été canalisées par un plan industriel coordonné et soutenu par une volonté politique clairement affirmée répondant aux besoins fondamentaux des populations comme aux nécessités de la marche des entreprises.

Aujourd'hui, l'industrie est dans une situation de crise que révèle l'état précaire de la production comme le tarissement des investissements et il est devenu urgent d'amorcer une nouvelle dynamique industrielle.

Le mouvement historique du 4 Août qui a engagé le pays dans une nouvelle phase de développement a ainsi été conduit à clarifier les orientations assignées à l'industrialisation.

A la veille de l'élaboration du premier Plan Quinquennal de Développement Populaire, le moment est venu de procéder systématiquement, à la lumière du Discours d'Orientation Politique (DOP) et des directives du CNR, à l'examen des voies et moyens susceptibles de concrétiser les orientations et les choix définis.

I. LES CHOIX DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL.

Toute politique ou stratégie de développement industriel se doit de partir d'une vision claire des conditions dans lesquelles l'industrialisation est appelée à intervenir.

Il s'agit donc de bien identifier les atouts sur lesquels il convient de s'appuyer mais en même temps de bien repérer les obstacles et les contraintes qui vont gêner le développement industriel, pour en tenir compte dans la définition des objectifs et prendre les mesures nécessaires pour en atténuer le poids. Un inventaire aussi complet que possible de ces atouts et contraintes est donc indispensable.

A partir de là, le premier pas de la démarche d'industrialisation doit viser à identifier les branches, filières ou activités dans lesquelles il paraît opportun de s'engager en prenant en compte, d'une part les données physiques et économiques du pays, d'autre part les orientations et choix de développement retenus au niveau politique.

Ainsi pourront être déterminées une série de possibilités ou d'opportunités d'investissement que l'on pourra traduire en grandes séquences d'action qui définiront les priorités à respecter.

Enfin, il convient d'éclairer les possibilités que la politique nationale comme les nécessités de l'industrialisation assignent à chaque opérateur économique appelé à concourir à la mise en oeuvre des opportunités d'investissement. Le rôle de l'Etat et des acteurs privés dans l'initiative d'investissement comme dans l'action de soutien et d'accompagnement pourront ainsi être précisés.

1.1.- CONTRAINTES ET ATOUS DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU BURKINA.

Deux séries d'éléments conditionnent l'évolution du secteur industriel : la première série concerne les contraintes, la deuxième les atouts.

1.1.1.- LES CONTRAINTES

Le développement du secteur industriel au Burkina Faso se heurte à un certain nombre de contraintes qui peuvent être classées en cinq (5) catégories :

- Les contraintes physiques
- Les contraintes économiques
- Les contraintes techniques
- Les contraintes institutionnelles et réglementaires
- Les contraintes humaines

I.1.1.1. LES CONTRAINTES PHYSIQUES

- Ressources énergétiques limitées ou insuffisamment exploitées
- L'enclavement du pays
- L'insuffisance des infrastructures (voies de communications, services industriels, télécommunications, eau etc...)

I.-1.1.2. LES CONTRAINTES ECONOMIQUES

- La dépendance technologique résultant en particulier du niveau technologique faible
- Faiblesse des capacités de financement tant au niveau national que des particuliers.
- Faiblesse du tissu industriel existant
- Manque de compétitivité en qualité et en prix des produits nationaux
- Faiblesse des revenus et étroitesse du marché
- Coûts élevés des facteurs de production : énergie, transport, approvisionnement, assistance technique
- Insuffisance des marges bénéficiaires
- Difficultés d'accès au crédit et conditions pas suffisamment favorables (durée, taux, garantie, dossier...)

- Déficience des méthodes de production agricoles traditionnelles

I.1.1.3. - LES CONTRAINTES TECHNIQUES

- Mauvaise connaissance des potentialités naturelles du sol comme du sous-sol.
- Insuffisance de l'information industrielle (technologies et équipements)
- Insuffisance des données pour la préparation des projets
- Insuffisance des études sectorielles et d'identification

I.1.1.4. - LES CONTRAINTES INSTITUTIONNELLES ET REGLEMENTAIRES

- Manque de dynamisme du support institutionnel existant en raison, entre autres, de l'insuffisance des moyens humains et matériels adéquats.
- Insuffisance des mécanismes de planification et de coordination.
- Lourdeur des procédures administratives : délai d'agrément, homologation des prix, lourdeur des dossiers...
- Protection insuffisante du marché.

I.1.1.5. - LES CONTRAINTES HUMAINES

- Insuffisance des capacités de gestion due à la fois à l'insuffisance de la formation à la gestion et au manque de sensibilisation à la bonne gestion.
- Manque d'esprit d'entreprise. Expérience et tradition industrielles faibles
- Insuffisance de main d'oeuvre et de cadres qualifiés.
- Insuffisance du dispositif de formation industrielle de base et de perfectionnement.

I.1.2. - LES ATOUTS

Par contre le secteur industriel au Burkina Faso bénéficie d'un nombre

d'Atouts non négligeables qui peuvent favoriser le démarrage d'un processus d'industrialisation. Ces Atouts classés dans les mêmes catégories que les contraintes sont :

I.1.2.1. - ATOUS PHYSIQUES

- La situation géographique du Burkina en tant que plaque tournante de l'Afrique de l'Ouest.

- L'Existence d'un potentiel hydro-électrique

- Les variétés climatiques

I.1.2.2. - LES ATOUS ECONOMIQUES

- Existence d'une infrastructure minimum de base permettant un certain démarrage d'activités industrielles. (Zone industrielle)

- Faible coût de la main-d'oeuvre

- L'Existence d'un marché national potentiel pour une série de produits (substitution aux importations)

- Existence de ressources de base agro-pastorale et minière

- L'Appartenance à une zone monétaire homogène

- L'Existence d'un réseau bancaire adéquat

- Faible prix des matières premières locales

I.1.2.3. - LES ATOUS INSTITUTIONNELS ET REGLEMENTAIRES

- La volonté politique de développement

- Code des investissements favorable

I.1.2.4. - LES ATOUS HUMAINS

- l'Aptitude au travail de la population

I.2. - LES BRANCHES ET FILIERES A DEVELOPPER

Les filières et branches à développer doivent répondre à trois objectifs :

- Soutenir le développement de l'agriculture considérée comme la première priorité du développement national.
- Valoriser par l'industrialisation les ressources, même limitées, dont dispose le pays.
- Satisfaire les grands besoins des masses populaires, qui concourent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Cette approche a permis d'identifier les branches et filières suivantes qui constituent les opportunités d'investissement dont les études ultérieures devront démontrer la validité.

I.2.1. - ACTIVITES AGRO-INDUSTRIELLES DE TRANSFORMATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE NATIONALE

- Transformation des céréales locales : mil, sorgho, riz, maïs.
- Conservation et transformation des fruits et légumes : fruits de cueillette, tomates etc...
- Développement de l'industrie des oléagineux : karité, arachide, coton
- Conservation et transformation des tubercules
- Séchage et conditionnement de la viande
- Aliments de bétail, notamment à partir des sous-produits de transformation agricole
- Conservation et transformation des produits laitiers
- Développement de la filière coton
- Développement de la filière cuirs et peaux
- Transformation des produits et sous-produits à usage énergétique.
- Valorisation des plantes à usage médicinal.

I.2.2. - PRODUCTIONS INDUSTRIELLES DESTINEES A L'AGRICULTURE

- Formulation d'engrais
- Formulation de pesticides
- Fabrication d'outils agricoles à main
- Fabrication de matériel de cour de ferme (charrette-citerne)
- Fabrication de matériel agricole (égreneuses - décortiqueuses, batteuses, motoculteurs etc)
- Fabrication de matériel hydraulique.

I.2.3. - VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES NON AGRICOLES

- Valorisation des produits destinés aux matériaux de construction (calcaire, argile, marbre, granite, latérite)
- Industrie du soufre à partir des sulfures massifs.
- Industrie du verre
- Transformation des phosphates
- Exploitation de l'énergie solaire (matériel de captage, sècheurs etc.)

I.2.4. - ACTIVITES DESTINEES A LA SATISFACTION DES BESOINS DE MASSE LES PLUS EVIDENTS

- Produits pharmaceutiques (solutés - formulation)
- Produits d'hygiène et de santé
- Articles ménagers
- Equipements domestiques (meubles, équipements de cuisson etc.)
- Confection
- Papeterie et articles scolaires

1.2.5. - PRODUITS INTERMEDIAIRES DE LARGE UTILISATION

- Emballages (pour les produits agricoles ainsi qu'industriels)
- Quincaillerie
- Tuyaux
- Clouterie et boulonnerie
- Accumulateurs

1.2.6. - MECANIQUE GENERALE ET SERVICES DE REPARATION

Il s'agit d'ateliers à répartir sur l'ensemble du territoire et dont l'activité est essentielle au bon fonctionnement de l'appareil productif.

1.2.7. - INDUSTRIES A VOCATION REGIONALE

- Grands produits intermédiaires et équipements du secteur des industries mécaniques et électriques.

Pour le moyen terme, la sélection des idées de projet devra viser en priorité à la satisfaction :

- Des besoins alimentaires
- Des besoins du développement agricole
- Des besoins de masse les plus évidents.

1.3. - LES OPERATEURS DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La stratégie industrielle doit définir le rôle et la place dévolus aux différents opérateurs et l'action que l'on attend d'eux.

En particulier il convient de préciser la mission de l'Etat et de ses

institutions en tant qu'investisseurs et en tant qu'institution de soutien à l'ensemble des investisseurs qu'ils soient publics ou privés

Mais en même temps qu'attend - t - on des opérateurs privés ou d'autres agents comme les institutions financières.

1.3.1. - ROLE DE L'ETAT AU NIVEAU DES INVESTISSEMENTS

L'Etat est partie prenante à l'action d'investissement. Dans ce domaine il doit :

- Définir les priorités (qui est son premier rôle)
- Identifier les projets industriels possibles et faisables afin d'alimenter les initiatives d'investissement.
- Intervenir dans le jugement d'opportunité d'un investissement quel que soit l'opérateur.
- Investir dans les domaines stratégiques ou de base (tels que : électricité, mines, eau, santé)
- Investir pour la transformation à grande dimension des ressources naturelles agricoles ou non-agricoles.
- Prendre des initiatives d'investissements dans le domaine des principaux intrants et équipements destinés à l'agriculture.
- Se limiter en tant qu'investisseur aux grands et moyens projets.

1.3.2. - ROLE DE L'ETAT EN TANT QU'INSTITUTION DE SOUTIEN

L'Etat est responsable du contexte et de l'environnement industriel à cet titre il doit :

- Elaborer et instaurer un cadre juridique, financier et fiscal favorable aux investissements industriels en allégeant les obligations des investisseurs et les procédures les concernant.

- Renforcer les institutions de promotion des investissements, notamment par une meilleure dotation en moyens humains et matériels des institutions concernées (personnel adéquat en nombre et en qualité).
- Favoriser par des mesures appropriées la mobilisation de l'épargne pour l'investissement industriel.
- Maintenir un climat de confiance et de sécurité des investissements.
- Maintenir et développer une infrastructure de base nécessaire à l'industrie notamment dans les régions qui en sont encore dépourvues
- Renforcer les moyens de l'information industrielle (documentation industrielle) et le rassemblement des données.
- Organiser son soutien pour favoriser les investissements prioritaires sous l'angle sectoriel ou régional.
- Mettre en oeuvre des mesures spéciales pour la promotion des PME ainsi que pour l'accession des artisans au stade de la PME
- Renforcer les structures de formation et de recyclage pour l'industrie
- Favoriser la création d'un réseau de services industriels notamment :
 - . Bureau d'études et de Conseil
 - . Services de Gestion
 - . Laboratoires d'analyse et de contrôle
 - . Structures de maintenance
- Rechercher et promouvoir les mesures propres à encourager les exportations.

1.3.3. - ROLE ET PLACE DES OPERATEURS PRIVES

Ils doivent :

- Pouvoir être investisseurs sur tout le champ du secteur industriel à l'exclusion des branches stratégiques qui doivent être clairement définies.
- S'orienter vers les priorités définies par l'Etat, notamment grâce à des mesures incitatives.
- Investir principalement dans le domaine de la PMI
- Accepter le risque de l'investissement industriel
- Accepter de se regrouper ou de s'associer à l'Etat ou à des partenaires étrangers.
- Ne pas hésiter à investir dans les projets à durée de récupération longue

1.3.4. - ROLE ET PLACE DES INSTITUTIONS FINANCIERES

Les institutions financières ont un rôle stratégique à jouer dans la conduite de l'industrialisation et leur action est déterminante du dynamisme de l'investissement comme des conditions de l'exploitation des entreprises.

De façon générale il est souhaitable qu'elles sortent du rôle passif qu'elles jouent trop souvent et que leur intervention soit active. A ce titre elles doivent :

- S'orienter davantage vers l'octroi de crédit aux secteurs productifs agricoles et industriels plutôt que vers les services ou le commerce
- S'engager davantage aux côtés des promoteurs tant pour la finalisation de leurs dossiers que dans la célérité du traitement des affaires.
- Plus généralement jouer un rôle de conseil auprès des entreprises.

II. LE CADRE INSTITUTIONNEL ET LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin d'insuffler à l'industrie burkinabè un dynamisme nouveau, il est nécessaire de placer les opérateurs dans un environnement qui soit une source d'incitation et de dynamisme.

Il convient donc que les institutions encadrant l'industrie soient conçues et fonctionnent de façon à mettre en oeuvre effectivement les stratégies et les politiques industrielles définies par le Conseil National de la Révolution.

Le Séminaire s'est efforcé de proposer des aménagements allant dans ce sens. Partant d'un constat du cadre institutionnel existant, il a dégagé des recommandations et des mesures touchant à l'agencement des institutions leur fonctionnement, les moyens à mettre à leur disposition ainsi que des mesures d'accompagnement leur permettant d'exercer effectivement le rôle qui leur est dévolu.

II.1. LES INSTITUTIONS D'ENCADREMENT DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

A s'entendre au nombre des institutions en place et aux fonctions qu'elles doivent théoriquement exercer, le cadre institutionnel de l'industrie semble assez complet. Toutefois, les attributions, les fonctions ainsi que la façon dont celles-ci sont exercées en pratique semblent perfectibles. On trouvera ci-après des recommandations tendant à l'amélioration des institutions chargées de l'administration, de la planification et de la promotion de l'industrie.

II.1.1. L'ADMINISTRATION DE L'INDUSTRIE

On s'intéresse ici tout particulièrement à la Direction du Développement Industriel et de l'Artisanat dont les objectifs sont les suivants :

- Identification des projets industriels;
- Information;
- Contrôle administratif ;
- Expertise technique ;
- Conception ;
- Promotion.

Constats

De l'examen de la réalité se dégagent les constats suivants :

- Absence de fichiers sur les industries ;
- Difficultés de contrôle des industries ;
- Absence de statistiques fiables ;
- Absence de moyens (humains) d'évaluation et d'expertise technique.

Recommandations

- Recrutement de Personnel qualifié ;
- Utilisation rationnelle du Personnel existant ;
- Décentralisation des Services de la Direction du Développement Industriel et de l'Artisanat ;
- Renforcer la structure d'identification des projets ;
- Renforcement des moyens d'information auprès des promoteurs ;
- Exercice efficace de la fonction de conception et d'expertise ;
- Décrochage de l'Artisanat, de la Direction du Développement industriel et de l'Artisanat et création d'une structure autonome appropriée ;
- Normalisation industrielle ;
- Assistance à la négociation et à la conclusion des contrats de transfert des technologies.

II.1.2. LA PLANIFICATION DE L'INDUSTRIE

Au sein du Ministère de la Planification et du Développement Populaire, trois directions s'occupent du secteur industriel :

- La Direction de la Planification et du Développement ;
- La Direction des études et des projets ;
- La Direction de la Décentralisation Economique et de l'Aménagement du Territoire.

Objet ;

- Programmation et évaluation des projets ;
- Recensement et classification des projets industriels (banques de données)
- Détermination des objectifs et de la croissance du secteur industriel ;
- Détermination des grandeurs ;

- Détermination des critères du choix des projets ;
- Localisation des projets industriels ;
- Contrôle et canalisation des projets jugés prioritaires par l'Etat ;
- Suivi de l'exécution financière et physique des projets ;

Constats

- Manque d'informations adéquates ;
- Insuffisance de moyens humains et matériels ;
- Limitation au travail de routine.

Recommandations :

- Renforcement des mécanismes de coordination avec les différents services intéressés aux problèmes d'industrie ;
- Redéfinition du rôle du Ministère de la Planification et du Développement Populaire dans le domaine industriel ;
- Renforcement des moyens matériels et humains.

II.1.3. LA PROMOTION DE L'INDUSTRIE

Les opérateurs de promotion de l'industrie au Burkina sont :

- L'Office de la Promotion de l'Entreprise du Burkina (OPEB) ;
- La Chambre de Commerce d'Industrie et d'Artisanat ;

II.1.4. L'OFFICE DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRISE DU BURKINA (OPEB)

Objet :

- Assistance à la préparation, la réalisation, l'organisation et la gestion des PME ;
- Conseils aux PME ;
- Recherche de promoteurs pour la réalisation des projets ;
- Formation des entrepreneurs ;
- Contrôle technique dans les entreprises dans lesquelles l'Etat, la BND, et les Collectivités Publiques ont des participations ;

- Création et gestion de domaines industriels ;
- Recherche de capitaux étrangers ;
- Etablissement des études de factibilité.

Constat

- Aucune priorité dans les secteurs d'intervention ce qui conduit à des errements ;
- Aucune sélection des entreprises à assister ;
- Personnel insuffisant en quantité et en qualité ;
- Manque de moyen de pression et de contrôle sur les promoteurs dans le suivi des projets réalisés ;
- Insuffisance de ressources financières ;
- Manque de coordination avec les autres institutions publiques.

Recommandations

- Redéfinir les attributions et les compétences de l'OPEB en collaboration avec les opérateurs économiques en lui conférant un rôle de Conseil technique, de gestion, de bureau d'Etudes et d'information technique ;
- Favoriser l'action de suivi de l'OPEB des entrepreneurs ;
- Redéfinir les moyens de générer des ressources propres.

II.1.3.2. LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT

Objet :

- Représentation des opérateurs économiques ;
- Organisme consultatif du Gouvernement ;
- Information des opérateurs économiques ;
- Formation et conseil ;
- Promotion ;
- Financement et gestion des infrastructures de transit.

Constat :

- Mauvaise représentation spatiale du monde des affaires (représentation limitée à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso);

- Délaissement du secteur artisanal ;
- Insuffisance de la formation.

Recommandations

- Application du mode selectif pour une meilleure représentation des opérateurs économiques au niveau de l'ensemble du pays ;
- Décrochage de l'Artisanat ;
- Renforcement des actions du volet formation ;
- Renforcement de l'action dans le secteur industriel ;
- Décentralisation progressive des structures.

II.2. LE CODE DES INVESTISSEMENTS ET LES MESURES INCITATIVES

Le code des investissements doit jouer un rôle fondamental dans la formation d'un climat d'entreprise favorable au développement industriel. Le Séminaire s'est donc penché avec une attention toute particulière sur les moyens d'améliorer dans ce sens les dispositions du code, ainsi que les mesures incitatives qui doivent le compléter.

II.2.1. LES INSUFFISANCES DU CODE DES INVESTISSEMENTS

- Aucune disposition relative aux investissements agricoles ;
- Méconnaissance de l'impact réel du code des investissements sur le volume des investissements ;
- Absence de contrôle de l'application effective du code des investissements.

II.2.2. RECOMMANDATIONS

- Etudier la finalité et l'application du code des investissements pour déterminer l'impact réel sur les investissements et les revenus de l'Etat ;
- Etendre les dispositions du code des investissements aux investissements agricoles ;
- Nécessité de prendre des mesures d'accompagnement : douane, fiscalité (institution de la TCA à l'importation, structure tarifaire favorisant la valorisation locale) ;

- Nécessité d'une plus grande rigueur dans l'étude des dossiers d'agrément ;
- Nécessité d'un contrôle global et périodique des entreprises industrielles en vue d'enrayer le laxisme dans la gestion et les pratiques frauduleuses.

II.3. LES STRUCTURES ET MESURES D'APPUI

Les politiques économiques forment évidemment une des principales caractéristiques de l'environnement dans lequel l'industrie doit se développer.

Des recommandations touchant à ce domaine sont proposées sous quatre rubriques.

II.3.1. LE FINANCEMENT DES INDUSTRIES

- Nécessité pour la Caisse Autonome d'Investissements de devenir rapidement opérationnelle ;
- Nécessité pour les banques d'assumer davantage de risques dans le financement des industries ;
- Elaborer une politique financière orientant l'offre de crédit vers les meilleures idées ;
- Réactivation du fonds de garantie de la BND ;
- Engager davantage les banques à intervenir plus activement dans le financement des exportations des produits industriels ;
- Relever le plafond des autorisations préalables de BCEAO ;
- Etudier la possibilité de réduire les coûts des transactions dans les opérations de crédit.

II.3.2. LA FORMATION

- Nécessité de créer un centre de formation et de perfectionnement des opérateurs économiques aux méthodes modernes de gestion, animé et financé par la Chambre de Commerce, l'OPEB et l'ONAC. ;
- Utilisation effective de la TPA à la formation et au perfectionnement du Personnel des entreprises ;
- Renforcement des capacités de l'Atelier Mécanique de KOSSODO en matériels et techniciens hautement qualifiés
- Inviter les industriels à plus d'agressivité commerciale ;
- Encouragement au sein des entreprises de la formation de spécialistes capables d'entretenir l'outil de production indépendamment de l'assistance technique .

II.3.3. POLITIQUE ECONOMIQUE DANS LE DOMAINE INDUSTRIEL

- Nécessité d'une réforme de la fiscalité intérieure ;
 - . TCA sur les importations,
 - . Aménagement de la TPS sur les opérations de crédit à l'industrie
 - . Réaménagement des droits d'instruction hypothécaire et de main-levée ;
- Nécessité de la protection de la production nationale :
 - . Par le contingentement,
 - . Par les marges à l'importation,
- Nécessité d'accorder des avantages douaniers sur les équipements d'extension,
- Assouplissement et simplification du système d'homologation;
- Mise en place au niveau de la D.D.I.A. de la structure de normalisation et de contrôle de la qualité.

II.3.4. LES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

- Selon les nécessités, prévoir la création de zones industrielles dans les provinces, à viabiliser à la demande;
- Prévoir des mesures d'élimination des déchets industriels ;
- Exploitation du potentiel hydro-électrique et satisfaction en priorité des besoins des industries.

III.- LA PROMOTION, LA REHABILITATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA P.M.E.

On constate actuellement un arrêt des investissements dans l'industrie. Que ce soit des investissements étrangers ou nationaux.

Les directives du Conseil National de la Révolution pour l'élaboration du Plan amènent encore plus de précisions sur la politique qu'entend suivre le Gouvernement en la matière, en affirmant la volonté profonde de relancer le dispositif industriel Burkinabè et notamment encourager l'initiative privée, développer et encourager les petits et moyens investissements.

Malgré les déclarations et les décisions qui ont été prises en ce sens on constate qu'à ce jour l'investissement privé ne se relance pas.

Le climat reste à la morosité et le message ne semble pas être bien reçu par les investisseurs.

Devant cette situation, les participants au séminaire ont mené une réflexion sur ces problèmes, réflexion détaillée ci-dessous:

III.-1.- LES VOIES ET MOYENS DE LA RELANCE DES INITIATIVES DANS LE SECTEUR DE LA P.M.E.

Cette réflexion a porté sur différents aspects à savoir :

- La Promotion
- Le Financement
- Les Incitations
- Les mesures d'accompagnement et les recommandations.

III.-1.1.- LA PROMOTION

En bref :

Le Ministère de la Promotion Economique est doté de deux dispositifs qui doivent contribuer à la promotion des entreprises.

Il s'agit :

- 1/. De la direction du Développement Industriel et l'Artisanat (DDIA)
- 2/. De l'Office de Promotion des Entreprises Burkinabè (OPEB).

On peut constater que ces deux dispositifs n'ont pas les moyens nécessaires pour accomplir la mission qui leur est assignée.

- Manque de moyens financiers
- Manque de moyens techniques
- Insuffisance de moyens humains.

Il convient de :

- III.-1.1.1. Donner les moyens nécessaires à ces dispositifs pour que l'ensemble des tâches qui leurs sont dévolues puissent se réaliser convenablement.
- III.-1.1.2. Organiser les relations entre les différents organismes de promotion des PME (DDIA et OPEB) et des organismes chargé de la promotion des artisans.
- III.-1.1.3. Encourager et favoriser l'association de promoteurs pour un même projet.
- III.-1.1.4. Formation et Perfectionnement des Chefs d'Entreprises :
 - Gestion.
- III.-1.1.5. Encourager les industriels à promouvoir des petites unités de soustraitance en participant à leur capital et en contrôlant la qualité de leur production avant d'en assurer l'écoulement.

III.-1.1.6. Encourager l'artisanat de soustraitance industrielle

III.-1.1.7. Organiser la soustraitance des Services Inter-Industriels.

III.-1.1.8. Renforcer les centres d'information et de documentation industrielles existants.

III.-1.2. LE FINANCEMENT

III.-1.2.1. Les moyens de financement de la PME au niveau national ne sont pas totalement inexistant, mais malheureusement ces moyens ne sont pas utilisés pour des raisons diverses : manque d'information, dossiers mal présentés etc...

En conséquence, il serait judicieux de reviser les conditions d'utilisation de ces fonds dans le but d'en faciliter la mobilisation pour les promoteurs dont les projets sont viables.

III.-1.2.2. De définir une présentation type (cahier des charges) entre les institutions de promotion et les bureaux d'études.

III.-1.2.3. D'organiser la concertation entre les différents partenaires pour réduire les délais entre la présentation et l'acceptation du dossier, afin que les conditions des projets ne soient pas dépassées lors de l'attribution du prêt. Ceci pour ne pas avoir à introduire une demande complémentaire d'actualisation qui augmente encore les délais et les frais de réalisation.

III.-1.2.4. Créer un livret d'épargne entreprise dans les mêmes conditions de fonctionnement que le livret d'épargne logement. Ceci permettrait de financer des projets d'un volume de 5 à 15 millions de F CFA avec une procédure simplifiée.

III.-1.2.5. Développer les possibilités de financement des équipements par un système de leasing.

III.-1.2.6. Réactiver les différents fonds de participation pour permettre aux promoteurs dont les projets sont sérieux d'atteindre les conditions minimum exigées par les banques pour le financement des projets.

III.-1.3. MESURES INCITATIVES

Après avoir connu une phase d'expansion rapide, jusqu'en 1976 le secteur industriel et de l'artisanat s'est vu confronté à une situation stagnante et bloquée :

- Des mesures incitatives devraient contribuer à débloquer cette situation et à relancer le développement.

Pour cela, il faut également transformer le climat de morosité actuellement existant en un climat de confiance plus favorable à l'investissement.

Le fait de réhabiliter la notion du profit industriel indispensable à la bonne marche de l'entreprise et à son développement aura un impact certain sur les investisseurs.

- Ces mesures incitatives pourront être de différentes natures à savoir :

III.-1.3.1. Aménagement d'un dispositif de protection favorisant l'écoulement des produits manufacturés localement.

III.-1.3.2. Révision des textes économiques tels que :

- Les Tarifs Douaniers (Fiscalité de porte)
- Le code des impôts
- Le régime général des prix

Pour les rendre plus incitateurs et favoriser l'investissement.

III.-1.4. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET RECOMMANDATIONS

Pour que la promotion, le financement et les mesures incitatives soient plus efficaces, il convient de prendre des mesures d'accompagnement adéquates et les suggestions ci-dessous énoncées pourraient y contribuer.

- Traduction de la volonté politique du Gouvernement dans les faits car il semble qu'il y ait distorsion entre ce qui est envisagé et ce qui se réalise.

Par exemple le souhait de développer et encourager les petits investissements doit se traduire dans la réalité par la facilité d'accès aux prêts pour les réaliser effectivement.

- III.-1.4.1. - Organiser la concertation entre l'Etat et l'Entreprise.
- III.-1.4.2. - Détacher des fonctionnaires dans les entreprises pendant un certain temps pour les sensibiliser aux problèmes de celles-ci.
- III.-1.4.3. - Créer une Chambre des métiers
- III.-1.4.4. - Réaménager le registre de commerce pour permettre l'identification de l'activité de l'entreprise (n° du secteur d'activité etc).
- III.-1.4.5. - Renforcer les moyens statistiques pour obtenir des éléments fiables sur tous les secteurs économiques.
- III.-1.4.6. Créer une centrale des bilans pour une intégration fiable dans la comptabilité nationale.
- III.-1.4.7. Créer un label de qualité (BF)
- III.-1.4.8. Envisager la mise en place d'un bureau de normalisation d'un bureau de contrôle de la qualité, et d'un laboratoire d'analyses.
- III.-1.4.9. Envisager la mise en place ou le renforcement d'une structure de maintenance industrielle dans les zones industrielles.
- III.-1.4.10. Organiser la formation professionnelle continue pour l'ensemble des personnels des entreprises.
- III.-1.4.11. Renforcer les moyens des services s'occupant de la Recherche en matière de développement industriel.

III.-1.4.12. Prendre des dispositions pratiques pour une réelle collaboration entre la DGRST et les opérateurs de la promotion industrielle (OPEB - DDIA. Chambre de Commerce) cela pourrait se traduire par la prise de brevets par la DGRST, pour les mettre à la disposition des promoteurs intéressés.

III.-1.4.13. Faire obligation aux entreprises ayant bénéficié d'un financement de l'Etat de confier leur comptabilité à des centres ou cabinets de gestion agréés.

III.-2. CHAMP. ET PROGRAMME D'ACTION EN MATIERE DE REHABILITATION DES PME

On compte environ 70 entreprises du type PMI opérant dans les divers secteurs de l'industrie.

Sur ces 70 entreprises environ une quinzaine sont arrêtées ou à restructurer, ce qui représente un pourcentage alarmant.

Elles se situent notamment dans les secteurs suivants :

- industrie manufacturière.
- fabrication de produits alimentaires.
- industrie du textile.
- matériaux de construction.
- fabrication d'ouvrages en métaux, de machines et de matériels.

La réflexion a porté sur:

- la politique et l'intérêt des restructurations.
- comment, avec qui et dans quel cadre ces restructurations doivent s'effectuer.

III.-2.1. LA POLITIQUE ET L'INTERET DE LA RESTRUCTURATION

Le gouvernement a déjà établi les priorités en matières de restructurations.

Ces priorités découlent des grands objectifs et orientations assignés à l'industrialisation, à savoir :

- contribution à l'auto-suffisance alimentaire.
- satisfaction des besoins fondamentaux des masses populaires.
- valorisation des matières premières locales.

L'intérêt de relancer ou de restructurer ces entreprises est évident car, cela entre parfaitement dans les options choisies par le C.N.R. pour le développement économique.

III.-2.2. COMMENT RESTRUCTURER

(voir méthodologie en Annexe)

III.-2.2.1. Diagnostic

Ce diagnostic a pour but :

- d'apprécier les problèmes et d'en rechercher les causes.
- de définir les points forts et les points faibles de l'entreprise.
- de donner les éléments d'informations nécessaires pour établir la stratégie de redressement et préciser le programme d'actions à entreprendre.

III.-2.2.2. Plan de Redressement

- Il a pour but de présenter aux différents partenaires un programme d'action et un plan chiffré pour relancer l'entreprise sur des bases viables...

Il tient compte de la capacité à rembourser de l'entreprise à partir de la nouvelle forme d'organisation et de gestion.

III.-2.2.3. QUI FAIT LA RESTRUCTURATION.

Mise en place par le Ministère de la Promotion Economique d'une équipe pluridisciplinaire sélectionnée, entraînée et spécialisée pour ce genre d'opération.

Elle aura une seule mission et un seul objectif: la RESTRUCTURATION.
Elle sera dotée de moyens humains et matériels nécessaires.

LES PROBLEMES DE FONCTIONNEMENT
DES ENTREPRISES. P.M.E. ET LES
MESURES A PRENDRE.

La tendance actuelle de l'activité dans le secteur Industriel est à la baisse.

Cela est dû à différents facteurs internes et externes à l'entreprise qui compromettent le bon fonctionnement de celles-ci et engendrent des résultats médiocres.

La réflexion dans ce domaine, nous a amené à classer ces problèmes de la façon suivante :

- Problèmes Intérieurs: sur lesquels les promoteurs ont la possibilité d'agir .

- d'investissements
- financier
- commerciaux
- gestion
- technique
- humains
- juridiques.

- Problèmes Extérieurs :

- environnement
- bancaire
- fiscal.
- Administratif.
- approvisionnements
- douanes

et à compléter par un chapitre mesures à prendre.

III.-3.1. Les Problèmes Intérieurs

III.-3.1.1. Investissements : ceux-ci n'ont pas été toujours réalisés convenablement au niveau du choix des équipements, au niveau de l'emploi des fonds.

III.-3.1.2. Financiers : sont en général engendrés par :

- la mauvaise appréciation du fonds de roulement initial.
- les prélèvements intempestifs des dirigeants.
- le poids des frais financiers.

III.-3.1.3. Commerciaux : Le commercial est reconnu comme un point faible en général des entreprises.

- la concurrence des produits importés aggrave encore ce phénomène.

Le résultat est que les entreprises atteignent rarement leur capacité de production installée ce qui a une influence sur les coûts de production et la rentabilité en est affectée.

En général manque de politique commerciale.

III.-3.1.4. Gestion : la gestion est chroniquement déficiente que ce soit au niveau :

- de la comptabilité générale
- de la comptabilité matière et stocks
- de l'appréciation des coûts etc.
- de l'élaboration des documents de fin d'exercice qui sont toujours présentés tardivement.

III.-3.1.5. Techniques

Peu d'entreprises maîtrisent les techniques de gestion, de production et de gestion de la maintenance. Ce qui a pour effet de faire fonctionner l'outil de production dans de mauvaises conditions avec un rendement diminué et une augmentation non négligeable de la consommation de matières premières et d'énergie.

Ceci a une influence capitale sur la productivité.

III.-3.1.6. HUMAINS

La gestion du Personnel n'est pas une préoccupation majeure pour la plupart des chefs d'entreprises.

Dans bien des cas il y a pléthore de Personnel, on ne sait pas très bien qui fait quoi. Les responsabilités et les tâches sont en général mal définies.

Il faut ajouter à cela la volonté de ne pas déléguer. L'utilisation restreinte de cadres compétents et une absence d'encadrement moyen.

Tout ceci engendre de nombreuses difficultés qui ont des répercussions certaines sur la bonne marche de l'établissement.

III.-3.1.7. JURIDIQUES

La législation qu'elle soit :

- . du travail
- . de la réglementation des prix
- . fiscale etc...

est bien souvent ignorée par bon nombre de chefs d'entreprises.

Cette méconnaissance entraîne des redressements et des amendes parfois très importants.

D'autres part les Services administratifs des entreprises ne maîtrisent pas les méthodes de recouvrement des créances :

- . Procédure d'injonction à payer,
- . Procédure de saisies à tiers détenteurs etc...

Ce qui a pour effet d'accumuler des créances douteuses qui deviennent irrécupérables et pénalisent fortement la trésorerie.

III.-3.2. PROBLEMES EXTERNES sur lesquels les promoteurs n'ont pas toujours la possibilité d'agir.

III.-3.2.1. Relations avec les banques : voir III. 1-2

III.-3.2.2. Relations avec le Fisc : voir III 1-3

III.-3.2.3. Relations avec l'Administration

Les relations avec les administrations en général s'avèrent difficiles du fait de la complexité des procédures et de la lenteur dans leur exécution.

III.-3.2.4. L'Approvisionnement

L'approvisionnement est trop souvent perturbé et engendre des ruptures de stock qui contribuent à désorganiser les productions.

III.-3.2.5. Les Douanes

Les matériels, marchandises et matières premières séjournent trop longtemps au niveau de la douane, ce qui allonge les délais d'approvisionnement.

III.-3.3. MESURES A PRENDRE

III.-3.3.1. Problèmes intérieurs

- Assurer un meilleur suivi des investissements au moment de la mise en place du projet.
- Veiller à une bonne appréciation des fonds de roulement initiaux
- Eviter qu'il y ait confusion entre les fonds de l'entreprise et l'argent du promoteur.
- Les problèmes commerciaux et de gestion peuvent être atténués par un effort de formation au niveau national.
- Faire évoluer les mentalités des chefs d'entreprises en ce qui concerne l'embauche, la gestion du Personnel et l'utilisation d'un encadrement compétent.

III.-3.3.2. Problèmes extérieurs

Une meilleure concertation entre les différents partenaires entreprises - banques - service des impôts - Douane serait de nature à applanir les problèmes.

En ce qui concerne l'homologation des prix, il est impératif de faire procéder à des aménagements visant à réduire les délais et à simplifier les démarches.

- Le dossier d'homologation devrait s'établir pour une demande de révision des prix à partir des éléments du dossier précédent et non exiger la constitution d'un nouveau dossier complet.

- Les démarches d'augmentation de prix pourraient être faites à partir de coefficient sur des paramètres tels que :

- . Main d'oeuvre
 - . Taxes
 - . Matières premières
- par secteur de production.

III.-3.3.3. En complément de ces mesures

- La prise de certaines décisions au niveau de l'Etat peut entraîner des perturbations graves au niveau des entreprises.

L'organisation d'une concertation Etat - grandes Entreprises - PME serait de nature à réduire, voire diminuer les conséquences.

- En matière d'industrialisation.

- . Adopter des technologies simples facilement maîtrisables
- . L'outil de production doit répondre à des conditions particulières, simplicité, robustesse, fiabilité, facile d'emploi.

. Le transfert de technologie doit se faire dans de bonnes conditions et prendre le temps qui est nécessaire à la maîtrise de l'ensemble.

ANNEXE AU RAPPORT DE SYNTHESE :
METHODOLOGIE DE LA RESTRUCTURATION

I. - DIAGNOSTIC

LE DIAGNOSTIC S'EFFECTUE A PARTIR DE :

- L'Examen :
- Des Bilans et des comptes d'exploitation sur 3 à 5 ans.
 - Des Moyens de production.
 - Des Dispositifs Commerciaux.
 - De la Capacité des hommes.
 - Des Faits propres à l'entreprise .
 - De l'Environnement Bancaire, Fiscal
 - Approfondi de la situation Juridique de l'entreprise
notamment, les terrains sur lesquels sont construits les
bâtiments (bail Amphy théotique).
 - Titre foncier - Titre de jouissance

II. - PLAN DE REDRESSEMENT

Il comporte les phases suivantes :

- Vérification des investissements par rapport au projet
initial
- Inventaire exact de la dette globale de l'entreprise ven-
tilée entre :
 - le Banques
 - les Fournisseurs
 - l'Etat

- Vérification des injonctions à payer et des saisies conservatoires.
- Inventaire des garanties données et vérification de leur existence
- Inventaire physique des stocks s'il y en a encore
- Calcul de la capacité de production et de la capacité de commercialisation de l'entreprise dans les conditions normales
- Etablissement à partir de ces données des comptes d'exploitation prévisionnels sur 5 ans minimum
- Présentation au service de l'homologation des prix de l'ensemble des prix proposés
- Etablissement des tableaux d'amortissement de la dette et plan de remboursement à partir du montant du passif à rembourser

- Banque
- Fournisseurs
- Etat

Des Taux proposés

De la durée proposée

Et la capacité à rembourser définie par les comptes d'exploitation prévisionnels.

- Ajustement des conditions si nécessaire.
- Préparation du concordat, négociations avec :
 - . Les Banques
 - . Les Fournisseurs
 - . L'Etat
- Après accord des partenaires, promoteurs y compris, réalisation du concordat sur les conditions acceptées par tous, notamment les banques.

(fonds de roulement, où facilités de démarrage).

- Redémarrage de l'entreprise
- Obligation de faire traiter la comptabilité par un organisme choisi par les banques, ou audit permanent si possible

DANS LE CAS OU LA REHABILITATION DE L'ENTREPRISE NECESSITE L'ELIMINATION TEMPORAIRE DU OU DES PROMOTEURS, IL EST RECOMMANDE DE PROCEDER DE LA FACON SUIVANTE :

- Constitution par les banques d'une Société d'exploitation des Etablissements ... SARL
- Capital minimum
Objet social. Identique à la Société à restructurer.
- Rédaction d'un contrat de gérance du fonds de commerce pour 5 - 10 Ans et plus entre la Société à restructurer et la Société d'exploitation.
- Le montant de la location gérance peut se calculer de différentes manières.

Ex : montant des investissements amortis

7 X n/Mois

donne le montant de la location mensuelle.

- Les frais d'enregistrement sont réglés sur la base suivante
Montant total de la location x % de frais d'enregistrement.

Il est possible à ce niveau d'obtenir un règlement des frais sur 3 ans.

- La Société d'exploitation a pour mission de faire fonctionner l'Etablissement dans de bonnes conditions :

de maintenir l'outil en état

de rembourser le montant du passif suivant les termes du concordat.

- Les Banques ayant accepté le rééchelonnement des prêts, ceux-ci quittent la rubrique des prêts contentieux pour revenir dans la rubrique des prêts courants
- Le montant des sommes dues aux banques passe dans les comptes associés.

L'entreprise peut redemarrer dans des conditions assainies.

Il ne faut pas rester figé sur ces deux exemples, bien d'autres possibilités existent mais dans bien des cas, le fait d'éliminer sans mettre en faillite les promoteurs des Entreprises à restructurer, est un avantage important pour assurer la relance.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8.30 - 10.00	Ouverture Officielle (9h)	Réunion des groupes Sous-Thème 1	Réunion des groupes Sous-Thème 3	Séance plénière Résultats du groupe 1	Mise au point Rapport final
10.00 - 10.30	Pause	Pause	Pause	Pause	Pause
10.30 - 12.00	Communications générales - la Décennie - rapport introductif	Réunion des groupes Sous-Thème 1	Réunion des groupes Sous-Thème 3	Séance plénière Résultats du groupe 2	Clôture (11.30h) et collation
15.00 - 16.30	VISITE	Réunion des groupes Sous-Thème 2	VISITE	Séance plénière Résultats du groupe 3	
16.30 - 17.00		Pause		Pause	
17.00 - 18.30	KOUDOUGOU	Réunion des groupes Sous-Thème 2	KOKOSSO et synthèse des travaux des groupes par les rapporteurs	Mise au point du rapport final par le groupe des rapporteurs	

P L A N N I N G

A N N E X E I

A N N E X E IIDISCOURS D'OUVERTURE DU CAMARADE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA
PROMOTION ECONOMIQUE.

HONORABLES INVITES,
CAMARADES SEMINARISTES,
MILITANTES ET MILITANTS DE LA REVOLUTION DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE,

Le présent Séminaire sur la Stratégie de Développement Industriel au Burkina Faso se tient dans une conjoncture industrielle préoccupante conséquence d'une politique restée longtemps défaillante et inadaptée aux aspirations profondes des masses populaires de notre pays.

L'industrie burkinabè, après avoir connu une période de relative croissance, allant de 1970 à 1978, a enregistré à partir de 1980 un sérieux recul.

Ainsi, la part de l'industrie dans le produit intérieur brut est passé de 13,8 % en 1977 à 10 % en 1982.

Entre 1981 et 1983, les exportations des produits manufacturés ont baissé de 60 à 54 %.

Dans la même période, la progression des chiffres d'affaires des unités industrielles qui était de 13 % auparavant, est tombé à 6 %.

Quant aux investissements nouveaux, ils ont été presque inexistantes ces dernières années.

Conséquence de l'évolution des paramètres économiques ci-dessus cités, la plupart des Entreprises sont dans des difficultés sérieuses et bon nombre d'entre elles survivent artificiellement.

Aussi, devrions-nous avoir le courage de procéder à une analyse autocritique.

En effet, l'évolution du secteur industriel au Burkina Faso montre que celle-ci n'a que très faiblement contribué au développement économique et social du pays.

Ainsi, en lieu et place de l'amélioration des conditions de vie de nos masses populaires la politique industrielle d'antan a au contraire contribué à leur dégradation.

Face à cette situation désolante, le Conseil National de la Révolution a décidé d'introduire de profondes réformes structurelles en donnant la priorité à l'agriculture comme support de l'industrie.

Au regard des erreurs commises par le passé, le Conseil National de la Révolution a opté résolument pour la promotion de la petite et moyenne industrie.

Cette volonté politique du CNR de considérer les PMI comme centre de la nouvelle stratégie industrielle répond au double souci d'atteindre une mobilisation efficace de nos ressources naturelles, matérielles et humaines afin de satisfaire les besoins fondamentaux de nos masses populaires.

C'est pour cette raison que ce séminaire doit vous amener à réfléchir profondément sur les meilleures voies possibles de mettre en oeuvre la politique industrielle nouvelle et de contribuer efficacement à la préparation de notre premier Plan Quinquennal de Développement Populaire.

Pour une économie indépendante autosuffisante et planifiée

EN AVANT !

Pour une industrie adaptée : EN AVANT !

Pour le Plan Quinquennal : EN AVANT !

Je vous souhaite plein succès à vos travaux.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

A N N E X E III

La Décennie du Développement Industriel de l'Afrique

Objectifs et Stratégies

présenté par le Secrétariat de l'ONUDI

Avant de commencer la partie substantive des travaux de ce séminaire - dont l'objectif est de réfléchir plus profondément sur les voies et moyens de mettre en oeuvre des stratégies et politiques industrielles dans le contexte défini par votre Gouvernement et dans le cadre de la Décennie pour le Développement Industriel de l'Afrique - il nous a semblé utile et important à ce stade des débats de vous présenter brièvement les priorités et stratégies du Programme de la Décennie de manière à vous fournir certains des éléments nécessaires pour supporter votre réflexion et vos discussions sur les recommandations et actions concrètes que vous serez amenés à proposer pour faire avancer le processus d'industrialisation dans votre pays.

Sans entrer dans les détails de l'historique de la Décennie, permettez-moi d'en souligner cependant quelques aspects.

L'Afrique a été, au cours des 20 dernières années, incapable de parvenir à un taux de croissance notable ou à un indice satisfaisant de bien-être général. Quel que soit l'indicateur socio-économique utilisé - revenu par tête d'habitant, part des activités primaires dans la production globale, taux de scolarisation, accès à de l'eau potable, mortalité ou santé - la plupart des pays africains peuvent être considérés comme en retard par rapport aux autres pays en développement. Le nombre de pays africains classés par les Nations Unies comme les moins avancés est de 26 sur un total mondial de 36, et 21 des 34 pays classés par la Banque mondiale dans la catégorie des pays en développement à "faible revenu" sont africains. La part de production de produits manufacturés dans le PIB de la région est encore sensiblement plus faible que la moyenne comparable pour tous les autres pays en développement. Le rendement de la production agricole a beaucoup baissé par rapport à la décennie précédente et reste très inférieur aux résultats obtenus dans les autres régions en développement.

Ces difficultés économiques sont encore aggravées par les déficits persistants de la balance des paiements de la plupart des pays de la région, la stagnation des marchés intérieurs, l'insuffisance des approvisionnements en matières premières pour les industries clefs, l'absence de main-d'oeuvre industrielle qualifiée et expérimentée, la pénurie de matériel, pièces détachées et machines importées, les problèmes d'énergie et l'insuffisance des moyens de transports et de communications dans la région, pour ne citer que les obstacles les plus importants.

Il reste que le problème capital pour l'Afrique consiste actuellement à assurer l'autosuffisance en matière de production alimentaire (et la sécurité de l'alimentation). L'importance et le rôle capital de l'industrie doivent être reconnus lors de l'élaboration des stratégies et des politiques visant à susciter la reprise économique sur le continent africain. A l'usage, on voit que tout progrès décisif réalisé dans le développement agricole d'un pays dépend en grand partie de son niveau d'industrialisation. On estime que l'industrie fournit au moins 50 % de tous les intrants directs à l'agriculture.

La modernisation de l'agriculture, condition essentielle à l'autosuffisance de la production alimentaire, dépend de l'industrie qui doit produire des intrants pour l'agriculture, comme des engrais, des machines et instruments agricoles et pour d'autres secteurs clefs de l'économie comme les transports, la production d'énergie et les communications. A cette fin, on a besoin d'industries légères, mais aussi d'industries motrices (industries chimiques, métallurgiques, mécaniques, de matériaux de construction et électriques). Cette structure de l'industrialisation exige la mise en valeur des ressources humaines et en particulier le renforcement des capacités scientifiques et technologiques.

Les types d'industries primaires de soutien à l'agriculture et la production alimentaire peuvent se définir en fonction du processus de la production agricole et alimentaire. En termes généraux, ce processus comprend les étapes suivantes: préparation et entretien des sols; semences, croissance et culture; récolte, distribution et stockage; conservation et transformation des produits alimentaires. Les intrants industriels primaires sont donc: les machines, instruments et outils agricoles; les engrais, les instruments de contrôle du pH et les mécanismes de conservation de l'eau; les pesticides, insecticides et autres moyens de protéger les végétaux; le matériel d'irrigation, les pompes, les tuyaux et robinets (et notamment les pièces détachées); les silos, les entrepôts, le matériel de conditionnement, d'emballage et de réfrigération; et aussi des fermentateurs, des digesteurs, des produits chimiques, des machines à broyer ou à mouler, des agitateurs, du matériel pour la mise en boîte des aliments, des équipements et du matériel de conditionnement et d'emballage et des agents conservateurs naturels ou artificiels.

L'industrie fournit aussi des intrants indirects secondaires à la production agricole et alimentaire par l'intermédiaire du développement des transports et des communications, des services d'hygiène, de logement et de protection sociale, du perfectionnement de la main-d'oeuvre et de l'énergie. Ces intrants secondaires comprennent: le matériel et les pièces de rechange pour les transports et les communications terrestres, maritimes et aériennes; les matériaux pour la construction et le bâtiment; les produits pharmaceutiques, les vêtements et les équipements de loisirs; les moyens d'éducation et de formation ou d'apprentissage; et enfin le matériel et les appareils servant à la production, au transport et à l'utilisation de l'énergie. La multiplicité de ces intrants primaires et secondaires, montre bien que l'industrialisation est indispensable à l'agriculture et à la production alimentaire. D'une façon générale, on estime que l'industrie fournit jusqu'à 75 % de tous les éléments nécessaires à l'agriculture et à la production alimentaire.

La production des intrants industriels primaires et secondaires indispensables à l'agriculture exige par conséquent le développement de toute une gamme d'industries et de services d'amont. Un autre aspect des liens entre l'industrie et l'agriculture concerne la transformation sur place des ressources agricoles. Dans la plupart des pays en développement, seule une faible partie (environ 10 à 20 %) des matières premières produites par l'agriculture locale est soumise à un traitement industriel. En revanche, dans les pays développés à économie de marché, cette proportion est d'environ 80 %.

Une étude récente de l'ONUDI sur la dette extérieure de l'Afrique a montré qu'en 1982 ce continent a dépensé jusqu'à 11,6 milliards de dollars pour l'importation de produits alimentaires et de matières premières industrielles d'origine agricole. Même si ce chiffre approximatif est inférieur à la réalité, faute de données complètes, il représente 19 % du total des dépenses en devises de l'Afrique au cours de cette même année. Ceci est particulièrement troublant car la plupart de ces importations auraient pu être produites sur place grâce à un développement minimum des capacités industrielles du pays. Cet état de chose n'a fait que contribuer à aggraver la crise d'endettement que traverse actuellement l'Afrique.

Face à la situation évoquée ci-dessus et déterminés à prendre des mesures en vue d'une restructuration des fondements économiques de la région, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine ont adopté le Plan d'action de Lagos et l'Acte final de Lagos qui définissent des principes directeurs et constituent un cadre politique pour le développement économique accéléré de la région reconnaissant ainsi la nécessité de prendre d'urgence des mesures pour offrir l'appui politique indispensable à la réalisation d'un développement et d'une croissance économique rapides, autosuffisants et autocentrés.

Au cours des années 1980 proclamées par l'Assemblée Générale des Nations Unies Décennie du Développement Industriel de l'Afrique, les pays africains se proposent de jeter les bases de l'intégration industrielle aux niveaux national, sous-régional et régional et d'atteindre en 1990 1,4 % au minimum de la production industrielle mondiale; ils se sont fixés les objectifs suivants:

- Création d'une base solide pour un processus d'industrialisation auto-entretenu aux niveaux national et sous-régional
- Développement des ressources humaines en vue de leur mobilisation optimale dans le processus de développement industriel
- Production, en quantité suffisante d'intrants pour l'agriculture
- Production, en quantité suffisante de matériaux de construction pour les besoins de l'économie et en particulier de la construction de logements
- Développement des industries intermédiaires et des biens d'équipements nécessaires pour les autres industries et les infrastructures
- Transformation et valorisation locales d'une proportion de plus en plus grande de matières premières du continent
- Satisfaction des besoins de l'industrie en énergie
- Satisfaction des besoins dans le domaines de l'habillement

Le programme de la Décennie tel qu'il a été défini et adopté couvre un grand nombre de branches industrielles à développer aux niveaux national, régional et sous-régional. Il définit également les actions à mener au niveau des secteurs de soutien tels que matières premières, formation, technologie, financement, énergie, transports et communications, etc...

La mise en oeuvre du programme de la Décennie est divisée en deux phases:

Au cours de la phase préparatoire (1982 - 1984), l'accent a été mis en particulier sur l'intégration des concepts et priorités de la Décennie dans les plans et programmes de développement nationaux, la promotion de la coopération industrielle au niveau sous-régional et la popularisation de la Décennie à l'intérieur et à l'extérieur de continent africain.

Au cours de la phase d'exécution (1985 - 1990), l'accent sera mis sur la préparation d'études de pré-investissement et la mobilisation de ressources financières pour d'une part la réalisation de projets dans les secteurs industriels stratégiques et dans les secteurs de soutien, et d'autre part pour des programmes d'assistance technique.

Pour illustrer les actions qui ont été entreprises au cours de la phase préparatoire, je mentionnerai l'organisation par les Secrétariats de l'OUA, de la CEA et de l'ONUDI, d'une première série de réunions sous-régionales en 1983 et 1984, sur la promotion de la coopération industrielle en Afrique Australe et de l'Est, en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale et en Afrique du Nord dont le résultat fut l'établissement d'un programme initial intégré de promotion industrielle.

Ces programmes intégrés initiaux prévoyaient 18 projets centraux et 9 projets d'appui pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, 35 projets centraux et 17 projets d'appui pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, 24 projets centraux et 13 projets d'appui pour l'Afrique centrale et 19 projets centraux et 8 projets d'appui pour l'Afrique du Nord. La Conférence des ministres africains de l'industrie a approuvé ces programmes sous-régionaux et ceux-ci ont été bien accueillis par la quatrième Conférence générale de l'industrie, laquelle a demandé de les intégrer encore davantage.

Une deuxième série de réunions sous-régionales est prévue d'être organisée en 1985 et 1986 pour examiner l'état d'avancement de l'exécution des programmes de coopération sous-régionale et pour éventuellement les réviser. Celles pour l'Afrique de l'Ouest devraient et celles pour l'Afrique Centrale se tenir à la fin de cette année.

D'autre part, au niveau national, un certain nombre d'actions ont été entreprises pendant la phase préparatoire et en particulier l'établissement des comités de coordination et l'organisation de séminaires sur la stratégie industrielle tels que celui qui va se tenir cette semaine.

La Décennie du Développement Industriel de l'Afrique est entrée dans sa phase d'exécution en 1985 et la quatrième Conférence de l'ONUDI qui s'est tenue à Vienne en Août 1984, a adopté une résolution qui demande à tous les pays africains d'intensifier leurs efforts pour l'exécution des actions prioritaires du programme de la Décennie et qui demande aux états membres de continuer de contribuer à leur réalisation.

Au cours de cette phase il est envisagé que les activités porteront essentiellement sur les domaines suivants: industries motrices prioritaires, telles que industries métallurgiques, mécaniques, chimiques, des matériaux de construction, pharmaceutiques sans oublier le rôle des petites industries, sur main-d'oeuvre industrielle et capacités techniques, infrastructure institutionnelle d'appui, matières premières, ressources financières. Une attention particulière sera bien sûr accordée à la promotion et à la réalisation de la coopération industrielle intra-africaine.

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, un domaine important qui exige une attention particulière de la part des planificateurs et décideurs africains est celui de la production, de la distribution et de la conservation des produits alimentaires (y compris leur traitement). L'élaboration de projets dans les domaines suivants devrait également être pris en considération:

- (a) Fabrication locale, à partir de matières premières disponibles sur place, et distribution d'engrais et de pesticides;

- (b) Fabrication de matériaux simples pour emballage et conditionnement partir de matières premières locales;
- (c) Construction d'installations de stockage simples, de silos par exemple à l'intention en particulier des villages;
- (d) Création d'unités mobiles de traitement des produits alimentaires, convenant en particulier aux régions rurales.

Soulignons encore les activités liées aux mesures de lutte contre les effets de la sécheresse, les industries liées aux soins de santé ainsi que celles relatives à la réparation et à l'entretien du matériel.

Comme nous venons de le voir, le Programme de la Décennie est un programme ambitieux dont le succès dépendra d'abord et avant tout des pays africains eux-mêmes et des actions qu'ils mettront en oeuvre, mais aussi du support et du soutien effectifs et nécessaires de la Communauté Internationale dans son ensemble.

Les besoins de financement pour des nouveaux investissements dans les secteurs prioritaires ont été évalués dans le programme de la Décennie à \$140 milliards et pour les programmes d'assistance technique à environ \$210 millions.

En comparaison avec ces besoins, l'ONUDI dispose de moyens très limités. Ceux-ci proviennent en particulier du PNUD, du Fond des Nations Unies pour le Développement Industriel, et d'allocations spéciales du Budget régulier des Nations Unies. Cette allocation qui était de \$1 million en 1984 a été augmenté à \$5 millions en 1985.

A cet égard, en tant qu'organisme du système des Nations Unies responsable de l'industrialisation des pays en développement en général et de l'exécution du Programme pour la Décennie du développement industriel de l'Afrique en particulier, l'ONUDI a été le plus souvent priée d'intensifier et d'élargir son assistance aux pays et aux organismes africains en vue de la formulation et de la mise en oeuvre de leurs programmes et projets industriels liés à la Décennie. Cette assistance porte sur la totalité du processus d'industrialisation. On peut noter en particulier: organisation de réunions de solidarité dans le cadre de la coopération industrielle entre pays en développement; mobilisation et utilisation de

l'expérience considérable des organisations non gouvernementales; réalisation d'études industrielles, en particulier au niveau régional ou national, en vue de l'éventuel établissement d'une carte industrielle de l'Afrique; promotion des investissements, en particulier organisation de forums d'investissement et de réunions de promotion; Système des consultations; services consultatifs en matière de technologie et systèmes d'échange d'informations.

Grâce aux allocations spéciales du Budget Régulier des Nations-Unies des activités ont pu être entreprises dans le cadre spécifique de la Décennie aux niveaux national et régional. Au niveau national, cette assistance couvre des domaines tels que la planification industrielle, la préparation d'études de faisabilité, le transfert de technologie, la mise sur pied d'usines pilotes pour la fabrication de vaccins et de sels oraux de réhydratation, la biomasse, une assistance en formation dans les domaines des équipements frigorifiques, canne à sucre, le textile, machinisme agricole, sidérurgie.. Au niveau régional et sous-régional, plusieurs organisations ont reçu une assistance de type institutionnelle ou dans le cadre d'un programme de formation, les organisations sont notamment la CEAO, la CEMEAQ, la ZEP, la CEPGL, l'UDEAC, etc.

Pour conclure, j'espère que l'information que je viens de vous donner vous servira de toile de fonds dans le cours des discussions qui auront lieu sur les 3 thèmes principaux de ce séminaire.

Mes Collègues et moi-même sommes bien sûr à votre disposition pour discuter ou clarifier certains aspects.

Je vous adresse tous mes vœux pour le succès de ce séminaire et vous remercie de votre attention.

A N N E X E IVLISTE DES PARTICIPANTS REPARTIE PAR GROUPESGROUPE I

<u>Nom et Prénoms</u>	<u>S E R V I C E S</u>
1. SAWADOGO Drissa	: D.D.I.A./PRECO
2. YACOUMBA Doulaye	: Ministère de l' Agriculture et Elevage
3. CISSE Mamadou	: Ministère de l' Eau
4. NIKIEMA Maxime	: Ministère Enseignement Supérieur
5. SOW Mahama	: Ministère de l' Equipement
6. MAIGA Inoussa	: SO SU CO
7. OUATTARA Francis	: CBTM
8. DIALLO Aboubakar	: BUMIGEB
9. OUANDAOGO Victorine	: OPEB
10. SON Gouyali	: Ministère de l' Agriculture et Elevage

GROUPE II

<u>Nom et Prénoms</u>	<u>S E R V I C E S</u>
1. YERBANGA Somanogdo	: Ministère de Promotion Economique
2. BALIMA Ambroise	: Ministère du Commerce et Approvisionnement du Peuple
3. LOUGUE Joséphine	: Direction Générale des Douanes
4. OUEDRAOGO J. François	: Chambre de Commerce, d' Industrie et d' Artisanat
5. KAHOUN Germain	: Imprimerie Nationale
6. OUEDRAOGO Nohoun	: OPEB
7. OUATTARA J. Baptiste	: Conseil Révolutionnaire Economique et Social
8. SORE Souleymane	: SAMFA
9. SANOU Pascal	: Direction Générale des Impôts

GROUPE III

Nom et Prénoms	S E R V I C E S
1. DIALLO Abdoul	: D.D.I.A./PRECO
2. ZOUNGRANA J. Pierre	: DPD/ Ministère de la Planification et Développement P.
3. LEHOUN Ynihan	: Ministère de l'Equipement
4. BELLO Moussa	: Ministère du Travail, de la Sécurité Sociale et F.P.
5. GANENTORE Dayendé	: Banque Internationale du Burkina
6. ILBOUDO Bruno	: Groupement Professionnel Industriel
7. NARE Pierre	: Grand Moulin Burkinabè
8. MANCA Jean	: SAMFA
9. NESSAO Abdou	: OPEB
10. KONSEIBO F. Xavier	: Faso Fani

ANNEXE V

ENCADREMENT DU SEMINAIRE

- ZAGRE Pascal : Ministère de la Planification et du Développement Populaire
- TOE Jean Yado : Ministère de la Promotion Economique
- BANHORO Zama : Ministère de la Promotion Economique
- GHOZALI Djamel : ONUDI Lomé

- MESSIAN Yves : ONUDI Vienne
- MARTIN Marie Anne : ONUDI Vienne
- ROBYN Guislain : ONUDI Vienne
- ABDALLAH-KHODJA Kémal : ONUDI Consultant
- PANDELE Marcel : ONUDI Consultant

A N N E X E VI

RAPPORT INTRODUCTIF

D'après l'étude de M. Kémal Abdallah-Khodja,
Consultant principal en stratégie industrielle

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE: La Décennie pour le Développement Industriel de l'Afrique

DEUXIEME PARTIE: Le contexte du développement industriel

- I Les données de base du développement industriel
 - I.1 Ressources humaines
 - I.2 Données physiques
 - I.3 Les potentialités naturelles
 - I.3.1 Potentialités agricoles
 - I.3.2 Potentialités minières
 - I.3.3 Potentialités énergétiques
- II L'économie burkinabé et ces principales tendances
- III Le secteur industriel
 - III.1 Poids économique de l'industrie
 - III.2 Consistance du secteur
 - III.3 Situation de l'industrie
 - III.4 Les investissements industriels

TROISIEME PARTIE: La problématique du développement industriel

- I Quels sont les contraintes et les atouts du développement industriel au Burkina Faso?
- II Quelle place pour l'industrie dans les efforts du développement national?
- III Quelles industries faut-il développer?
- IV Quels types d'industries promouvoir?
- V Sur quels opérateurs va-t-on s'appuyer pour mettre en oeuvre les objectifs d'investissement industriel?
- VI Quelles conditions mettre en place?
- VII Que faire pour améliorer le fonctionnement de l'industrie existante?

QUATRIEME PARTIE: Le rôle et le contenu du Séminaire

INTRODUCTION

Les autorités burkinabé ont décidé d'organiser avec le concours de l'O.N.U.D.I un séminaire pour la stratégie industrielle au Burkina Faso . Ce séminaire qui doit se tenir du 14 au 18 octobre 1986 se situe dans le cadre du processus de réflexion et d'action de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique , et intervient à un moment où le Burkina Faso procède à une évaluation de son développement et les objectifs qu'il entend poursuivre à travers le futur premier plan quinquennal de développement populaire .

Le Burkina Faso , bien que subissant d'importants handicaps de départ , considère que l'industrialisation doit constituer un des axes principaux de son développement . Il considère également que celle-ci est à mener en prenant en compte les réalités propres du pays , ses potentialités et les objectifs à définir doivent viser en priorité la satisfaction des besoins nationaux . Le séminaire sera une occasion d'éclairer les voies et moyens d'une telle approche .

Le présent rapport a pour objectif de fournir aux participants un point de départ à leurs réflexions et discussions qu'ils entreprendront . Partant d'une revue rapide du contexte dans lequel doit intervenir la poursuite de l'industrialisation, il entend poser les termes de la problématique du développement industriel sans toutefois énoncer des solutions mais plutôt en inventariant les questions auxquelles il appartient aux participants de fournir des réponses . C'est en effet de la contribution des participants que dépend le résultat attendu de cet effort de réflexion que représente le séminaire .

PREMIERE PARTIE : LA DECENNIE POUR LE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE L'AFRIQUE

La Décennie pour le Développement Industriel de l'Afrique a été proclamée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 1980 , en tenant compte de la place réservée à l'industrialisation dans la stratégie africaine pour la troisième décennie des Nations Unies pour le développement , où elle est classée en deuxième priorité immédiatement après l'autosuffisance alimentaire . Cette haute priorité est confirmée dans le Plan d'action de Lagos qui stipule que le continent africain doit assurer en l'an 2000 au moins deux pour cent de la production industrielle mondiale .

La Décennie pour le Développement Industriel de l'Afrique se propose de mobiliser les ressources nécessaires pour permettre au continent africain d'atteindre le niveau de 1,4 % de la production industrielle mondiale en 1990 . Pour ce faire , les efforts sont concentrés sur certains secteurs prioritaires , notamment les industries agro-alimentaires , textiles , forestières , des matériaux de construction et du bâtiment , métallurgiques , chimiques , mécaniques , ainsi que l'industrie de l'emballage . Une attention particulière est accordée au développement de la petite industrie . L'essence du programme réside dans le fait que la croissance économique du continent doit être d'abord et avant tout stimulée de l'intérieur pour déclencher ainsi un processus de croissance autosuffisante et auto-centrée . Les conditions à remplir pour atteindre ces objectifs sont également précisées dans le programme de la Décennie . Sur le plan national , elles comprennent l'élaboration de politiques industrielles nationales , la mise en valeur des ressources humaines , le développement des capacités technologiques , la création d'institutions appropriées (y compris financières et technologiques) au service de l'industrie , la détermination du rôle des entreprises privées , semi-publiques et publiques . Une grande importance est aussi attachée à l'intensification de la coopération industrielle intra-africaine comme instrument de l'auto-suffisance et du développement industriel accéléré . A cette fin , on insiste , au niveau sous régional

et régional , sur l'établissement de plans pour la création de grandes unités industrielles multinationales , dont le cout et le volume de production dépasse les capacités de financement et d'absorbition de différents pays mais qui pourraient être mises sur pieds à l'échelle sous régionale , avec un cadre institutionnel approprié . La coopération avec les autres régions du monde est également considéré comme indispensable pour la réalisation des objectifs de développement industriel de l'Afrique . La Décennie du Développement Industriel de l'Afrique a été donc proclamée aussi en vue d'attirer davantage l'attention de l'opinion publique au niveau mondial sur la nécessité de promouvoir l'industrialisation du continent et de mobiliser pour cela la volonté politique nécessaire et un un appui financier et technique accru au niveau national , régional et international . Dans son action , l'O.N.U.D.I coopère étroitement avec la commission économique pour l'Afrique et l'organisation de l'Unité Africaine pour formuler des propositions en vue de l'exécution du programme et pour en suivre le progrès . A cette fin , un comité intersecrétariats a été mis en place . Le programme comprend deux phases : la phase préparatoire , 1982 - 1984 et la phase d'exécution , 1985 - 1990 . La phase préparatoire est capitale pour le succès de la Décennie . Elle doit permettre de donner aux Etats membres une idée plus précise des implications du programme . Une série de mesures ont été donc envisagées , aussi bien au niveau national qu'au niveau sous régional . Au niveau national elles comprennent entre autre la création de comités nationaux de coordination , l'incorporation des concepts et idées contenus dans le programme de la Décennie dans les objectifs et buts du développement national ; l'examen et le réajustement du mécanisme national de développement industriel ; la motivation des agents de production et de distribution ; la création ou le renforcement des mécanismes technologiques nationaux ; l'évaluation des besoins en matière de formation ; la mobilisation de ressources financières . En même temps , au niveau sous-régional , les activités portent surtout sur l'élaboration de politiques et programmes sectoriels dans les branches industrielles stratégiques ; La selection de grands projets industriels intéressants les pays d'une sous-région ou de la

région ; la création ou le renforcement des institutions de la sous-région et de la région pour favoriser l'intégration industrielle et la création d'entreprises de production multinationale et la mise en place d'accord de coopération multinationale appropriée . Il est évident que , à cet égard , un rôle particulier revient aux organisations intergouvernementales , sous-régionales et régionales . L'assistance des organisations internationales s'intègre dans ces efforts pour soutenir l'action des états et des organisations régionales et sous-régionales . Les séminaires nationaux sur la Stratégie Industrielle doivent permettre l'examen et le réajustement des options de développement industriel dans la ligne du programme de la Décennie .

La phase d'exécution , 1985 - 1990 , conduira l'O.N.U.D.I et les autres organisations concernées , à multiplier leurs efforts en vue d'une part , de la continuation des actions et activités déjà entreprises et d'autre part , de la conception , formulation , et exécution de nouveaux programmes d'assistance destinés à renforcer et accélérer le processus déjà amorcé . L'accent sera mis entre autres , sur les études d'identification , de préfaisabilité , et de faisabilité , et sur la préparation de projets d'investissements qui seront par la suite , soumis aux investisseurs potentiellement intéressés , ainsi que sur la mobilisation des ressources financières .

DEUXIEME PARTIE : LE CONTEXTE DU DEVELOPPEMENT

INDUSTRIEL

Le Burkina Faso est classé dans la catégorie des pays les moins avancés et son revenu par tête est estimé à 110 \$ par habitant . Ce revenu a pour origine dominante l'agriculture qui constitue l'épine dorsale de l'économie nationale , tant au niveau de la production que des exportations . En effet le Burkina ne possède aucune ressource minière actuellement en cours d'exploitation et son industrie est encore largement embryonnaire .

Celle-ci est confrontée aujourd'hui à une crise de croissance qui affecte à la fois le potentiel existant assailli de nombreuses difficultés comme les initiatives nouvelles d'investissement qui se raréfient .

Les développements qui suivent vont permettre d'éclairer le contexte dans lequel est appelée à intervenir toute action en vue de redynamiser le développement industriel du Burkina Faso en examinant successivement les données de base du développement , les caractéristiques de l'économie Burkinabé et l'état du secteur industriel .

I- Les données de base du développement industriel

I.1- Ressources humaines

La population du Burkina est estimée à 6,6 millions d'habitants 1983 pour un pays d'une superficie de 274.000 KM² . Le taux de croissance de cette population se situerait autour de 2% et aurait donné une croissance de 1 million d'habitants en neuf ans . Ces chiffres sont à prendre avec réserve compte tenu des déclarations aléatoires ou très tardives à l'état civil . La population émigrée , relativement importante , et estimée à presque 1 million , fait du Burkina le pays où le taux d'émigration est le plus élevé de la région de l'ouest africain .

La population burkinabé est essentiellement rurale . En 1983 , on estime que la population urbaine est d'environ 10 % dont plus de la moitié dans l'agglomération de Ouagadougou . La comparaison avec les chiffres du recensement de 1979 montre un exode rural conséquent puisque la population urbaine ne représentait que 6 % . La répartition géographique de la population est irrégulière . Trois cinquièmes vivent en effet sur le plateau central qui n'est pas la région aux plus grandes potentialités naturelles . Le taux de scolarisation de la population scolarisable est encore très faible et ne dépasserait pas 18 % .

I.2- Données physiques

Pays sans littoral , le Burkina Faso est enclavé entre six pays de l'ouest africain avec lesquels il possède d'assez bonnes liaisons routières . Il est relié à la mer par un chemin de fer qui va de Ouagadougou à Abidjan et qui constitue un axe économique essentiel . Sa configuration physique n'offre pas de relief dominant et constitue une immense plaine .

Situé dans la région dite tropicale semi-aride , le Burkina Faso est un des pays confrontés au problème de la sécheresse et dont la climatologie est globalement défavorable . Déficitaire en eau une bonne partie de l'année , son régime climatique est caractérisé par des précipitations très mal réparties dans le temps et dans l'espace .

Celles-ci s'échelonnent entre 500 et 1300 / 1400 mm d'eau par an et déterminent la configuration des trois zones climatiques dominantes du pays : une zone saharienne du nord , une zone soudanienne au centre et une zone guinéenne au sud-ouest .

I.3- Les potentialités naturelles

Elles tiennent principalement aux possibilités de l'agriculture qui constitue la potentialité principale du présent . Les ressources du sous-sol mal connues encore , ont cependant d'ores et déjà révélées des perspectives qui pourraient être intéressantes .

1.3.1- Les potentialités agricoles

D'après les indications officielles , environ 30 % de la superficie du pays , soit environ 90.000 KM² , peut être considérée comme terre cultivable , la plus grande partie du reste étant le domaine de l'élevage traditionnel .

Parmi ces terres cultivables , au maximum le tiers serait effectivement cultivé , ce qui laisserait une réserve importante de croissance à l'agriculture .

Cette appréciation globale doit être tempérée par les caractéristiques propres aux différentes zones écologiques du pays qui offrent des potentialités inégales .

De ce point de vue , on divise habituellement le Burkina Faso en quatre zones :

- Le plateau central , le plus peuplé de loin , qui possède une pluviométrie de 600 à 900 mm mais des sols pauvres et érodés . C'est la zone des céréales principalement .
- Le sud-ouest au potentiel le plus important avec des précipitations pouvant atteindre 1300 / 1400 mm et d'importantes ressources en eau , avec des sols assez fertiles et la proximité d'un marché important , celui de la Côte d'Ivoire . C'est la zone la plus prometteuse et ouverte à de larges possibilités de valorisation agricoles : cultures vivrières et de rente .
- La zone ...ficiant de plus de 900 mm avec des sol ...tialités en eau de moindre qualité , ...bles sur le plan des infrastructures ...r la savanne .
- La zone nord , sèche avec moins de 600 mm , moins habitée , de caractère saharien , dominée par l'élevage nomade .

Les possibilités de valorisation par l'irrigation de ce potentiel sont relativement limitées bien que quasiment vierges . On estime qu'il est possible grâce à des investissements de mobilisation de l'eau et de mise en valeur , de porter les terres irriguées à 125.000 Ha auxquels il faudrait ajouter environ 30.000 Ha dont l'irrigation partielle permet une valorisation significative .

On notera que l'éradication de l'enchocercose permet de restituer à la culture des zones ou elle se trouvait de fait bloquée .

I.3.2- Les potentialités minières

Le Burkina Faso ne dispose actuellement d'aucune activité minière d'importance mise à part la reprise de l'exploitation d'anciennes ressources aurifères . Le pays est cependant prometteur sur le plan minier comme le laissent espérer aussi bien les caractéristiques géologiques que le résultat des recherches entreprises et les indices mis en évidence .

Outre l'importante ressource de manganèse exploitable , mise en évidence dans l'extrême nord du pays (Tambao) , le Burkina Faso recèlerait selon les indices recueillis une gamme assez variée de minerais : phosphate , bauxite , cuivre , or , uranium , vanadium , marbre , plomb , zinc , argent , antimoine , molybdène ...

En l'état actuel , les principales substances concernées par une exploitation éventuelle sont :

- L'or dont l'exploitation a commencé à Poura pour des volumes limités (21 T en l'état actuel des connaissances) . D'autres sites seraient sur le point de démarrer notamment à Sebba .
- Phosphate dont les réserves sont estimées à 100 millions de tonnes , dont un gisement de 20 millions de tonnes d'excellente teneur .
- Le manganèse dont les réserves sont estimées à 17,5

millions de tonnes (teneur : 56 %)

- Les sulfures massifs (plomb , zinc , argent) de Perkao , actuellement en cours d'évaluation , mais de caractère prometteur .
- On notera également l'existence de gisements de granite , de marbre et de calcaires permettant la production de matériaux de construction .

Dans l'ensemble on peut considérer que le pays est encore très mal connu sur le plan minier , et que l'inventaire des ressources tant pour la grande industrie et l'exportation que pour le développement de petites ou moyennes activités locales reste à faire .

I.3.3- Potentialités énergétiques

Le Burkina Faso est relativement pauvre en ressources énergétiques . Il y a peu d'indices pour les énergies fossiles et seules les ressources hydroélectriques offrent des possibilités de développement pour les années à venir .

Actuellement l'énergie électrique est totalement d'origine thermique et représente le tiers des importations d'hydrocarbures du pays . Cette donnée est une des raisons du coût élevé de l'énergie pratiqué pour l'industrie . Mais d'ores et déjà un barrage , le barrage de Kompiengua , est en cours de construction . Il représente une capacité de production de 45 GWH . D'autres barrages hydroélectriques pourraient être réalisés : celui de Bagre (45 GWH) et Noubiel (300 GWH) . Il faut noter que le potentiel énergétique du pays peut être renforcé par l'interconnexion électrique envisagée avec la Cote d'Ivoire et le Ghana . Les autres énergies (solaires , utilisation des déchets industriels , biomasse ...) ne peuvent avoir un impact sur la satisfaction des besoins de l'industrie .

II- L'économie burkinabé et ses principales tendances

En l'état actuel des choses , l'agriculture est le secteur dominant de l'économie ou environ 42 % du produit intérieur brut (1983) (1) , résulte de l'agriculture et ou 80 à 90 % de la population vit de l'activité agricole . Cette donnée structurelle est restée relativement stable sur la longue période malgré les oscillations introduites par les fluctuations de la production agricole engendrées par les conditions climatiques . L'industrie manufacturière , le commerce et les services rendus par l'administration occupent chacun une place du même ordre de grandeur , entre 13 et 14 % du produit intérieur brut bien que sur la longue période la part respective du commerce et des services rendus par l'administration se soient accrus . Le bâtiment et les travaux publics occupent selon les chiffres de 1983 une place modeste avec 2 % qui est le résultat d'une tendance à la baisse symptomatique de la faiblesse sinon du recul des investissements réels . Il reste que ces éléments de structure , tirés des comptes économiques , comme toutes les analyses qui suivent , doivent être pris avec prudence compte tenu :

- De l'importance de l'économie de subsistance .
- De l'existence d'un secteur informel et artisanal mal connus mais jouant un rôle important .

L'examen des chiffres de l'économie au cours de la décennie écouléemontre une évolution assez erratique où les années favorables succèdent aux années défavorables . La prépondérance de l'économie agricole , marquée par les aléas climatiques expliquent largement le phénomène .

Toutefois , il faut noter que la croissance de l'économie accuse un net fléchissement à partir de 1981 . Elle a été respectivement de 9,4 % et 3,1 % en 1982 et 1983 , ce qui implique pour 1983 une baisse assez forte en termes réels . Selon des indications non chiffrées , cette tendance sinon à la baisse du moins à la stagnation de la production paraît persistante .

(1) : Dernière année pour laquelle des comptes économiques sont publiés

La distribution des revenus , comme les structures de consommation familiale ne sont pas connus de façon systématique . On peut toutefois en termes d'appréciation synthétique indiquer que la distribution des revenus se concentre dans la société urbaine qui bien que largement minoritaire , bénéficie des revenus de l'économie moderne et d'une part essentielle des ressources de l'Etat et de l'investissement . La consommation de cette catégorie de population a tendance à s'orienter vers des produits importés et ne correspondant pas à la production traditionnelle (Exemple des céréales) . L'essentiel de l'économie et de la population rurale restent dominés par l'économie agricole de subsistance à caractère traditionnel et des revenus très faibles .

L'évolution globale de la consommation comme celle de la formation brute de capital fixe accuse la même irrégularité que le produit intérieur brut avec également des reculs significatifs pour l'année 1983 . Il faut mettre en évidence le phénomène inquiétant de la baisse tendancielle du taux d'accumulation . La comparaison de la formation de capital pour l'ensemble de l'économie par rapport au produit intérieur brut montre une baisse régulière à partir de 1976 jusqu'en 1983 , période pendant laquelle le taux est passé de 14 % à 8 % .

Cette tendance à l'affaîssement de la production comme des investissements se confirme au niveau encours des crédits accordés par les banques dont la croissance se ralentit rapidement à partir de 1980 .

La production matérielle est dominée par l'importance de la production agricole . Celle-ci se concentre sur trois groupes de produits :

- Les cultures vivrières dont les céréales (sorgho et mil surtout) représentent 80 % environ des surfaces cultivées . Les autres cultures vivrières sont les tubercules et les légumineuses de l'alimentation locale , et une production limitée de fruits et légumes .
- Les cultures de rentes avec au premier rang le coton dont la production s'est largement développée pour

se stabiliser voici une dizaine d'années , et qui est la principale culture d'exportation . Au coton , il faut ajouter la canne à sucre et les oléagineux principalement la cueillette du karité et accessoirement l'arachide .

- L'élevage de caractère traditionnel, et nomade dans le nord , qui occupe une place essentielle, quoique pratiqué dans des conditions difficiles, avec environ 20 % de la valeur ajoutée de l'agriculture , a fourni jusqu'à plus de 30 % des exportations nationales certaines années . Il regroupe un troupeau de près de 3 millions de bovins et pres de 5 millions d'ovins et caprins , et 10 millions de volailles .

La production de viande est estimée à 70.000 tonnes dont 29.000 tonnes exportées .

Les relations de l'agriculture avec l'industrie sont relativement limitées . La majorité de la production de l'agriculture est consommée ou exportée sans subir de transformations notables. Les facteurs de production ne sont que très faiblement fournis par l'activité industrielle nationale . Au niveau de la transformation , seuls quelques productions industrielles s'appuient sur l'agriculture du pays . Les principales sont : le sucre , la transformation du coton, des productions oléagineuses , les cuirs .

La production agricole ne satisfait pas la totalité des besoins alimentaires du pays et les importations de céréales ont eu tendance à s'accroître depuis les années de sécheresse . On estime qu'une dizaine de milliards C.F.A d'importations de produits agricoles et alimentaires pourraient être fournis par la production nationale .

Ces dernières années les exportations de produits alimentaires (boissons et tabacs exclus) ont couvert une proportion de plus en plus faible d'importations alimentaires (seulement 16 % en 1982 alors qu'elle était de 52 % en 1979) .

Cette situation marque en fait l'ensemble du commerce exté-

rieur . En effet les importations n'ont cessé d'augmenter à un rythme rapide oscillant entre 20 et 25 % depuis 1979 . Mais parallèlement la valeur des exportations n'a que faiblement évolué. Aussi le taux de couverture déjà faible (25 % en 1980) a baissé à moins de 19 % en 1983 . L'évolution défavorable des termes de l'échange explique en partie le phénomène . On constate en effet dans le domaine alimentaire que le prix de la tonne importée a augmenté entre 1978 et 1982 de 60 % tandis que le prix de la tonne exportée diminuait lui de 42 % pendant la même période . Les principales exportations concernent le coton , la production animale , et le karité qui ont représenté en 1982 73 % des exportations et ce malgré une chute notable des exportations des produits de l'élevage .

La même année les importations principales ont concerné par ordre d'importance : les machines et véhicules (22 %) , les produits alimentaires (20 %) ; les produits manufacturés (19 %) et les hydrocarbures (16 %) .

De cet ensemble d'observations , on peut tirer les conclusions suivantes :

- La croissance du pays a marqué le pas ces dernières années (années connues)
- L'économie reste fortement marquée par un dualisme générateur d'inégalités et de freins à la croissance .
- Les ressources du pays pour le développement sont limitées et doivent le plus souvent être fournies par l'extérieur .
- Le degré de dépendance vis à vis des économies étrangères est demeuré élevé sur le plan des financements , du commerce extérieur et de la satisfaction de ses besoins de base , et évidemment de la technologie .

III- Le secteur industriel

Le secteur industriel ne joue pas encore un rôle déterminant dans l'économie burkinabé et la situation critique qu'il connaît actuellement appelle une intervention ferme si l'on veut reprendre le cours du développement industriel . Le tour d'horizon ci-après permettra de mieux cerner ces deux aspects fondamentaux . Toutefois les données sur lesquelles l'analyse va s'appuyer restent incertaines . En effet l'industrie demeure un secteur mal connu où l'information n'est pas encore systématiquement collectée et exploitée . De plus elle se base sur des chiffres anciens (1982 , ou au mieux 1983) les seuls qui soient disponibles ; les données plus récentes étant très fragmentaires ou encore plus aléatoires .

III.1- Poids économique de l'industrie

Les derniers chiffres disponibles situent l'industrie à 14 % du produit intérieur brut . Le secteur égale en gros en importance le commerce et les services rendus par l'administration ; et n'équivaudrait qu'au quart environ de la production agricole .

Au niveau de l'emploi , l'industrie emploierait entre 8 à 9.000 personnes , ce qui représenterait moins de 1 % de la population active . Par contre le secteur absorbe une part proportionnellement plus importante de ressources nationales distribuées à travers les banques , puisque sa part représenterait en 1982 , 26 % du montant total des crédits consentis à court , moyen et long terme ; ce pourcentage étant lui même en baisse par rapport aux années précédentes (1) .

(1) : On notera que ces concours ne touchent pratiquement pas la création de nouvelles activités mais concernent essentiellement le financement de fonds de roulement , des stocks et de trésorerie courante . Le court terme représente d'ailleurs deux tiers des crédits consentis .

Au niveau du commerce extérieur , les exportations de produits industriels sont pratiquement inexistantes . Elles ne représentaient que 2,8 % en 1982 . En fait la production de l'industrie existante est essentiellement tournée vers le marché intérieur . Trois groupes de produits représentent les trois quarts des exportations : les pneumatiques de bicyclettes , premier produit d'exportation industrielle , les cuirs et peaux , les graisses et huiles .

Ceci étant , il faut tempérer toutes ces indications par le fait que le Burkina Faso connaît une activité industrielle en partie assurée par un secteur informel , voire des entreprises organisées mais non recensées qu'il est difficile de prendre en compte .

III.2- Consistance du secteur

Les entreprises du secteur représentent environ une soixantaine d'unités dont une quinzaine sont en arrêt d'activité . Ces entreprises se répartissent dans cinq sous-secteurs d'importance très inégale ; les deux plus importants étant celui des industries alimentaires et des textiles et cuirs qui a eux deux se partagent l'essentiel de la valeur ajoutée et de l'emploi du secteur (1) . Les troisième et quatrième sous-secteurs ayant une production notable , sont ceux de la mécanique et métaux et de la chimie et plastiques . Le reste se distribuant sur diverses autres activités (bois , matériaux de construction notamment) .

Au niveau géographique , l'industrie est concentrée dans deux villes d'a peu près égale importance : Ouagadougou et Bobo Dioulasso . Toutefois deux autres villes ont quelques activités : le coton à Koudougou et la minoterie , le sucre à Boufora .

(1) : Probablement de l'ordre des trois quart mais les chiffres respectifs publiés sont trop erratiques pour être fournis ici . Toutefois la prédominance va nettement au secteur alimentaire .

Du point de vue de la taille , les entreprises se partagent en gros en trois groupes : une douzaine de plus de 150 personnes , une quinzaine emploient de 50 à 150 personnes et le reste moins de 50 employés .

Les principaux produits fabriqués concernent : des produits textiles , des cuirs et chaussures , du sucre , des céréales transformées (farines et pâtes alimentaires) , de la bière et boissons , des oléagineux , des cycles et motocycles , des matériaux de construction et divers autres produits de l'alimentaire , de la petite chimie , ou de transformation des métaux et du bois .

Dans l'industrie burkinabé toutes les entreprises ont le statut d'entreprises privées . Seules la détention du capital permet d'isoler une entreprise privée d'une entreprise publique. Les entreprises détenues par l'Etat ont vocation aux avantages du Code comme les autres . Il est intéressant de noter le caractère unitaire de ce point de vue de l'entreprise burkinabé ou le concept d'entreprise publique n'a pas d'autonomie et de portée réelle dans l'industrie .

Ceci étant , l'Etat qui est présent dans de nombreuses entreprises est le plus souvent associé à des intérêts privés étrangers ou nationaux . Il est rarement seul . C'est dans le sous-secteur textile et cuirs où il est le plus présent détenant 64 % du capital des entreprises contre 31 % aux privés étrangers et 5 % aux nationaux . Dans le sous-secteur alimentaire , l'Etat possède 45 % du Capital social contre 43 % aux privés étrangers et 12 % aux nationaux . Dans ces deux sous-secteurs , l'Etat ne détient la totalité du capital que dans deux entreprises (une dans chaque sous secteur) . Sa part est nettement plus modeste dans les autres sous secteurs qui sont eux dominés par le privé national qui a de 60 à 70 % du capital dans les trois autres groupes d'industries (chimie , transformation des métaux , diverses) .

III.3- Situation de l'industrie

La situation actuelle du secteur industriel est préoccupante à plus d'un titre . La tendance récente est plutôt à la baisse d'activité , à la baisse de l'emploi et à la baisse des résultats bruts . Cette réalité s'exprime par le faible taux d'activité des entreprises et les arrêts d'exploitation enregistrés. On estime que la majorité des entreprises tournent à moins de 50 % de leur capacités . Celles qui fonctionnent le mieux sont les entreprises du domaine alimentaire (notamment brasserie , moulins) . On explique ce phénomène principalement par la difficulté à écouler la production en raison à la fois d'une certaine rétractation du marché et de la concurrence de la production étrangère . Cette concurrence étrangère serait durement ressentie à cause à la fois de la protection insuffisante et des coûts d'approvisionnement de l'industrie burkinabé . En fait c'est l'ensemble des coûts de production qui semblent effectivement élevés (probablement aussi parce que la production est insuffisante) . Les raisons de ces coûts de production élevés tiennent à des facteurs tant internes (conditions de la production et de la gestion , qualification insuffisante , mauvaise utilisation des machines , mauvaise maintenance , irrégularité des approvisionnements divers ...) qu'externes (coût de l'énergie , des approvisionnements , notamment extérieurs , poids de la fiscalité ...) . La concurrence d'entreprises similaires pour un marché limité ou celles d'un secteur informel a parfois une influence également .

Tous ces phénomènes, et leurs conséquences financières, ont conduit des entreprises à cesser de produire . Mais d'autres facteurs ont également joué pour cela : l'insuffisance des apports en fonds propres , les conditions défectueuses d'études et de préparation des investissements , de mauvais choix d'équipements , l'absence d'un réel apprentissage des techniques mises en oeuvre ou la disparition d'une assistance technique .

Les difficultés internes et externes que connaissent les entreprises les ont conduites à des résultats financiers de

plus en plus médiocres et le nombre d'entreprises déficitaires n'a cessé de s'accroître pour atteindre 26 entreprises en 1982 soit plus de la moitié de celles qui étaient alors en fonctionnement . Il n'est pas étonnant dans ce contexte d'assister à une certaine réticence vis à vis de l'industrie du secteur bancaire inquiet de voir croître ses impayés. Il supporte bon nombre d'entreprises qui n'ont pratiquement plus de ressources propres . On notera pour terminer , le peu d'échanges interindustriels qui caractérise la production actuelle du secteur industriel . Mis à part les entreprises qui transforment les produits agricoles , au nombre de 5 / 6 les autres entreprises qui visent la substitution aux importations s'appuient essentiellement sur des achats à l'étranger . Le réseau des services industriels (réparation , maintenance , assistance , conseil) est limité . Ce caractère atomisé de l'industrie souligne bien l'absence actuelle de tissu industriel .

III.4- Les investissements industriels

Le plus gros des investissements industriels réalisés au Burkina Faso l'a été dans la décennie 1968 - 1978 . Le Code des investissements date de 1970 . Il a été révisé en 1978 puis en 1984 . Ce code est dans sa conception plutôt libéral . Il comprend plusieurs régimes qui permettent d'obtenir une gamme graduée d'avantages fiscaux et douaniers et donne accès à des garanties . Toutefois les avantages qui ont été réduits par la réforme de 1984 sont réservés aux trois régimes privilégiés dégressifs dont le champ est circonscrit chacun à une liste d'activités . On notera également que les avantages fiscaux sont considérés comme moins favorables que ceux des pays voisins . Ceci dit la marge d'action et les droits des investisseurs sont larges . Ils sont cependant soumis à une série d'obligations .

Cette grande ouverture des dispositions du code ne paraît pas avoir eu un effet déterminant sur les investisseurs privés dont les initiatives se sont considérablement ralenties . Depuis 1982 , deux projets ont été agréés : l'un dans le domaine de la fabrication du lait à partir du soja , et l'autre dans la

production d'alcool .

Outre ces deux agréments , huit demandes ont été déposées : deux en 1982 , trois en 1983 et trois en 1984 et aucune ré-
cemment . Elles sont en instance . Pendant cette même pério-
de aucun projet d'Etat n'est venu suppléer cette désaffectation .
Cet état de chose a été alimenté en partie par l'attente de la
révision du code . Mais celle-ci n'a pas eu pour effet de dé-
geler la situation .

En réalité cette situation tient à plusieurs facteurs :

- Le nombre limité de gens qui ont les moyens finan-
ciers d'entreprendre des activités industrielles .
Diverses études de projets concluantes sont ainsi
restées sans suite .
- Le manque d'esprit d'entreprise industrielle et de
capacités techniques des burkinabé qui disposent de
ressources et spécialement la catégorie des commer-
çants . Ils n'ont pas la capacité de faire aboutir
les projets ou bien sont rebutés par les étapes pré-
paratoires .
- Le ralentissement des affaires et les incertitudes
sur le marché et le pouvoir d'achat qui n'a pas pro-
grégé , au moins de façon suffisamment évidente
pour les investisseurs potentiels . Ceci est corro-
boré par la baisse des activités commerciales qui
auraient été particulièrement marquée en 1984 avec
une diminution de 15 % du chiffre d'affaire connu .
- Les expériences malheureuses du passé et les pro-
blèmes dans lesquels se débattent beaucoup d'indus-
triels en place .

LOPPEMENT INDUSTRIEL

L'industrie Burkinabé traverse ainsi que l'on a pu le constater une situation difficile caractérisée par un essoufflement de l'appareil industriel mis en place face aux difficultés qu'il n'a pu résoudre , et un tarissement des investissements alimenté entre autre par le doute sur l'efficacité de l'industrialisation du fait des difficultés rencontrées . Cette crise à ces deux niveaux engage à bien mesurer les conditions réelles de l'industrialisation et la rigueur avec laquelle il convient à la fois de définir les orientations et les voies et moyens de leur mise en oeuvre . Elle interpelle les responsables à tous les échelons de la politique industrielle sur les choix principaux et détaillés qu'il faut faire pour sortir de la phase actuelle et lancer sur des bases , les plus assurées possibles , de nouveaux objectifs et de nouveaux développement à l'industrie .

La problématique du développement industriel au Burkina Faso s'articule ainsi aujourd'hui autour de deux questions fondamentales :

- Que faire pour redresser l'appareil de production ?
- Que faire pour relancer sur des bases saines le processus d'investissement industriel ?

Sans réponses correctes et simultanées à cette double question , le processus de croissance industrielle ne pourra être réenclanché durablement .

Les différents éléments de réponse que l'on peut apporter et dont l'ensemble définira les contours d'une stratégie pour le court , moyen et long terme , conduiront à préciser plusieurs aspects seconds de la problématique et principalement : dans quel contexte est à mener le développement industriel sous l'angle des contraintes et des atouts existants aujourd'hui ? Quelle place réserver dans ces conditions à l'industrie dans le développement national ? Quelles activités il est envisagea-

ble de développer ? Suivant quelles séquences temporelles ? Suivant quels types d'industries ? En s'appuyant sur quels opérateurs ? Quelles conditions il convient de mettre en place pour appuyer la mise en oeuvre des réponses à toutes ces questions ? Que faire enfin , quelles mesures concrètes peut-on prendre pour valoriser et redresser l'industrie existante ?

Autant de questions qui vont ici être passées en revue davantage pour en détailler les termes que pour apporter des réponses qui seront le produit des réflexions du séminaire . Cette démarche sera menée en gardant à l'esprit les orientations fondamentales de la politique nationale de développement telles qu'elles ont été formulées par les autorités du pays et les objectifs de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique .

I - Quels sont les contraintes et les atouts du développement industriel du Burkina Faso ?

Il convient effectivement pour mesurer l'effort et orienter les choix de bien prendre conscience des obstacles qu'il faut vaincre comme des atouts sur lesquels il est possible de s'appuyer .

Au plan physique , on peut considérer que le Burkina Faso n'est pas doté de potentialités naturelles favorables . Les ressources minières sont , en l'état actuel des connaissances , limitées et celles qui seraient exploitables comportent de sérieux handicaps qu'il faut lever : le manganèse et le calcaire exigent au préalable la construction d'un chemin de fer , le phosphate également excentré est dans une zone enclavée ne disposant que de faibles moyens de communication . L'inventaire du potentiel minier est encore à faire .

Les ressources énergétiques repérées , d'origine hydroélectrique sont également limitées ce qui constitue à long terme , un handicap mais en même temps pour le moyen terme ces ressources doivent être mises en oeuvre pour alléger le poids sur la balance des paiements qui pourrait devenir insupportable si les besoins énergétiques futurs de l'industrie étaient satisfaits par les hydrocarbures . Davantage d'énergie au meilleur prix

paraît un préalable à lever pour tout développement industriel futur .

L'agriculture est potentiel de développement sur lequel peut s'appuyer l'industrialisation des le moyen terme ; encore faut-il que le développement agricole mobilise tous les efforts et devienne effectif .

La position géographique du pays est considérée par certains comme un handicap du fait de l'absence d'accès du pays à la mer et de la pénalisation qu'il s'ensuit de ses importations . C'est probablement une vue partielle dans la mesure où cette position géographique peut également constituer un atout pour des développements industriels s'appuyant sur le marché de six pays environnants .

Ceci paraît d'autant plus défendable que le réseau routier reliant à ces pays existe même si parfois la qualité des routes laisse à désirer .

Au plan des infrastructures , malgré quelques faiblesses ici ou là , on peut considérer que le pays dispose d'une base à partir de laquelle il peut enclancher des créations industrielles .

Au plan humain , les qualités de travail de la population Burkinabé sont reconnues et il s'agit surtout de les valoriser par la formation adéquate et des conditions favorables . La main d'oeuvre a montré qu'elle était capable d'assimiler les opérations industrielles . Elle est bon marché , ce qui n'est pas forcément un avantage pour la productivité .

Dans un autre domaine , on peut considérer par contre que le cadre institutionnel ne constitue pas un milieu très incitatif . En particulier le système administratif ne paraît pas suffisamment dynamique et les lourdeurs bureaucratiques paraissent gêner le déroulement des opérations économiques .

Les principales contraintes du développement industriel du Burkina Faso se situent en réalité au niveau de l'étroitesse de ses ressources et de son marché . Les facteurs suivants déterminent cette situation :

- Revenu moyen très faible qui se situerait à 10 \$ par habitant .
- Population à très grande majorité rurale vivant largement en économie de subsistance avec peu d'échanges monétaires , et constituant davantage un marché traditionnel qu'un débouché pour les produits industriels
- L'orientation du marché vers les produits importés .

II - Quelle place pour l'industrie dans les efforts de développement national ?

Les orientations de la politique nationale dont on trouve les principes énoncés dans les directives du Conseil National de la Révolution pour l'élaboration du premier plan quinquennal de développement populaire ne font pas de l'industrialisation un des volets fondamentaux du développement national . Il est en effet dit nettement dans ce document que " le C.N.R a choisi l'agriculture comme moteur du développement du Burkina Faso " et que " toute l'industrie doit être réorientée progressivement en vue d'en faire un puissant auxiliaire de l'agriculture " .

La place de l'industrie apparaît donc comme seconde par rapport au rôle fondamental dévolu à l'agriculture .

Faut-il pour autant considérer que l'industrie burkinabé ne doit exister que dans sa composante de transformateur et fournisseur de l'agriculture ?

Si en tant que telle , elle contribuera à l'objectif , réaffirmé avec force , d'autosuffisance alimentaire , il convient de voir dans quelle mesure d'autres objectifs également affirmés dans ce document ne nécessitent pas un rôle et une place plus larges et plus ambitieux pour l'industrialisation ?

Ne convient-il pas d'inscrire celle-ci dans l'objectif plus large de valorisation des ressources nationales ? Quelle part l'industrie peut prendre à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population, au sens large et qui dépasse la priorité alimentaire pour toucher à des biens sociaux (tels que produits pharmaceutiques et d'hygiène) à des biens culturels (articles scolaires par exemple) ... etc ? Autant d'éléments qui participent à l'amélioration du niveau de vie de la population, de même qu'à l'objectif de création d'emplois qui en est partie intégrante, et qui ne peut être résolu uniquement par le développement agricole.

Si l'on prend en compte tous les objectifs énoncés dans le cadre de la politique économique visée pour le prochain plan, il apparaît alors que l'industrie ne peut que jouer un rôle de premier ordre dans le processus de développement et que loin d'être enfermée dans un champ limité, l'industrialisation devra forcément toucher des aspects diversifiés.

Les questions qui se posent alors sont en réalité d'un autre ordre :

- A quelle branche ou activité accorder la priorité ?
- Quelles sont celles que le contexte présent sous l'angle, soit des ressources de base (intrants, énergie, etc ...), soit du marché national (débouchés), autorise de développer ?
- Quelles sont celles qui peuvent être envisagées à terme en fonction des développements attendus dans les secteurs primaires ou d'infrastructure ?
- Quelles sont celles qui sont de nature à tirer profit de la position de carrefour qu'occupe le Burkina Faso du fait de sa situation géographique et qu'il pourrait valoriser sur le plan économique ?

Ainsi peut-on poser la question suivante :

III - Quelles industries faut-il développer ?

Quelles branches ? quelles activités promouvoir ? Compte tenu des orientations de base actuelles .

La première priorité se portera naturellement sur tout le champ des relations agro-industrielles . Tout d'abord quelles productions agricoles sont disponibles actuellement à grande échelle et sont susceptibles d'engendrer ou d'élargir une filière de transformation . Le coton par exemple en est une .

Peut-on aller plus loin que ce qui existe déjà et développer une industrie cotonnière plus large ? Jusqu'à quel stade ? Pour quel marché ?

Quelles productions agricoles existent actuellement de façon éparsée et sont susceptibles d'alimenter une transformation industrielle ? Y-a-t-il des productions de cueillette dans le domaine fruitier par exemple qui le permettrait ? Y-a-t-il des sous-produits agricoles utilisables par l'industrie ?

Quelles productions agricoles pourraient être entreprises ou élargies à court ou moyen terme sans investissements préalables et qui autoriseraient une transformation . Ce peut être le cas de certaines productions de légumes : tomates par exemple .

Quelles cultures de rente nouvelles , ou à élargir , pourraient être entreprises à partir d'investissements de mise en valeur agricole avec pour objectif des transformations industrielles ? Faut-il élargir la production sucrière ? Faut-il implanter de nouvelles cultures industrielles comme le soja ? A quel horizon ? A quelles conditions ? Pour quelle destination ?

En second lieu , il s'agit de voir de quels produits industriels l'agriculture a besoin . Quels sont ceux qui pourraient être aujourd'hui fournis aux activités agricoles présentes . Aus-

si bien dans le domaine des intrants que dans le domaine de l'équipement ou des installations .

Mais également quels produits industriels , intrants ou équipements , seront nécessaires au développement futur de l'agriculture , et ce en fonction du type ou des différents types d'agriculture qu'il est envisagé de développer . Quels seront les besoins de la mise en valeur en demi-produits tels que équipements d'irrigation si celle-ci doit connaître une grande expansion ?

De même quels demi-produits sont nécessaires à la valorisation des produits agricoles tels que les emballages ?

Enfin , en troisième lieu , et toujours dans les relations agro-industrielles , il convient de s'interroger sur les opportunités industrielles en relation avec l'élevage . Y-a-t-il place d'ores et déjà pour une industrie des aliments de bétail ? Y-a-t-il des sous-produits de première transformation industrielle de produits agricoles qui offrent une ressource pour ce type d'activités ?

Quel appui industriel peut on envisager à terme pour un développement plus ambitieux et plus organisé de l'élevage notamment en association avec l'agriculture ? Quels produits actuels ou à venir de l'élevage pourraient déboucher sur une industrie de transformation ?

Peut-on par exemple envisager de mettre en place une filière d'activité industrielle cuir et peau ? Les réponses que l'on pourrait apporter soit directement soit après études ou travaux de planification à ces questions définirait déjà un champ non négligeable à l'industrialisation .

Egalement dans la perspective d'un développement autocentré conforme aux orientations définies tant par la politique industrielle nationale que par la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique de toutes les ressources locales est à rechercher .

Au stade actuel il est encore difficile d'appuyer un déve-

loppement industriel sur les ressources vivrières qui , soit restent encore mal connues , soit exigent de résoudre des problèmes préalables à leur exploitation , comme c'est le cas du manganèse . Les opportunités d'investissement industriel , qu'il s'agisse de transformation de produits miniers ou d'appui industriel à l'exploitation minière , ne peuvent en conséquence être que fragiles et lointaines pour l'essentiel . Il reste cependant une marge de manoeuvre sur des catégories de produits plus limités .

N'y-a-t-il pas en effet quelques matières premières minérales dont la valorisation , même partielle , pourrait être envisagée ? C'est semble-t-il le cas pour les phosphates .

Ne doit-on pas rechercher quels produits naturels locaux pourraient être utilisés pour implanter une industrie de matériaux de construction ?

Dans la perspective d'un développement autocentré , la politique industrielle énoncée , comme les Directives du C.N.R pour l'élaboration du premier plan quinquennal du Développement Populaire invitent à " rechercher en priorité la satisfaction des besoins fondamentaux des masses populaires " .

Cette orientation suppose l'identification des besoins de la population dans le domaine des produits industriels et l'examen des conditions de leur production éventuelle . Quels biens sont consommés actuellement par la population burkinabé ? Lesquels correspondent à des produits de première nécessité ? Lesquels constituent des éléments d'amélioration du niveau de vie ? Peut-on valablement envisager de les produire localement ? Pour beaucoup de ces besoins , leur satisfaction par une production industrielle nationale représentera effectivement une substitution aux importations . Cependant la sélectivité dans le choix des produits à fabriquer en fonction des critères précédents distingue cette approche de la stratégie pure et simple de la substitution .

Enfin pour un pays comme le Burkina Faso le développement autocentré comporte forcément une dimension sous-régionale . Des pans entiers de l'industrie , y compris dans des domaines très liés à l'agriculture tels que le machinisme ou certaines catégories d'intrants resteront tributaires de pures et simples importations , si leur développement n'était pas approché dans un cadre sous-régional . C'est à ce niveau que la dimension des marchés réunis comme les économies d'échelle permettent d'aborder des productions comme celles de l'industrie mécanique et électrique et des biens d'équipement , et de rendre possible la fabrication de beaucoup de demi-produits , de biens intermédiaires et de biens de consommation . Le Burkina Faso est à la fois engagé dans la coopération sous-régionale et se trouve placé dans des conditions géographiques au voisinage de nombreux pays , qui devraient lui permettre d'être partie prenante à des projets à vocation régionale .

Dans quels domaines industriels le Burkina Faso peut-il rechercher ce type de coopération ? Quelles productions industrielles lui permettraient , malgré l'éloignement des côtes et les contraintes de transport , de se doter d'activités industrielles à vocation régionale ?

Ainsi partant des orientations nationales en matière de politique industrielle , il est possible de déboucher sur une stratégie dans laquelle les priorités pourraient être les suivantes :

- A court et moyen terme , recherche de toutes les opportunités industrielles permettant de valoriser la production agricole existante ou pouvant être disponible rapidement , et de fournir l'agriculture en produits dont elle a besoin dans la phase actuelle .
Egalement , valorisation des quelques ressources naturelles facilement utilisables notamment pour l'agriculture et les matériaux de construction . Enfin identification des produits de consommation de première nécessité ou porteur de progrès social dont la fabrication est souhaitable en substitut aux importations .
- A long terme , préparation d'une industrie plus intensément liée à l'agriculture et qui serait à la fois

préparée pour soutenir le développement de celle-ci tant en amont qu'en aval et harmonisée avec les étapes de ce développement . En même temps l'industrie s'appuierait davantage sur l'économie minière qui devrait commencer à prendre forme et pourrait mettre en oeuvre quelques projets de dimension régionale qui lui permettraient d'aborder la grande industrie et de se positionner davantage comme un pays exportateur de produits industriels .

Dans un tel cadre , il est également utile de définir par quels voies et moyens on va mettre en oeuvre les objectifs et priorités envisagés . Plusieurs séries de questions sont à examiner notamment du point de vue des types d'industries et du choix des opérateurs .

IV - D'abord , quel type d'industries promouvoir ?

Plusieurs aspects liés sont à considérer . En premier lieu , la taille des entreprises . Jusqu'à présent le Burkina Faso ne s'est pas engagé dans la création de grandes unités à quelques rares exceptions près (industries sucrières ou textiles dont l'importance reste d'ailleurs relative) . Mieux , aujourd'hui l'option en faveur de la P.M.E est affirmée clairement et avec force . Celle-ci paraît effectivement plus adaptée aux moyens financiers des investisseurs , à leurs capacités de maîtrise , ainsi qu'aux dimensions du marché . Aussi le développement de la P.M.E est considéré comme la meilleure voie pour assurer la meilleure efficacité des ressources investies , créer le plus d'emplois possibles grâce aux techniques moins capitalistiques qu'elles impliquent le plus souvent et assurer une répartition des activités industrielles le plus largement sur le territoire .

C'est en se basant sur tous ces aspects que la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique recommande " la création d'un réseau de petites et moyennes entreprises " .

Ne convient-il pas cependant de bien examiner les domaines où cette option est effectivement praticable ? N'y-a-t-il pas dans la gamme des branches et filières à développer certaines activités qui se prêtent très mal à des unités trop petites, notamment dans la transformation de certaines ressources naturelles agricoles ou non agricoles ? Inversement, n'y-a-t-il pas des branches ou des activités où il faut systématiquement rechercher la petite et moyenne entreprise. Peut-on aller plus loin et voir quels types d'activités se prêteraient à la création de petites entreprises de portée villageoise ; et quelles sont les contraintes à vaincre ainsi que les moyens et mesures à mettre en place pour faciliter une telle approche qui dans une première étape aurait l'avantage de disséminer des activités de nature industrielle ou pré-industrielle sur tout le territoire ?

Le second aspect relatif aux types d'industries concerne le problème de la technologie. Ici également le Burkina Faso n'a pas recherché jusqu'à maintenant les technologies les plus élaborées. Le choix est au contraire en faveur des technologies peu élaborées et fortement créatrices d'emplois ce qui est cohérent avec la priorité accordée à la P.M.E. " La politique industrielle du C.N.R privilégie les petites et moyennes unités industrielles employant des technologies simples et peu coûteuses " est-il affirmé. A partir de là, quel dispositif il faut mettre en place pour favoriser un tel choix ? Toutefois, il faut se demander si le choix en la matière n'est pas plus complexe. N'y-a-t-il pas des facteurs qui pour certaines industries commanderont l'adoption des technologies élaborées : notamment en raison des tailles exigées pour certaines activités, des nécessités de l'exportation voire même de la compétitivité des produits de la sous-région sur le marché burkinabé ? Et en ce cas, quelles dispositions prendre pour que les choix technologiques ne se transforment pas en handicaps pour les nouvelles industries ? et ce notamment au niveau des conditions et modalités du transfert de technologie.

Enfin, il faut prêter intérêt au niveau de transformation

envisagée par les projets industriels et les relations qu'ils peuvent entretenir avec d'autres activités . Trop souvent les initiatives d'investissement notamment dans les industries qui ont pour objet la substitution aux importations , concernent les derniers processus de fabrication apparentant les types d'industries envisagées à de simples assemblages ou conditionnements . Ne faut-il pas organiser la politique industrielle de manière à stimuler et avantager les types d'industries qui allongent le processus de fabrication ou élargissent les relations d'échanges intersectoriels ? Quelles mesures peut-on envisager pour ce faire ? Comment alléger les contraintes que cette approche suppose ?

V - Sur quels opérateurs va-t-on s'appuyer pour mettre en oeuvre les objectifs d'investissement industriel ?

L'Etat burkinabé a joué dans la période écoulée un rôle important dans l'investissement industriel , mais en même temps il s'est très souvent associé à des opérateurs privés et a laissé le champ ouvert à l'initiative privée . Officiellement les autorités demeurent favorables au secteur privé . Les directives du C.N.R pour l'élaboration du premier plan quinquennal de développement populaire rappelle ainsi la politique suivie en la matière : " En tout état de cause, l'Etat seul ne peut faire face à l'heure actuelle à tout l'effort impliqué par le présent plan quinquennal . Par conséquent , le secteur privé devra jouer le rôle qui restera encore longtemps le sien: investir dans les secteurs productifs de l'économie et promouvoir l'emploi et la formation des burkinabé " . A partir de ces orientations la mise en oeuvre des objectifs visés suppose de définir de façon plus détaillée le rôle et la place que l'on entend assigner à l'Etat . Quelles responsabilités il entend prendre dans l'émergence des projets ? A quels critères répond le souci de l'intervention de l'Etat dans le domaine des investissements industriels ? Quels types de projets ou d'activités il entend éventuellement se réserver ? Inversement quel rôle et place réserver aux acteurs privés ? Quelle part

réelle il peut apporter au développement industriel ? Mais surtout à quelles conditions et comment déclencher ces initiatives ? Y-a-t-il suffisamment de stimulants et de garanties à travers le code des investissements ou hors du code ? Quels points mériteraient un éventuel amendement et dans quel sens ?

C'est qu'en effet le développement industriel exige un milieu favorable capable de l'encourager , l'orienter et de l'appuyer .

VI - Quelles conditions mettre en place pour ce faire ?

Les exigences portent sur trois domaines principaux :

- Un cadre institutionnel adéquat . Dans les conditions actuelles le cadre institutionnel d'encadrement de l'industrie ne paraît pas suffisamment adapté pour apporter tout l'appui nécessaire au développement industriel .

L'administration de l'industrie ne dispose pas de suffisamment de moyens humains et matériels pour mener les tâches d'encadrement aussi bien celles d'information , de conception , de contrôle , que d'expertise technique .

La planification pour sa part n'offre pas ce cadre de cohérence et de sélection des actions qui devrait être le sien . Les projets ne résultent pas d'études systématiques et leur évaluation demeure insuffisante comme l'ont montré les déboires de certaines réalisations. Au niveau des structures de promotion , l'office de promotion de l'entreprise burkinabé , dont le rôle est d'assister techniquement et financièrement la P.M.E , de réaliser des études de pré-investissement et de rechercher des capitaux , ne semble pas avoir eu une efficacité souhaitable . Son dynamisme paraît limité et il ne semble pas avoir tiré parti de l'assistance technique dont il a bénéficié .

Enfin , la coordination intersectorielle , particuliè-

rement importante pour l'industrie qui dépend largement des activités d'autres secteurs ne semble pas suffisamment structurée et active . C'est ainsi par exemple que les projets industriels qui mettent en cause plusieurs ministères ont de grandes difficultés à progresser .

Sur tous ces aspects , se pose le problème de l'amélioration du cadre institutionnel , dans le sens du renforcement de sa capacité d'orientation , d'encadrement et de soutien au développement industriel . Quelles actions et quelles mesures il est possible de promouvoir dans le contexte présent pour répondre aux nécessités d'un développement industriel plus soutenu et plus efficace ? Quelle orientation donner à des structures de promotion de P.M.E ? Sont-elles opportunes dans le contexte burkinabé ? Si oui , quelles vocation et fonctions leur assigner ? Quelle orientation faut-il donner en conséquence à l'O.P.E.B pour remplir une mission qui devrait peut-être , être réexaminée à la lumière de l'expérience passée ?

- Des structures d'appui favorables :

Deux aspects parmi d'autres méritent une attention . En premier lieu la formation industrielle pour laquelle on constate d'importantes lacunes que révèlent les insuffisances au niveau de l'encadrement moyen et des gestionnaires dans les entreprises et l'absence totale de main d'oeuvre qualifiée sur le marché du travail . La formation initiale est faible . La formation dans l'entreprise semble être une préoccupation secondaire . Il n'y a pas d'institution nationale de perfectionnement pour l'industrie . Une politique de formation industrielle mérite d'être mise au point et qui déterminerait quelles sont les lacunes à combler , et quels moyens mettre en oeuvre pour y répondre soit au niveau des institutions nationales existantes , notamment par davantage de prévisions et de planification , soit par des actions ponctuelles pour remédier à tel ou tel problème identifié ?

En second lieu , les infrastructures industrielles : le Burkina Faso a fait déjà un effort significatif pour préparer les meilleures conditions physiques d'implantation d'unités de productions notamment par la création de zones industrielles . Cependant l'amélioration des infrastructures générales doit rester une préoccupation qui prend en compte les besoins immédiats et à terme de l'industrie . Ceci est particulièrement vrai pour l'énergie qui doit être préparé pour répondre au développement de l'industrie . Par ailleurs l'élargissement des activités industrielles à d'autres centres exigent que des dispositions soient prises pour créer les conditions nécessaires en infrastructures (énergie communications , télécommunications , eau ... etc) . Quelles recommandations et dispositions prendre pour ce faire ?

- Des politiques économiques et financières incitatives .
Les principaux domaines concernés touchent aux problèmes de la fiscalité , des douanes , du financement et des prix .

Sur le plan fiscal , le système d'imposition de l'industrie est considéré par les industriels comme trop complexe et trop lourd (1) dans les conditions prévalant au Burkina Faso , et ceux-ci souhaitent des dispositions fiscales plus avantageuses qui pénaliseraient moins leur compétitivité et encourageraient les exportations. En matière douanière , le principal problème posé par les opérateurs concernent le degré de protection insuffisant de la production nationale et les distorsions actuelles qui imposent dans certains cas le produit fini davantage que la matière première . Sur ce dernier point une disposition récente permet au cas par cas de dispenser les industriels de 75 % des droits de douane

(1) : Les taux d'imposition se sont effectivement aggravés mais la fiscalité n'est pas considérée comme plus pesante au Burkina par rapport aux pays voisins .

sur les matières premières . Dans le domaine du financement , il faut noter que le dispositif bancaire en place est assez large et diversifié . Il a été encore renforcé récemment en particulier par la création d'une institution de financement des entreprises (la Caisse Autonome des Investissements) qui prélève ses ressources sur le chiffre d'affaire des entreprises et doit les rétrocéder sous forme de prêts à des conditions avantageuses . Cette institution sera peut-être à même de répondre aux deux souhaits des opérateurs : davantage de long terme et des taux d'intérêt plus faibles .

Mais les principaux problèmes au niveau du financement concernent le peu de ressources propres dont disposent les investisseurs et les difficultés financières des entreprises . Sur ce plan les promoteurs et opérateurs estiment que la difficulté à obtenir des crédits constitue une contrainte majeure notamment pour les entreprises de taille modeste . Enfin le système des prix soulève de fortes récriminations des industriels privés comme publics qui estiment que l'homologation est un système trop lourd qui les handicape , les empêche de s'adapter aux conditions économiques réelles des couts de revient et engendre des problèmes financiers dans les entreprises . Ils souhaitent en conséquence un dispositif beaucoup plus souple en matière de politique des prix .

Dans tous ces domaines il s'agit de confronter la réalité constatée avec la marge de manoeuvre dont dispose le pays et de voir quelles recommandations ou mesures pourraient être suggérées dans le sens d'une plus grande incitation aux activités industrielles et d'un meilleur fonctionnement des entreprises .

On aborde ainsi un dernier grand problème qui touche à la problématique actuelle du développement industriel au Burkina Faso.

VII - Que faire pour améliorer le fonctionnement de l'industrie existante ?

Dans les conditions actuelles du Burkina Faso , c'est là une question de première grandeur qui constitue presque un préalable dans la mesure où il ne sert à rien d'investir à nouveau si le potentiel en place produit mal ou se détériore sous le poids de problèmes qu'il n'a pu résoudre . De plus , il est sûrement économiquement plus efficace d'investir dans la bonne marche et la remise en route d'un appareil industriel d'ores et déjà existant .

Les problèmes actuels ont été inventoriés dans les paragraphes précédents . Il convient ici de s'interroger sur la démarche à entreprendre pour y trouver des solutions ou en atténuer l'accuité . Quelles mesures peut-on recommander ou prendre pour améliorer les conditions de l'exploitation des entreprises ? Ces mesures concernent le plus souvent des actions à mener à l'intérieur de l'entreprise . C'est le cas pour toutes les questions d'organisation de la production ou de la gestion notamment financière et comptable . Toutefois certains problèmes pourraient être mieux résolus si des dispositifs de portée générale étaient mis en place : c'est le cas du problème de la qualification des personnels pour lesquels la politique et les actions de formation comme d'affectation du personnel technique peuvent aider à le résoudre . C'est le cas de la maintenance pour laquelle un dispositif de suivi et d'action commun aux entreprises pourrait être mis en place et agir sur l'établissement de programmes de maintenance , les interventions de réparation , les approvisionnements en pièces de rechange . Des solutions analogues peuvent être envisagées dans le domaine de la gestion comptable à travers par exemple la création d'un ou plusieurs centre de gestion qui pourraient être prestataire d'un tel service .

Une place particulière doit être faite au problème des entreprises arrêtées ou complètement épuisées . Il s'agit ici de définir l'approche et la politique concrète qui doivent être adoptées en la matière . Quelles entreprises doivent être sauvées ? Sur la base de quels critères ? Comment procéder à leur remise sur pied ? Qui doit mener de telles opérations ? Avec quels moyens ? En d'autres termes c'est tout le volet de la politique de réhabilitation qu'il convient de préciser avec

ses objectifs , ses voies et ses moyens en terme de programmes d'action sélectifs , réalistes et hiérarchisés ainsi qu'en termes opérationnels de démarche concrète à entreprendre .

+
+ +

L'ensemble des réflexions énoncées ici à titre indicatif comme les questions posées esquissent une certaine démarche globale face à la problématique du développement industriel au Burkina Faso .

Il apparait que le court terme pourrait être le temps de la reprise en mains de l'appareil de production en place pour l'aider à solutionner ses faiblesses et faire repartir les entreprises qui le méritent et pour lesquelles on peut mobiliser les moyens de leur relance .

Parrallèlement des actions et des politiques ponctuelles pourraient être menées , pour à la fois , préparer les nouvelles initiatives d'investissement et créer les conditions institutionnelles réglementaires et matérielles susceptibles de mieux encadrer l'industrie et favoriser les initiatives .

Le moyen terme c'est à dire la dernière période du futur Plan pourrait être celle des premières réalisations nouvelles axées sur la valorisation rapide des opportunités nationales d'investissement , les plus évidentes et les plus accessibles , notamment dans le domaine agro-industriel .

En même temps , la période du Plan , pourrait être , grace à un inventaire plus systématique des potentialités nationales agricoles , minières et de consommation de masse , mise à profit pour préparer une vision globale et à long terme du développement industriel prenant la forme d'un schéma directeur d'industrialisation qui serait le guide des actions à entreprendre au delà du Plan et sur la longue période .

Egalement , durant le prochain Plan , les possibilités de la coopération sous-régionale devraient être inventoriées avec

les pays de la région pour déboucher sur une ou deux réalisations d'envergure pouvant être entreprises à long terme . Ce serait le point d'ancrage essentiel , mais non exclusif , de l'industrialisation d'exportation que la stratégie au niveau du long terme ne peut ignorer .

98

QUATRIEME PARTIE : LE ROLE ET LE CONTENU

DU SEMINAIRE

Le séminaire vise à promouvoir une réflexion sur tous les aspects du développement industriel en vue d'apporter une contribution à l'enrichissement de la stratégie et de la politique industrielle notamment en définissant les voies et moyens de leur mise en oeuvre .

Cette réflexion est à mener en partant :

- Des orientations nationales définies par les autorités notamment à la faveur de la préparation du premier plan quinquénnal de Développement Populaire .
- Des objectifs et programmes de la Décennie du Développement Industriel de l'Afrique qui constitue un cadre de référence auquel le Burkina Faso a adhéré .
- D'une analyse correcte à la fois des potentialités et des limites qui déterminent le développement industriel et d'une saine appréciation du contexte ou il doit intervenir .
- De l'expérience acquise dans les étapes antérieures de mise en oeuvre des objectifs et programmes d'action en matière industrielle et des insuffisances qui ont pu être constatées .
- Des impératifs tenant au fait que le Burkina Faso en tant que P.M.A a encore plus besoin que d'autres pays de déclancher des actions de transformation et de croissance de son économie .
- Du contexte géographique dans lequel il se trouve et qui peut constituer pour lui une chance de développement .

Pour mener cette réflexion il a paru utile d'associer non seulement les acteurs quotidiens de l'industrialisation mais aussi ceux qui en déterminent le cours indirectement à travers leurs responsabilités propres dans des domaines très divers :

financier , commercial , administratif , agricole , institutionnel , infrastructures , ... etc .

De ce point de vue le séminaire est une occasion de les sensibiliser aux problèmes et contraintes de l'industrie largement tributaire de l'activité d'autres secteurs . Un des mérites du séminaire sera ainsi d'unifier et de coordonner les vues sur le développement industriel .

Cette contribution variée devrait permettre d'apporter des éléments de réponse à la problématique esquissée dans la partie précédente et restée volontairement au stade des questions. Il est probable que les réponses à ces questions ni toutes complètes ni toutes opérationnelles , devraient en tous cas avoir le mérite d'aller au fond des choses , aussi loin que l'expérience et les connaissances disponibles le permettront . Elles devraient également pouvoir dégager des recommandations les plus concrètes possibles et définir en tant que de besoin un programme d'action permettant d'engager la mise en oeuvre de la stratégie industrielle .

Pour mener à bien cette réflexion , la méthode de travail choisie privilégie le travail collectif au sein de groupes ou chacun sera inévitablement appelé à donner sa contribution . Mais l'ensemble des conclusions seront débattues et obtiendront le consensus de tous les participants .

Les thèmes retenus sont ceux qui regrouperont les problèmes les plus essentiels du développement industriel du Burkina Faso .

A la lumière des conditions présentes et des données propres au contexte industriel du Burkina Faso , il a été retenu trois thèmes principaux pour le séminaire :

- Thème I : Les choix du développement industriel

Ce thème devant permettre de détailler en partant d'une analyse des conditions propres du Burkina Faso les domaines d'action assignés à l'investissement industriel des années à venir et le parta-

ge des responsabilités entre les opérateurs étatiques ou privés .

Ce thème se subdivise en trois sous-thèmes :

- L'identification des contraintes et des atouts
- Le choix des branches et filières à développer
- Les opérateurs du développement industriel

- Thème II : Le cadre institutionnel et les mesures d'accompagnement .

Ce thème permettra d'examiner le contexte et l'environnement qui entourent le développement industriel et les meilleurs moyens de les rendre les plus dynamiques et les plus incitateurs .

Ce thème est divisé en trois sous thèmes :

- Les institutions d'encadrement du développement industriel
- Le code des investissements et les mesures incitatives
- Les structures et mesures d'appui .

- Thème III : La promotion , la réhabilitation et le fonctionnement de la P.M.E

Ce thème a pour but de privilégier le traitement des problèmes de la P.M.E sous l'angle à la fois de la dynamisation des initiatives et de la solution des difficultés rencontrées dans la marche des entreprises existantes .

Ce thème se décompose en trois sous-thèmes :

- Les voies et moyens de la relance des initiatives dans le secteur P.M.E
- Le champ et le programme d'action en matière de réhabilitation des P.M.E
- Les problèmes de fonctionnement des entreprises P.M.E et les mesures à prendre .

A N N E X E VII

LE SECTEUR PME:
ANALYSE ET OPPORTUNITES

D'après l'étude de M. Marcel Pandelet,
Consultant en promotion de PME

TABLE DES MATIERES

- . Analyse du Secteur PME - Structure Politique et Instruments de Promotion et de Soutien ; compris au niveau Financement
- . Analyse du Secteur Industriel
- I - Montant global des concours bancaires accordés aux entreprises
- I.1.Part de l'industrie
- I.2.Position de l'industrie dans le PIB
- I.3.Répartition des concours bancaires entre les entreprises privées et les entreprises d'Etat
- I.4.Répartition entre les crédits à court moyen et long terme
- I.5.Evolution des crédits à moyen et long terme pour les entreprises privées
- I.6.Répartition des concours bancaires par sous-secteurs industriels
- I.7.Classement par volume d'activité des sous-secteurs
- I.8.Le sous-secteur 31 - Fabrication des produits alimentaires, boissons et tabac
- I.9.Le sous-secteur 32 - Industrie textile, Habillement, cuir
- I.10.Le sous-secteur 33 - Industrie du bois et ouvrages en bois
- I.11.Le sous-secteur 34 - Fabrication du papier, imprimerie, édition
- I.12.Le sous-secteur 35 - Industrie chimique et produits chimiques
- I.13.Le sous-secteur 36 - Fabrication de produits minéraux et non métalliques

I.14. Le sous-secteur 37 - Industrie métallurgique de base

I.15. Le sous-secteur 38 - Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines, de matériels

. Identification des opportunités pour les Entreprises de petites et moyennes dimensions en particulier pour soutenir le développement rural

II - Commerce Extérieur

II.1. Comparaison des exportations et des importations globales

II.2. Produits alimentaires - Importations comparées aux exportations

II.2.1. Produits alimentaires d'origine animale - Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

II.2.2. Produits Laitiers - Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

II.2.3. Produits alimentaires d'origine végétale - Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

II.2.4. Produits de l'industrie alimentaire Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

II.2.5. Sucre et Sucrieries - Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

II.3. Boissons et Tabacs - Importations comparées aux exportations

II.4. Produits énergétiques - Importations comparées aux exportations

II.4.1. Evolution des quantités importées et des prix à la tonne

II.5. Matières Premières - Importations comparées aux exportations

II.5.1. Evolution des quantités importées et des prix à la tonne

- II.6. Graisses et huiles - Importations comparées aux exportations
 - II.6.1. Evolution des quantités importées et des prix à la tonne
- II.7. Machines et matériel de transport Importations comparées aux exportations
- II.8. Autres produits industriels Importations comparées aux exportations

- III - Détail des composants à l'Importation et à l'Exportation pour certains Secteurs
 - III.1. Importation Produits Chimiques
 - III.2. Importation Articles manufacturés
 - III.3. Exportation Articles manufacturés
 - III.4. Importation des ciments
 - III.5. Importation de fils et tissus coton
 - III.6. Exportation ouvrages en caoutchouc
- IV.1. Classement général des Secteurs importateurs
- IV.2. Classement par rubrique des Secteurs importateurs

- V.1. Classement général des Secteurs Exportateurs
- V.2. Classement par rubrique des Secteurs Exportateurs

- VI - Identification des contraintes économiques financières, techniques, commerciales et autres dans la promotion et le développement des PME sur l'ensemble du territoire
 - VI.1. Contraintes économiques
 - VI.2. Contraintes financières
 - VI.2.1. U R E B A
 - VI.2.2. C N D I
 - VI.2.3. C N C A
 - VI.2.4. La Caisse Autonome d'Investissements

VI.3. Contraintes techniques

VI.4. Contraintes commerciales

VII - La Promotion des Entreprises

VII.1. La Direction du Développement Industriel
et Artisanal - D D I A -

VII.1.1. La Promotion Industrielle

VII.1.2. Contrôle et Assistance

VII.2. Office de Promotion des Entreprises
Burkinabées

VIII - Classement des principales entreprises
burkinabées répertoriées par catégorie
d'activité

Liste des tableaux et tableaux

Indicateur économique: produit intérieur brut aux prix
du marché

Produit intérieur brut et ses emplois aux prix courants

Commerce extérieur - Decret No. 84-308/CNR/PRES/MCODIM/MF

Extraits de l'Ordonnance No. 84-023 CNR/PRES/MCSE/MF

Formulaire - Déclaration de chiffre d'affaires

Mode d'emplois du barème pour la détermination de la cotisation

Barème pour le calcul de la cotisation

Liste des entreprises industrielles du Burkina

Personnes rencontrées

I - ANALYSE DU SECTEUR PME
STRUCTURE POLITIQUE ET
INSTRUMENT DE PROMOTION ET DE SOUTIEN
y compris au niveau financement

Le secteur PME est présent mais il n'est pas répertorié. Aucun document ne permet de savoir dans quels domaines les PME opèrent, leur nombre, la contribution à l'économie nationale et l'emploi qu'elles procurent.

Bon nombre de ces entreprises sont à la limite de l'informel. Pour cerner ce secteur il convient d'en faire un véritable recensement et de réorganiser le registre du commerce pour connaître les secteurs d'activités dans lesquels ces entreprises exercent. Il convient également de se mettre d'accord sur la terminologie PME.

Que ce soit à la Direction du Développement Industriel et Artisanal, à l'OPEB ou à la Chambre de Commerce, le secteur PME ne fait pas l'objet d'une attention particulière par manque de moyens.

Il faut remarquer que tout le monde s'accorde à dire que le secteur mérite d'être mieux suivi, voir encouragé, mais il n'y a pas de bases convenables pour lancer une opération efficace dans ce domaine et surtout pas de moyens.

Il n'y a donc pas de politique PME en général faute de connaître le secteur; l'assistance se fait à l'occasion de la découverte d'une entreprise qui tout à coup émerge, étonne et attire l'attention des autorités. Dans ce domaine les ONG se montrent assez actives.

Quant aux financements, ils sont inexistantes bien que la BND ait une ligne de crédit de 2 millions d'unités de compte, soit 1,6 milliards de F.CFA, mis à la disposition par la BAD en 1983. Cette ligne de crédit est à ce jour intacte.

La PME est pratiquement inexistante dans le secteur 31 - Fabrication de produits alimentaires.

SECTEUR 32 - Textile et habillement

Elle n'a pas percé dans le secteur 32 - Textile et Habillement - mais semble démarrer dans le secteur du cuir.

.../

SECTEUR 33 - Industrie du Bois et Fabrication d'ouvrages en bois

semble être plus vigoureux au niveau PME, mais on ne connaît pas le nombre d'entreprises, la répartition de l'activité, meubles, menuiseries, bâtiment.

SECTEUR 34 - Fabrication papier - imprimerie - édition

Petit secteur qui semble bien progresser et accueille nombre de petites et moyennes imprimeries, non identifiées.

SECTEUR 35 - Industrie chimique

Ne semble pas présenter d'intérêt pour la PME, nous n'avons pas trouvé d'exemple significatif.

SECTEUR 36 - Fabrication de produits minéraux

Ne semble pas non plus faire de place à la PME.

SECTEUR 37 - Métallurgie de base

Est inexistante.

SECTEUR 38 - Ouvrages en métaux - machines et matériel

Est le secteur d'accueil par excellence de la PME. elle semble s'y être développée notamment dans la mécanosoudure, la mécanique générale, la serrurerie, etc...

L'analyse qui suit de l'ensemble des secteurs donnera une idée plus précise du volume d'activité.

*

ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL

L'information disponible concernant l'INDUSTRIE est dans son ensemble peu fiable et ne permet pas d'avoir une idée précise de l'activité dans les différents secteurs. Elle est inexistante pour ce qui concerne la PME.

En effet, le document édité par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie intitulé "Comptes Nationaux du Burkina-Fasso 1983", nous apprend que pour l'exercice 1980, seulement 51,2 % des entreprises contactées ont fourni les renseignements demandés, 40,9 % en 1981, 38,8 % en 1982 et 43,4 % en 1983.

Les chiffres fournis sont donc à utiliser avec prudence.

.../

Nous nous sommes reportés sur les statistiques économiques et monétaires produites par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour mieux cerner l'activité industrielle.

Nous sommes parti de l'hypothèse que toutes entreprises du type PME-PMI structurées et autres Sociétés industrielles privées ou d'Etat ont nécessairement recours aux différents concours apportés par les banques, que ce soit des concours à court terme, moyen ou long terme.

I - MONTANT GLOBAL DES CONCOURS BANCAIRES ACCORDES AUX ENTREPRISES

Les crédits cumulés CT - MT - LT pour l'ensemble des activités, non compris les crédits campagnes et les crédits CT - MT - LT affectés à l'industrie, qu'elle soit privée ou d'Etat, fait ressortir (tableau 1/A)

position en Décembre 1981 - crédit total	48,186	
Décembre 1982 - " "	52,812	+ 9,6 %
Décembre 1983 - " "	63,603	+ 20,43%
Juin /Juillet 1984 - " "	59,535	- 6,83%

I.1 - PART DE L'INDUSTRIE

Sur ces montants l'Industrie s'est vu affecter :

position en Décembre 1981 - crédit total	16 933	35,14 %
Décembre 1982 - " "	15 306	28,98 %
Décembre 1983 - " "	16 940	26,63 %
Juin/Juillet 1984 - " "	15 730	26,42 %

Le pourcentage affecté à l'Industrie baisse donc d'une façon très sensible, puisque de 1981 à 1984 celui-ci passe de 35,14 % à 26,42 %, soit un resserrement de 8,72 %.

I.2 - POSITION DE L'INDUSTRIE DANS LE P I B

L'indicateur économique : Produit Intérieur Brut aux prix du marché fait apparaître que la part de l'Industrie depuis 1975 est sensiblement constante puisqu'elle représente en pourcentage du P I B total

1975	13,5 %	17,1	MILLIARDS
1976	14,2 %	19,3	"
1977	12,6 %	21,3	"
1978	11,8 %	23,3	"
1979	13 %	30,5	"
1980	11,7 %	30,5	"
1981	11,9 %	36,4	"
1982	12,7 %	42,5	"
1983	12,4 %	49,2	"

.../

Par rapport à l'année de référence 1975, 1983 est inférieure de 1,1 % et par rapport à la meilleure année de 1,8 %.

Par contre, le rapport capitaux utilisés P I B dégagé

$$1981 \quad \frac{36,4}{16\,933} = 2,149$$

$$1982 \quad \frac{42,5}{15\,306} = 2,776$$

$$1983 \quad \frac{49,5}{16\,940} = 2,922$$

s'améliore en 1983, 2,922, contre 2,149 en 1981.

Nous ne connaissons malheureusement pas le P I B global pour 1984.

L'Industrie représente donc 12/13 % du P I B global aux prix marché et utilise 26,5 % des capitaux disponibles, nous ne pouvons pas apprécier la part de la Petite Entreprise qui elle n'a pas accès au crédit bancaire et à peine au crédit fournisseurs, pas plus que la part de l'artisanat.

I.3 - REPARTITIONS DES CONCOURS BANCAIRES ENTRE LES ENTREPRISES PRIVEES ET LES ENTREPRISES D'ETAT

Il faut remarquer (tableau 1/B) que l'ensemble des concours bancaires (CT + MT + LT) crédits campagnes non compris, tend à se partager presque à part égale entre les entreprises privées toutes activités confondues et les entreprises publiques.

	Global	Entreprises Privées		Entreprises Publiques	
Posit. Déc. 1981	48,186	27,651	57,35 %	20,535	42,62 %
" " 1982	52,812	30,116	57,02 %	22,696	42,98 %
" " 1983	63,603	34,508	54,25 %	29,095	45,75 %
Juin/Juil 1984	59,535	30,617	51,42 %	28,918	48,58 %

I.4 - REPARTITION ENTRE LES CREDITS A COURT, MOYEN ET LONG TERME

Le tableau n° 1/C renseigne sur la répartition des différents concours accordés aux entreprises privées toutes activités confondues et les entreprises publiques.

.../

Ainsi le crédit à court terme reste d'un niveau élevé.

Le crédit à moyen terme progresse légèrement et le long terme tend à diminuer.

	C.T		M.T		L.T	
Position Décemb.1981	25,421	52,76 %	18,586	38,37 %	4,179	8,67 %
" " 1982	31,403	59,46 %	17,893	33,68 %	3,516	6,66 %
" " 1983	35,770	56,24 %	24,867	39,10 %	2,966	4,66 %
Juin/Juillet 1984	31,539	52,92 %	24,983	41,98 %	3,013	5,06 %

I.5 - EVOLUTION DES CREDITS A COURT MOYEN ET LONG TERME POUR LES ENTREPRISES PRIVEES

Par contre, on remarquera que pour les entreprises privées toutes activités confondues, les concours à court terme tendent à augmenter au détriment des concours à long terme. Ceci explique peut-être l'augmentation des frais financiers qui viennent encore alourdir les intérêts des emprunts.

	C.T		M.T		L.T	
Position Décemb.1981	16,806	60,78 %	9,240	33,42 %	1,605	5,80 %
" " 1982	19,502	64,76 %	9,345	31,03 %	1,269	4,21 %
" " 1983	22,599	65,49 %	10,997	31,87 %	912	2,64 %
Juin/Juillet 1984	19,344	63,18 %	10,232	33,42 %	1,041	3,40 %

Les tableaux 1/D - 1/C - 1/E - 1/F donnent les utilisations déclarées à la Centrale des Risques du Burkina des crédits à court moyen et long terme pour la branche d'activité de l'Industrie suivant les sous-secteurs ci-dessous :

- 30 - Industries manufacturières
- 31 - Fabrication de produits alimentaires, boissons, tabacs
- 32 - Industrie des textiles de l'habillement et du cuir

.../

- 33 - Industrie du Bois et Fabrication d'ouvrages en bois
- 34 - Fabrication du papier - Imprimerie - Edition
- 35 - Industrie chimique et fabrication des produits chimiques
- 36 - Fabrication de produits minéraux et non métalliques
- 37 - Industrie métallurgique de base
- 38 - Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines de matériel
- 39 - Autres Industries manufacturières

I.6 - REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES PAR SOUS-SECTEURS INDUSTRIELS

Les tableaux ci-dessous donnent le volume des concours bancaires - court terme, moyen terme et long terme, cumulés et le pourcentage par rapport au volume global des concours affectés à l'industrie pour chaque sous-secteur.

	31		32		33	
Position Décemb.1981	9 333	55,12 %	2 468	14,47 %	302	1,88 %
" " 1982	8 039	52,52 %	2 429	15,87 %	321	2,10 %
" " 1983	8 930	52,71 %	2 690	15,88 %	420	2,48 %
Juin/Juillet 1984	7 500	47,68 %	2 838	18,04 %	365	2,52 %

	34		35		36	
Position Décem.1981	133	0,78 %	2 045	12,08 %	89	0,53 %
" " 1982	223	1,96 %	1 786	11,67 %	89	0,58 %
" " 1983	262	1,55 %	1 748	10,32 %	89	0,53 %
Juin/Juillet 1984	237	1,51 %	1 896	12,05 %	88	0,56 %

.../

	37	38	39
Position Décemb. 1981		2 563 15,15 %	
" " 1982		2 419 15,80 %	
" " 1983		2 801 16,53 %	
Juin/Juillet 1984		2 806 17,84 %	

1.7 - CLASSEMENT PAR VOLUME D'ACTIVITE DES SOUS-SECTEURS DE L'INDUSTRIE

Si l'on admet qu'il y a une relation directe entre le volume des concours bancaires et le volume d'activité, le classement par volume d'activité peut donc s'effectuer ainsi pour la dernière position connue

31 - 7 500 - 47,68 % - en baisse par rapport à 1981 de 24,44 %
32 - 2 838 - 18,04 % - en hausse " " " " " 15 %
38 - 2 806 - 17,84 % - en hausse " " " " " 9,48 %
35 - 1 896 - 12,05 % - en baisse " " " " " 7,8 %
33 - 365 - 2,21 % - en hausse " " " " " 20,80 %
34 - 237 - 1,51 % - en hausse " " " " " 78,20 %
36 - 86 - 0,56 % - stable

Il est également possible à l'aide des tableaux 1/D - 1/C - 1/E - 1/F d'apprécier comment sont financées les entreprises ; proportion des concours à court terme, moyen et long terme.

(Nous rappelons qu'il s'agit de comparer une partie des capitaux utilisés et non les chiffres d'affaires qui malheureusement ne sont pas connus).

1.8 - SOUS-SECTEUR 31

Fabrication de produits alimentaires, boissons et tabacs

Le sous-secteur connaît un fléchissement sérieux car il utilise 24,44 % des capitaux en moins qu'il y a quatre ans.

Les capitaux utilisés passent de 9 333, soit 55,12 % des capitaux mis à disposition pour l'industrie en Décembre 1981 à 7 500, soit 47,68 % de ceux mis à disposition en Juin / Juillet 1984.

.../

Nous ne pouvons pas définir la partie du sous-secteur qui est la plus touchée ou s'il s'agit d'une baisse générale.

C'est pourtant un des sous-secteurs qui devrait bénéficier d'un développement rapide.

I.9 - SOUS-SECTEUR 32

Industrie des textiles, de l'habillement et du cuir

Ce sous-secteur semble progresser légèrement car l'utilisation des capitaux progresse de 15 % depuis 1981.

Elle passe de 2 468, soit 14,57 % à 2 838 soit 18,04 %, la progression semble bénéficier pour l'instant aux textiles.

Ce sous-secteur se développera certainement dès que le secteur cuir sera plus organisé.

I.10 - SOUS-SECTEUR 33

Industrie du bois et fabrication d'ouvrage en bois

Ce sous-secteur représente une part peu importante du secteur.

La ligne augmentation en valeur (63 millions) entre 1981 et 1984 n'est pas significative.

En fait, ce secteur semble avoir des difficultés nombreuses pour se développer du fait même de la rareté des matières premières.

I.11 - SOUS-SECTEUR 34

Fabrication du papier - imprimerie - édition

Le sous-secteur semble peut important si l'on s'en tient aux chiffres. Il progresse et il double entre 1981 et 1984 passant de 133 = 0,78 % à 237 = 1,51 %.

En fait ce secteur semble bien répondre et suivre les besoins globaux, que ce soit dans le secteur public ou dans le secteur privé et il est probable que la capacité actuelle de production dans le domaine de l'imprimerie et l'édition n'est pas pleinement utilisée.

La fabrication du papier est inexistante.

I.12 - SOUS-SECTEUR 35

Industrie chimique et fabrication de produits chimiques

Ce sous-secteur stagne. Il ne représente que 12,05 % de l'emploi des capitaux en 1984 et cet emploi baisse de 7,8 % par rapport à 1981.

I.13 - SOUS-SECTEUR 36

Fabrication de produits minéraux et non métalliques

Ce sous-secteur ne représente pratiquement rien dans le secteur 0,56 % avec un concours bancaire pratiquement fixe.

I.14 - SOUS-SECTEUR 37

Industrie métallurgique de base

Inexistante. Il y a eu un projet qui n'a pas vu le jour, bien que des investissements aient été réalisés et qui à l'heure actuelle sont totalement perdus.

I.15 - SOUS-SECTEUR 38

Fabrication d'ouvrages en métaux, de machines, de matériels

Ce sous-secteur progresse légèrement. 9,48 % entre 1981 et 1984. C'est pourtant un sous-secteur qui est appelé à se développer pour servir d'appuis à la politique de développement agricole en lui fournissant le petit matériel agricole adapté. En fait il passe de 2,563 = 15,15 % en 1981 à 2 806 = 17,84 % en Juin/Juillet 1984.

II - IDENTIFICATION DES OPPORTUNITES

POUR DES ENTREPRISES DE PETITES ET MOYENNES

DIMENSIONS EN PARTICULIER POUR SOUTENIR LE

DEVELOPPEMENT RURAL

Les opportunités pour les entreprises de petites et moyennes dimensions ne manquent pas, elles iront même en se multipliant si une forme de pénurie apparaît faute de moyens pour pourvoir aux importations.

Toutefois, il faut remarquer que depuis plusieurs années les projets sont nombreux mais ne se réalisent pas.

L'OPEB a des études pleines ses armoires, mais celles-ci ne se concrétisent pas pour deux raisons :

- . la première, dans la majorité des cas le promoteur n'a pas la capacité d'apporter sa contribution et le financement ne peut se réaliser,
- . la seconde, les échecs des années précédentes ont refroidi les promoteurs notamment les promoteurs "commerçants" "hommes d'affaires" qui ont largement fourni les effectifs des patrons de la première génération.

.../

De plus, la quasi totalité des tentatives de lancement organisé de Petites entreprises est centré sur Ouagadougou, Bobodioulasso. La taille au-dessus de l'artisanat développé ne semble pas en mesure de s'implanter à l'échelon rural faute d'un marché suffisant.

Par ailleurs, pour mieux cerner les opportunités, nous avons fait une analyse du commerce extérieur et une comparaison des importations globales mais aussi une analyse par groupe de produits.

Nous avons détaillé les secteurs car dans l'optique d'une industrie auto-centrée et auto-entretenu par le développement agricole, il convient d'apprécier ce que ce secteur représente aujourd'hui.

II - COMMERCE EXTERIEUR

Pour mieux cerner la place de l'industrie actuelle et celle qu'elle peut occuper dans l'avenir, il convient de faire une analyse rapide de l'ensemble des importations des groupes de produits, comparés aux exportations.

II.1 - COMPARAISONS DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS GLOBALES

Importations globales tous groupes de produits comparés aux exportations.

Tableau 2A	IMPORT	EXPORT	% couverture	% progression	Valeur de l'écart
1978	51 075	9 600	18,79 %		41 475
1979	63 916	16 328	25,54 %	+ 25,14 %	47 588
1980	75 614	19 066	25,21 %	+ 18,30 %	56 548
1981	91 443	19 918	21,78 %	+ 20,93 %	91 443
1982	114 012	18 110	15,88 %	+ 24,68 %	95 902

L'écart de valeur en quatre ans a plus que doublé. La progression est de 123 %. L'analyse des groupes de produits nous permettra d'identifier ceux qui progressent le plus et pèsent le plus dans cet écart.

.../

II. 2 - PRODUITS ALIMENTAIRES

Importations comparées aux exportations - Produits alimentaires

Tableau 2B	IMPORT	EXPORT	% couverture	% progression	Valeur de l'écart
1978	12 330	3 983	32,30 %		8 347
1979	10 711	5 623	52,49 %	+ 15,11 %	5 088
1980	12 437	5 677	45,64 %	+ 16,11 %	6 760
1981	18 063	4 677	25,89 %	+ 45,23 %	13 386
1982	22 997	3 719	16,17 %	+ 27,31 %	19 278

La valeur de l'écart a plus que doublé en quatre ans, la progression est de 86,51 %.

Il convient de regarder ce qui se passe à l'intérieur de ce groupe pour voir comment se comportent les différents sous-groupes.

II. 2.1 - PRODUITS ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE

Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

	Tonnage	% progression	Prix moyen à la Tonne	% progression du prix moyen
1978	994		187 122	
1979	987	- 0,70 %	170 212	- 9,43 %
1980	2 053	+ 108 %	176 814	+ 3,88 %
1981	2 575	+ 25,42 %	219 029	+ 23,87 %
1982	3 582	+ 39,10 %	206 867	- 5,88 %

Ces produits représentent 0,65 % des importations totales.

.../

II.2 2 - PRODUITS LAITIERS

Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

	Tonnage	% progression	Prix moyen à la Tonne	% progression du Prix moyen
1978	12 786		272 720	
1979	11 401	- 12,14 %	203 490	- 34,02 %
1980	14 967	+ 31,27 %	192 957	- 5,45 %
1981	15 427	+ 3,07 %	303 809	+ 60 %
1982	11 153	- 38,32 %	421 500	+ 36,49 %

Ces produits représentent 4,12 % des importations globales.

II.2 3 - PRODUITS ALIMENTAIRES D'ORIGINE VEGETALE

Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

	Tonnage	% progression	Prix moyen à la Tonne	% progression prix moyen
1978	37 961		30 345	
1979	63 801	+ 68 %	49 513	- 32,27 %
1980	48 171	- 32,44 %	77 909	+ 57,37 %
1981	48 272	+ 0,21 %	117 148	+ 50,36 %
1982	42 957	- 12,31 %	125 055	+ 6,74 %

Ces produits représentent 7,20 % des importations totales, les quantités semblent baisser, mais le prix à la tonne augmente considérablement.

II.2. 4 - PRODUITS DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

	Tonnage	% progression	Prix moyen à la Tonne	% progression prix moyen
1978	3 304		435 579	
1979	2 245	- 50,73 %	472 160	+ 8,39 %
1980	3 031	+ 35 %	361 926	- 30,45 %
1981	3 926	+ 29,52 %	434 717	+ 33,92 %
1982	4 751	+ 21 %	602 609	+ 24,32 %

Les quantités augmentent mais également le prix à la tonne.

Ces produits entrent pour 2,51 % des importations totales.

II.2. 5 - SUCRE ET SUCRERIES

Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

	Tonnage	% Progression	Prix moyen à la Tonne	% progression prix moyen
1978	1 357		25 689	
1979	710	- 91 %	264 188	+ 419 %
1980	667	- 6,45 %	166 416	- 59,11 %
1981	5 575	+ 735 %	150 313	- 10,71 %
1982	5 483	- 1,67 %	200 802	+ 33,58 %

Les quantités sont en nette augmentation et le prix à la tonne également.

Ces produits représentent 0,91 % des importations totales.

II. 3 - BOISSONS ET TABAC

Importations comparées aux exportations

Tableau 2 C	Importat.	Exportation	% couverture	% progression	Valeur de l'écart
1978	1 101	3	insignifiant		1 098
1979	1 594	14	"	+ 28,60 %	1 580
1980	1 335	7	"	- 19,40 %	1 328
1981	1 990	17	"	+ 49,06 %	1 973
1982	2 497	42	"	+ 25,47 %	2 452

La valeur de l'écart a progressé considérablement puisqu'il est passé en 4 ans de 1 098 à 2 452, soit 123 % d'augmentation. Par contre, les quantités ont baissé à l'importation.

1978 = 5 401 T

1982 = 4 100 T

.../

Prix moyen à la tonne 1978 : 203 850 1982: 718 780

Le prix moyen à la tonne a triplé pendant cette période.

Les exportations sont inexistantes.

La part prise par ce groupe par rapport aux importations globales est de 2,19 %.

II. 4 - PRODUITS ENERGETIQUES

Importations comparées aux exportations

Tableau 2 D	Importation	Exportation	% couverture	% progression	Valeur de l'écart
1978	4 357	13			4 357
1979	7 241	93		+ 66,19 %	7 241
1980	9 985	22		+ 37,84 %	9 985
1981	14 221	34		+ 42,42 %	14 221
1982	18 756	1		+ 31,38 %	18 756

Cette rubrique concerne à 99,55 % que les produits pétroliers raffinés.

II.4. 1 - Evolution des quantités importées et du prix à la tonne.

	Tonnage	% Progressio	Prix moyen à la tonne	% de progression du Prix moyen
1978	119 953		36 322	
1979	145 700	+ 21,46 %	49 698	+ 36,82 %
1980	147 786	+ 1,43 %	67 563	+ 35,94 %
1981	133 939	- 10,34 %	106 175	+ 57,14 %
1982	138 875	+ 3,68 %	135 956	+ 27,72 %

Le prix à la tonne a augmenté de 3,7 fois sur la période 78/82 et la quantité importée n'a progressé que de 15,77 % pendant cette même période.

La part prise par ce groupe par rapport aux importations globales est de 16,45 %.

.../

II. 5 - MATIERES PREMIERES

Importations comparées aux exportations

Tableau 2E	Importation	Exportation	% couverture	% progression	Valeur de l'écart
1978	1 027	4 663	354 %		3 636
1979	1 622	8 230	407 %	+ 41,71 %	6 608
1980	1 806	11 267	523 %	+ 14,95 %	9 461
1981	2 460	12 524	409 %	+ 11,15 %	10 069
1982	3 003	11 201	272 %	- 11,81 %	8 198

Il s'agit essentiellement des arachides, de sésame du karité des cuirs et peaux, du coton en masse égrené. Le karité et le coton en masse représente à eux seuls 88,42 % du montant exporté au titre des matières premières.

II.5. 1 - Evolution des quantités exportées et prix à la tonne

	Tonnages	% Progression	Prix moyen à la tonne	% Progression du prix moyen
1978	34 984		133 290	
1979	57 904	+ 65,51 %	142 131	+ 6,87 %
1980	69 793	+ 20,53 %	161 463	+ 13,60 %
1981	72 506	+ 3,88 %	172 730	+ 6,97 %
1982	49 156	- 47,50 %	227 870	+ 31 92 %

L'année 1982 a vu une baisse simultanée du tonnage exporté pour le karité, les cuirs et les peaux et le coton en masse égrené. Baisse non compensée par l'arachide et le sésame.

Les matières premières sont les seules à être excédentaires à l'export comparé à l'import. La baisse 1982 due notamment au karité n'est certainement que passagère.

Ce groupe réduit l'écart des échanges de 7,19 %.

.../

II. 6 - GRAISSES ET HUILES

Importations comparées aux exportations

Tableau 2F	Importations	Exportations	% couverture	% progression	Valeur de l'écart
1978	1 094	319	29,15 %		775
1979	1 643	361	21,97 %	+ 50,18 %	1 282
1980	1 675	104	6,20 %	+ 1,94 %	1 571
1981	2 561	10	0,39 %	+ 52,88 %	2 551
1982	3 142	768	24,44 %	+ 22,68 %	2 404

Il s'agit essentiellement d'huiles et de graisses pour le matériel automobile.

II.6. 1 - Evolution des quantités importées et du prix à la tonne

	Tonnage	% progression	Prix moyen à la tonne	% progression du prix moyen
1978	4 938	+ 65,63 %	221 547	
1979	3 170	+ 3,09 %	200 904	- 10,27 %
1980	3 431	+ 34,88 %	198 671	- 1,12 %
1981	11 305	+ 34 %	226 536	+ 14,02 %
1982	14 056	+ 24,33 %	223 534	- 1,34 %

Les prix sont restés stables, l'augmentation de 78 à 82 est infime : 0,8 %.

La part prise par ce groupe par rapport aux importations globales est en 1982 de 2,76 %.

.../

II. 7 - MACHINES ET MATERIELS DE TRANSPORT

Importations comparées aux exportations

Tableau 2 G	Importations	Exportations	% couverture	% progression	Valeur de l'écart
1978	15 431	158	insignifiant		15 273
1979	17 999	1 536	"	+ 16,64 %	17 963
1980	21 880	431	"	+ 21,56 %	21 449
1981	22 057	1 105	"	+ 0,8 %	20 952
1982	25 001	644	"	+ 13,34 %	24 357

La valeur de l'écart passe de 15 273 à 24 357, soit 59,47 %

En 1982 :

- . les machines et appareils mécaniques représentent 31,11 % du montant importé
- . les matériels de transport ferroviaire " 3,02 % " " "
- . les matériels de transport routier " 44,97 % " " "
- . les matériels de transport aérien " 2,82 % " " "
- . les machines et appareils électriques " 18,05 % " " "

La part prise par ce groupe dans le montant des importations est en 1982 de 21,92 %.

II.8 - AUTRES PRODUITS INDUSTRIELS

Importations comparées aux exportations

Tableau H	Importations	Exportations	% couverture	% progression	Valeur de l'écart
1978	15 735	461	2,92 %		
1979	23 106	1 381	5,97 %	46,34 %	15 274
1980	26 496	1 558	6,24 %	14,67 %	21 725
1981	30 091	1 551	5,15 %	13,57 %	24 938
1982	28 540	1 765	4,62 %	26,73 %	36 371

.../

En ce qui concerne les importations, ce groupe comprend des produits chimiques, des articles manufacturés, des ciments hydrauliques, des fils et tissus de coton.

Pour les exportations ce groupe comprend des produits chimiques, des articles manufacturés, des ouvrages en caoutchouc (pneumatiques).

Compte tenu de son importance, il nous a paru utile de le détailler pour bien apprécier l'influence de ces divers composants.

III - DETAIL DES COMPOSANTS A L'IMPORT ET A L'EXPORT POUR CERTAINS SECTEURS

III. 1 - IMPORTATIONS PRODUITS CHIMIQUES

	Montant importé	Tonnage	% progression tonnage	Prix moyen à la tonne	% de progression du prix
1978	4 690	27 689		169 381	
1979	7 537	41 638	+ 50,37 %	181 012	+ 6,56 %
1980	8 700	30 401	- 36,96 %	236 174	+ 50,09 %
1981	10 144	37 590	+ 23,64 %	269 859	- 6,04 %
1982	12 197	41 755	+ 11,03 %	292 100	+ 8,24 %

L'augmentation en quantité est importante: 50,79 % de 1978 à 1982 et l'augmentation en prix à la tonne également 72,45% pour la même période. La part prise par ce secteur est de 10,69 % des importations totales.

L'exportation dans cette rubrique est insignifiante.

.../

III. 2 - ARTICLES MANUFACTURES

	! Montant ! importé	! Tonnage	! % progression ! tonnage	! Prix moyen à ! la tonne	! % progression ! prix moyen
1978	8 625	32 165		268 148	
1979	11 409	46 091	+ 43,29 %	247 532	- 8,32 %
1980	13 404	62 096	+ 34,72 %	215 859	- 14,67 %
1981	15 797	47 265	- 31,38 %	334 221	+ 54,83 %
1982	19 344	46 846	- 0,89 %	412 927	+ 23,54 %

Les quantités importées ont augmentées de 1978 à 1982 de 45,55 % et les prix moyens à la tonne eux passent pour la même période de 268 148 à 412 927, soit 54 % d'augmentation.

En ce qui concerne l'exportation pour la même rubrique, la situation est la suivante. La part de cette rubrique représente 16,96 %

III. 3 - EXPORTATION ARTICLES MANUFACTURES

	! Montant ! exporté	! Tonnage	! % progression ! tonnage	! Prix moyen à ! la tonne	! % progression ! prix moyen
1978	449	1 188		377 956	
1979	1 333	2 704	127 %	492 973	+ 30,43 %
1980	1 501	3 461	28 %	433 689	- 13,66 %
1981	1 485	2 805	- 23,33 %	529 411	+ 22,07 %
1982	1 715	3 246	+ 15,72 %	528 341	- 0,20 %

Les quantités livrées augmentent favorablement, 3,8 fois entre 1978 et 1982, le prix également progresse de 39,79 %

A noter que le prix à la tonne importée est de 412 927, alors que le prix de la tonne exportée est de 528 342.

Le taux de couverture dans ce groupe est en 1982 de 8,86 % et la part de cette rubrique représente 9,46 % des exportations globales.

.../

III. 4 - IMPORTATION CIMENTS - HYDROLIQUES

	! Montant ! imperté	! Tonnage	! % progression! ! tonnage	! Prix moyen ! à la tonne	! % progressio ! prix moyen
1978	! 1 161	! 70 812	!	! 16 395	!
1979	! 2 093	! 103 836	! + 46,60 %	! 20 156	! + 22,93 %
1980	! 2 664	! 117 527	! + 7,40 %	! 23 886	! + 18,50 %
1981	! 2 548	! 94 702	! - 17,76 %	! 26 905	! + 12,63 %
1982	! 4 218	! 128 988	! + 36,20 %	! 32 700	! + 21,53 %

Les quantités importées ont augmentées de 82,21 % de 1978 à 1982. Les prix eux ont fait un bond 99,45 %. Le prix a pratiquement doublé et la part prise par cette rubrique dans les importations globales est de 3,70 %.

III. 5 - IMPORTATION FILS ET TISSUS DE COTON

	! Montant ! importé	! Tonnage	! % progression! ! tonnage	! Prix moyen à ! la tonne	! % progressio ! prix moyen
1978	! 1 259	! 3 344	!	! 376 495	!
1979	! 2 067	! 5 535	! + 65,52 %	! 373 441	! - 0,8 %
1980	! 1 728	! 5 226	! - 5,95 %	! 330 654	! - 12,94 %
1981	! 1 602	! 3 309	! - 57,93 %	! 484 134	! + 46,41 %
1982	! 2 377	! 3 550	! + 7,28 %	! 669 577	! + 38,30 %

L'augmentation en quantité est faible + 6,16 % entre 1978 et 1982, par contre le prix lui subit une hausse importante 77,84 %.

La part de cette rubrique représente 2,08 % des importations globales.

.../

III. 6 - EXPORTATION OUVRAGES EN CAOUTCHOUC

	Montant exporté	Tonnage	% progression tonnage	Prix moyen à la tonne	% progression prix moyen
1978	150	150		1 000 000	
1979	545	571	+ 2,80 %	954 465	- 4,77 %
1980	784	949	+ 66,19 %	826 132	- 18,53 %
1981	770	801	- 18,47 %	961 298	+ 16,36 %
1982	924	775	- 3,35 %	1 192 258	+ 24,02 %

Ce secteur représente 5,10 % des exportations globales, il connaît une légère régression en volume et l'évolution du prix moyen à la tonne est de 19,22 % depuis 1978. Il s'appuie sur un marché intérieur important, ce qui favorise sa capacité à exporter.

IV . 1 - CLASSEMENT GENERAL DES SECTEURS IMPORTATEURS

	Montant	%
1 - Autres Produits Industriels	38 136	33,44
2 - Machines et matériels transport	25 001	21,92
3 - Produits alimentaires	22 997	20,17
4 - Produits énergétiques	18 786	16,47
5 - Graisses et huiles	3 142	2,75
6 - Matières premières	3 003	2,63
7 - Boissons et tabacs	2 947	2,58

IV. 2 - CLASSEMENT PAR RUBRIQUES DES SECTEURS IMPORTATEURS

	Montant	%
1 - Articles manufacturés	19 344	16,97
2 - Produits énergétiques	18 786	16,41
3 - Produits chimiques	12 197	10,70

.../

	<u>Montant</u>	<u>%</u>
4 - Matériel transport routier	11 243	9,86 %
5 - Céréales	8 219	7,20
6 - Machines et appareils mécaniques	7 780	6,82
7 - Produits aliment.origine végétale	5 372	4,71
8 - Produits laitiers	4 701	4,12
9 - Machines et matériels électrique	4 513	3,96
10 - Ciments hydroliques	4 218	3,70
11 - Graisses et huiles	3 142	2,76
12 - Matières premières	3 003	2,63
13 - Boissons et tabacs	2 947	2,58
14 - Produits industries alimentaires	2 863	2,51
15 - Fils et tissus de coton	2 377	2,07
16 - Sucre et sucreries	1 101	0,97 %
17 - Matériel transp.ferroviaire	757	0,66
18 - Produits aliment.origine animale	741	0,65
19 - Matériel transport aérien	707	0,62
	114 012	

V. 1 - CLASSEMENT GENERAL PAR SECTEURS EXPORTATEURS

	<u>Montant</u>	<u>%</u>
1 - Matières premières	11 201	61,84
2 - Produits alimentaires	3 719	20,52
3 - Autres produits industriels	1 765	9,75
4 - Graisses et huiles	738	4,07 %
5 - Machines et matériels transport	644	3,55
6 - Boissons et tabacs	42	0,23
	18 110	

.../

V. 2 - CLASSEMENT PAR RUBRIQUE DES SECTEURS D'EXPORTATION

	<u>Montant</u>	<u>%</u>
1 - Coton en masse égrené	7 592	41,92
2 - Karité	2 312	12,77
3 - Ovins et caprins	1 024	5,64
4 - Ouvrages en caoutchouc	924	5,10
5 - Articles manufacturés	791	4,38
6 - Bovins	750	4,14
7 - Graisses et huiles	738	4,07
8 - Cuirs et peaux	694	3,83
9 - Machines et matériels transport	644	3,55
10 - Volailles	515	2,84
11 - Sésame	443	2,44
12 - Tourteaux	431	2,37
13 - Légumes	403	2,22
14 - Produits aliment.origine animale	276	1,52
15 - Produits aliment.origine végétale	265	1,46
16 - Arachides	80	0,44
17 - Produits chimiques	50	0,27
18 - Boissons et tabacs	42	0,23
19 - Produits des industr.alimentaires	39	0,21
20 - Sucre et sucreries	18	0,08

	18 110	

.../

De ce qui précède on peut se rendre compte que ce sont les produits manufacturés qui arrivent en tête des importations avec 19 344 et 16,97 % des importations totales.

La PME peut trouver quelques créneaux mais elle ne peut pas prétendre se substituer aux importations,

- . sauf dans des cas précis où le marché national est important et porteur, exemple les cycles et motocycles,
- . le matériel de transport routier pourrait également faire une place à la PME : construction de citernes remorques et carrosserie, véhicules transports urbains,
- . les produits laitiers peuvent également accueillir des petites unités de transformation
- . l'industrie alimentaires peut offrir de nombreuses possibilités,
- . le conditionnement, l'emballage sont aussi en mesure de permettre la réalisation de projets de dimensions adaptées aux besoins,
- . les secteurs exportateurs devraient eux aussi, et à plus fortes raisons, générer des projets :
 - le karité pas suffisamment traité et exporté comme matière première en majeure partie,
 - les cuirs et peaux, si le secteur est organisé, il existe des projets dans ce domaine.
- . le matériel de transport pour l'agriculture
- . le matériel agricole, l'outillage agricole
- . le conditionnement de certains légumes et notamment les condiments dès lors où l'on peut produire du vinaigre et des emballages,
- . les boissons, jus de fruit divers et boisson traditionnelles.
- . le secteur de l'énergie peut aussi donner naissance à des initiatives, notamment dans le domaine des économies d'énergie, isolation, construction de bâtiments avec de nouveaux matériaux, etc...
- . l'organisation de la sous-traitance sur le plan national mais aussi sur le plan international, la qualité et le coût de la main-d'œuvre devraient permettre le montage de certaines opérations dans le domaine de la chaussure, de la confection ou autres.

.../

VI - IDENTIFICATION DES CONTRAINTES ECONOMIQUES FINANCIERES
TECHNIQUES, COMMERCIALES ET AUTRES DANS LA PROMOTION
ET LE DEVELOPPEMENT DES P.M.E SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

VI.1 - CONTRAINTES ECONOMIQUES

Outre sa position sahélienne, l'enclavement du BURKINA FASO représente une contrainte majeure qui entraîne un renchérissement des prix des matières premières (voir page 14 et 15) et des difficultés pour cadenser les approvisionnements et éviter les ruptures (1).

Les transports que ce soit le rail, la route ou l'aérien sont également très onéreux et pas toujours fiables.

A l'exception des productions agricoles de grande envergure comme le karité, le coton et peut-être plus tard le soja, le maïs ou autres grandes cultures industrielles, le pays est dénué de matières premières rapidement exploitables, autres que les minerais, les klinkers et phosphates. Il faut donc tenir compte de cet handicap.

Il convient de noter que tout ce qui peut être récupéré est effectivement récupéré, bois, métaux, emballages, etc...

Il faut également rappeler que l'énergie est chère et suffisante juste à la demande actuelle car celle-ci a baissé.

Le marché est un marché au faible pouvoir d'achat, il est très disséminé et difficilement accessible pendant certaines périodes.

L'appartenance du BURKINA FASO à la C.E.A.O met le pays dans les mêmes conditions que ses partenaires, mais aucune règle ne semble tenir compte de l'enclavement et de l'handicap pour l'avantager par des mesures de types compensatoires.

La révision du code des investissements qui a pris beaucoup de temps avant d'être réalisé, a été également un frein important à la création et au lancement de projets.

L'homologation des prix qui demande trop de temps est un frein important et une cause de manque à gagner sérieuse pour les entreprises.

(1) Le Gouvernement conscient de ce problème a pris un décret sur le commerce extérieur n° 84/308/CNR du 17.8.1984 portant sur une réduction de 75 % des taux du droit fiscal à l'importation sur les matières premières, les matières consommables et les emballages non réutilisables.

VI - 2 - LES CONTRAINTES FINANCIERES

Les investissements étrangers sont pratiquement nuls depuis plusieurs années.

Les investissements par les nationaux sont également au plus bas.

L'argent se concentre sur les opérations commerciales et il semble que la thésaurisation soit relativement importante au niveau du monde paysan.

Les promoteurs actuellement s'ils ont des idées et la technique n'ont pas d'argent pour effectuer leur apport.

Tout ceci accompagné d'un climat de morosité dans le monde des affaires, crée une stagnation des investissements que les initiatives du Gouvernement n'arrivent pas à faire disparaître ni, à plus forte raison, inverser la tendance actuelle.

Quelles sont ces initiatives :

VI.2. 1 - Création de UREBA

Union Révolutionnaire de Banque

Le capital de cette banque a été constitué par un prélèvement obligatoire sur les entreprises ou services d'Etat. Il n'est pas encore totalement versé.

L'UREBA doit financer des projets communautaires participatifs et décentralisés : Boulangeries, Cinémas, points de vente Faso Yard, Dépôts de produits pharmaceutiques, Fermes avicoles etc...

(A noter que le financement de boulangeries crée des charges récurrentes à l'importation).

VI.2. 2 - C N D I - Caisse Nationale des Dépôts et d'Investissements

Elle gère un fonds de participation du BURKINA-FASO aux capitaux des entreprises. La modification de l'activité de cette banque qui devient aussi commerciale peut dorénavant financer des projets.

VI.2. 3 - C N C A - Caisse Nationale de Crédit Agricole

Son action se développe et s'intensifie auprès du monde paysan à travers les I O R D (Organisme Régional de Développement).

Les actions sont nombreuses que ce soit dans le domaine du développement des cultures de substitution, mil, maïs, sorgo, soja, que le développement de la culture attelée ou le développement de la motorisation. La CNCA n'a pas les moyens ni les fonds pour s'intéresser en plus à des projets agro-industriels.

.../

VI.2. 4 - LA CAISSE AUTONOME D'INVESTISSEMENTS, créée le 6 Juin 1984.

Elle prélève systématiquement un pourcentage sur le chiffre d'affaires des entreprises d'après un barème.

Sont assujettis :

- . les Etablissements publics de l'Etat, sauf ceux ayant un caractère administratif,
- . les personnes morales ou physiques passibles de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux,
- . les personnes morales ou physiques passibles de l'impôt sur les bénéfices non commerciaux,

a partir d'un chiffre d'affaires supérieur à 5 000 000 de francs CFA annuel.

Cette Caisse Autonome d'Investissements a donc la charge de collecter les fonds mais doit également financer des prêts à taux bonifiés pour les entreprises.

Cette initiative devrait encourager les investissements car si les entreprises veulent récupérer leur versement du moins en partie, elles doivent investir.

Il est à craindre que cette mesure soit plus considérée comme un impôt supplémentaire que comme un moyen de réaliser un investissement complémentaire.

Il ne faut pas oublier qu'actuellement la plupart des Entreprises sont surdimensionnées et que l'outil de production en général tourne à la moitié sinon moins. Investir encore revient à accroître les difficultés, cotiser revient à perdre de la trésorerie, trésorerie déjà exangue.

Il y a là des aménagements à trouver pour rendre cette mesure efficace, c'est à dire pour déclencher des investissements productifs nouveaux ou encore relancer des investissements qui ne produisent plus.

Par ailleurs, pour les entreprises existantes on se rend compte en examinant les concours fournis par les Banques que les concours à court terme "le découvert, la facilité de caisse" est en augmentation alors que le moyen et long terme s'anéantissent.

Les frais financiers ont tendance à augmenter d'une façon dangereuse et aggravent les frais financiers dus aux emprunts initiaux.

Pour les entreprises qui fonctionnent "normalement" les frais financiers sont lourds. Pour celles qui ont des difficultés, ces frais financiers viennent aggraver la situation et contribuent à limiter les trésoreries sinon à les faire disparaître. Le fonds de roulement des entreprises est quasi inexistant ce qui a une répercussion sur l'approvisionnement, la production, le délai et le volume des affaires.

VI.3 - CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques ne sont pas absentes, elles ont même une influence importante sur la rentabilité des projets.

Les transferts de technologie ne sont pas effectués convenablement notamment avec certains partenaires asiatiques.

Le lancement terminé, la période d'assistance et de transfert a été trop courte sinon inexistante dans certains cas.

La maintenance des équipements a été négligée et beaucoup de machines et d'outillages sont hors d'usage. Il faut avant tout réparer et remettre en état de marche les équipements.

Des matériels fonctionnent dans de mauvaises conditions faute d'entretien convenable, d'un réglage correct et entraînent des surconsommations de matières premières, une augmentation des coûts et une qualité médiocre. Le tout se répercute sur la rentabilité et nous ne parlons pas de la productivité qui est ridicule et grève aussi la rentabilité des affaires.

Si la main-d'oeuvre est bonne, une habileté manuelle certaine, une conscience professionnelle remarquable, l'encadrement moyen est pratiquement inexistant et les "ingénieurs" sont dans les bureaux et services administratifs ou ils font tout autre chose que celles pour lesquelles ils ont été formés.

Il y a là un gaspillage de moyens humains dû à une utilisation irrationnelle des moyens humains, à une absence de moyens, de programmes de formation pour l'encadrement moyen qu'il soit technique ou administratif.

Ce point nécessite un examen particulier et une action d'envergure pour remédier à ce vide d'encadrement.

En fait, il y a des gens formés aux techniques d'encadrement moyen, chefs d'équipes, contremaîtres, chefs d'atelier mais ils sont expatriés et ils ont en général acquis leur qualification à l'étranger.

- . Transfert de technologie
- . Maintenance industrielle
- . Gestion de production
- . Gestion de la qualité
- . Normalisation dans certains cas, notamment pour l'export

tout ceci est à mettre en place pour redémarrer ou lancer de nouveaux projets.

.../

VI. 4 - CONTRAINTES COMMERCIALES

Les grandes compagnies ont réduit leur dispositif commercial, dans certains cas elles l'ont supprimé, ne laissant qu'une antenne.

Le négoce Burkinabé n'a pas les moyens de reconstituer ces circuits commerciaux.

Un effort est fait et devrait porter rapidement ses fruits par FASO YARD, en développant son circuit de distribution, en créant de nouveaux points de vente et en y installant des gérants nationaux cautionnés. La distribution à l'intérieur sera effectivement plus efficace si la formation des hommes est bien faite, l'encadrement sérieux et bien entraîné et le contrôle sans faille.

Les difficultés d'accès existent, mais l'infrastructure routière ne peut être améliorée d'une seule fois et partout à la fois. La distribution des produits de base, de première nécessité et autres sera améliorée au profit du consommateur rural et paysan.

Ce n'est pas là la seule contrainte au niveau commercial. Les produits burkinabés se trouvent en concurrence directe avec les produits fabriqués soit en Europe, soit dans les pays voisins. Le niveau de prix, la qualité, le conditionnement, les marges aux distributeurs ne sont pas toujours en faveur du produit national. La publicité également contribue à promouvoir des produits concurrents.

Tout un travail de marketing est à faire dans ce domaine et des campagnes de sensibilisation peuvent être efficaces pour la promotion des produits nationaux.

VII - LA PROMOTION DES ENTREPRISES

Le Ministère de la Promotion Economique est doté de deux dispositifs qui doivent contribuer à la promotion des entreprises.

VII. 1 - LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ARTISANAL - (D D I A)

Cette Direction comporte deux départements.

VII. 1.1 - La Promotion Industrielle scindée en 3 Services:

- . Le Service de Promotion et de Planification Industrielle
- . Le Service des Investissements prioritaires
- . Le Service infrastructures.

.../

VII. 1.2 - Contrôle et Assistance

Cette Direction examine l'ensemble des projets présentés à la demande d'agrément ou tous projets privés ou d'Etat ayant besoin d'un concours pour le financement.

Elle donne son opinion sur la qualité du projet, sa viabilité, l'intérêt, etc...

Cette Direction suit également ou génère des études.

Les moyens dont elle dispose sont réduits et ne lui permettent pas de faire les investigations qui s'imposent sur le terrain.

VII. 2 - OFFICE DE PROMOTION DES ENTREPRISES BURKINABEES (O P E B)

Cet office est en pleine restructuration et il ne dispose pas des moyens matériels et humains pour accomplir une tâche efficace de promotion et encore moins d'assistance.

Cet office étudie des projets, ses armoires en sont pleines mais ils n'aboutissent généralement pas car les promoteurs qui s'adressent à l'OPEB n'ont pas les capacités financières leur permettant d'apporter leur contribution au projet.

Quant à faire de l'assistance l'OPEB ne dispose pas des hommes capables d'en faire efficacement dans les PME déjà structurées.

Par contre, si l'OPEB avait des moyens il pourrait s'intéresser à certaines petites entreprises qui sont à la limite de l'informel.

*

* *

VIII - CLASSEMENT DES PRINCIPALES ENTREPRISES BURKINABEES
REPERTORIEES PAR CATEGORIE D'ACTIVITE

- 30 - Industrie manufacturière
 26 entreprises, dont 8 sont arrêtées ou à restructurer.
- 31 - Fabrication de Produits Alimentaires Boissons Tabacs
 16 entreprises, dont 3 sont arrêtées ou à restructurer.
- 32 - Industrie du Textile, de l'Habillement et du Cuir
 5 entreprises, dont 1 est arrêtée et à restructurer.
- 33 - Industrie du Bois et Fabrication d'ouvrages en bois
 5 entreprises.
- 34 - Fabrication du Papier Imprimerie Edition
 2 entreprises
- 35 - Industrie chimique et Fabrication de produits chimiques
 5 entreprises.
- 36 - Fabrication de produits minéraux et non métalliques
 (matériaux de construction)
 4 entreprises, dont 3 sont arrêtées ou à restructurer.
- 37 - Industrie métallurgique de base
 Néant
- 38 - Fabrication d'ouvrages en métaux de machines et de matériels
 5 entreprises, dont 1 arrêtée et à restructurer.
- 39 - Autres Industries manufacturières
 Néant

TOTAL 68 entreprises, dont 16 sont arrêtées ou à restructurer.

Il est clair qu'au moins un quart des entreprises répertoriées est hors circuit.

30 % des entreprises de l'industrie manufacturière sont arrêtées problèmes techniques et financiers

.../

18 % des entreprises alimentaires
problèmes techniques, financiers et commerciaux

75 % des entreprises de matériaux de construction
problèmes de marché.

Pour toutes ces entreprises, il convient de faire un bilan exact et d'évaluer convenablement les possibilités de relance, que ce soit avec ou sans le concours des promoteurs d'origine.

*

* *

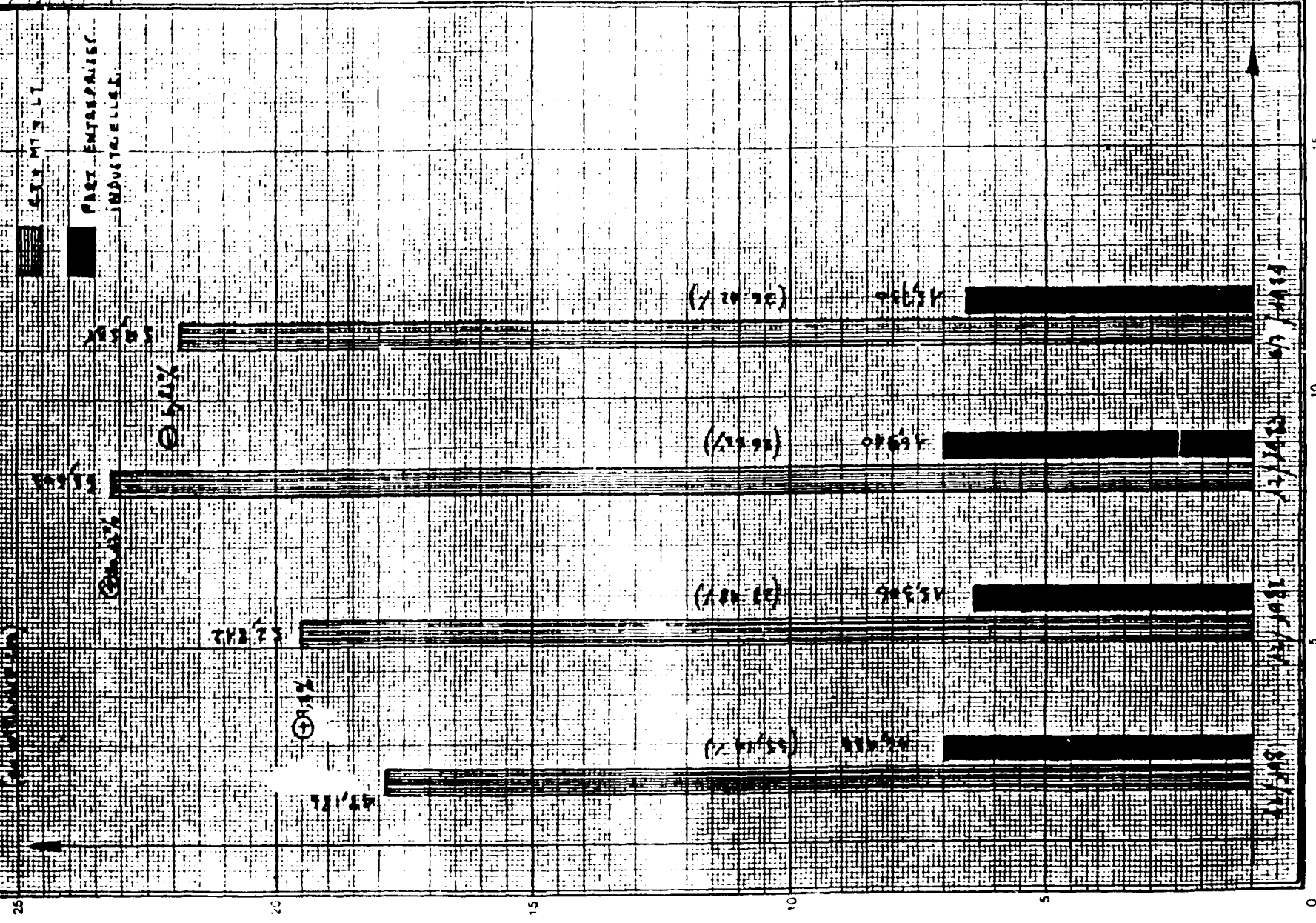
- LISTE DES TABLEAUX -

- 1.A - Affectation à l'Industrie du crédit CT, MT, LT par rapport au montant global des crédits CT, MT, LT cumulés
- 1.B - Evolution du crédit à court moyen et long terme cumulé répartition entre les entreprises privées et publiques
- 1.C - Répartition du crédit global entre le CT, MT, LT Part du secteur privé et du secteur public
- 1.D - Utilisation déclarée à la centrale des risques des crédits CT, MT, LT pour la branche d'activité Industries manufacturées 1981
- 1.E - id 1982
- 1.F - id 1983
- 1.G - id 1984
- 2.A - Importations ensemble des groupes de produits comparées aux Exportations
Importations comparées aux exportations
- 2.B - Produits alimentaires
- 2.C - Boissons et Tabacs
- 2.D - Produits énergétiques
- 2.E - Matières premières
- 2.F - Graisses et huiles
- 2.H - Autres produits Industriels
- 3.A - Indicateurs économiques - PIB au prix du marché 1975/1983
- 3.B - Formation brute de capital fixe en valeur et % par rapport au P I B
- 3.C - Evolution de la consommation privée.

*

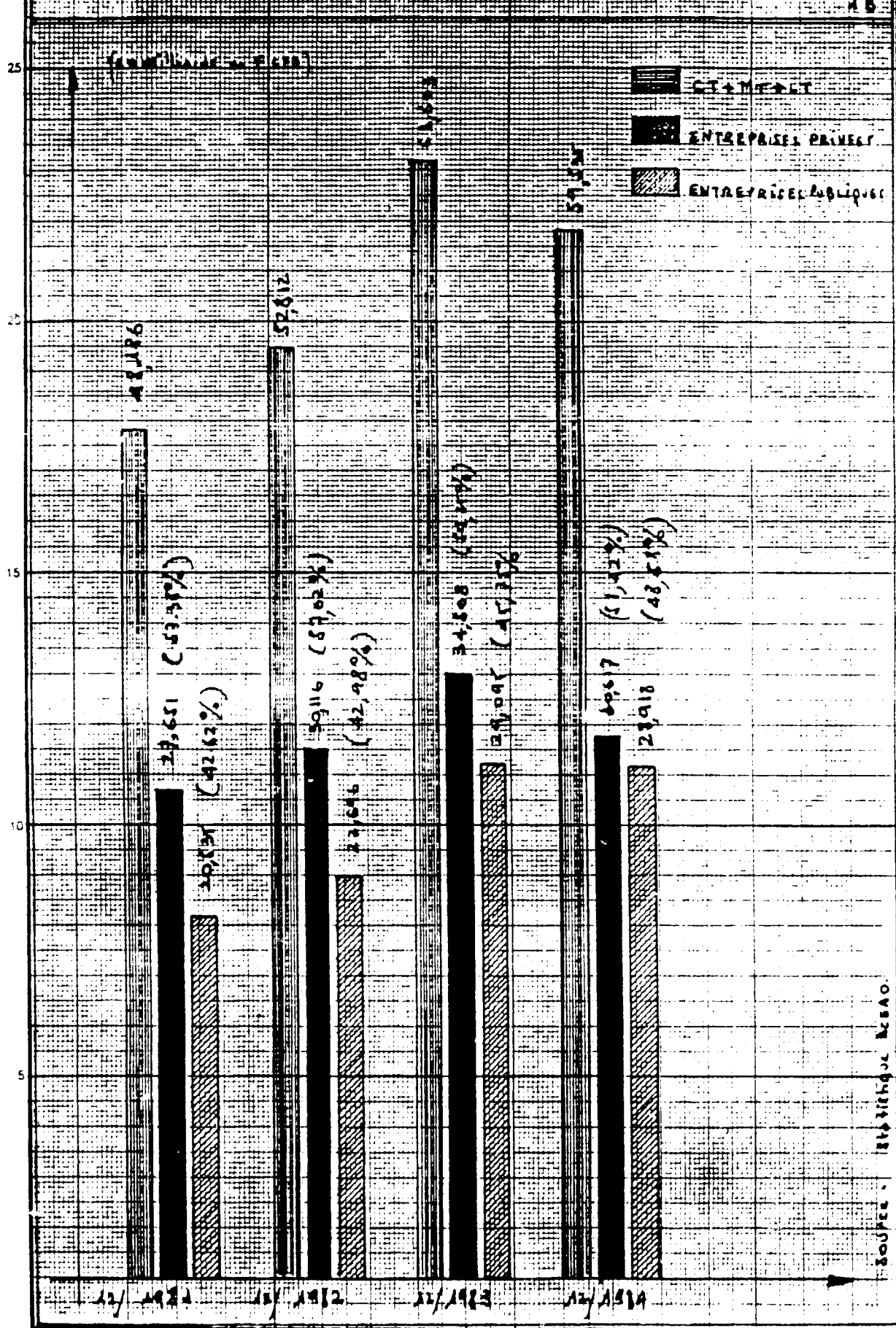
* *

REPERMITION A LIMPAIS DE CEMENTO DE MULLA PARA ANAROT
ADQUISITION DE MATERIALES DE CONSTRUCCION EN EL AREA DE
INDUSTRIALIZACION



INDUSTRIALIZACION

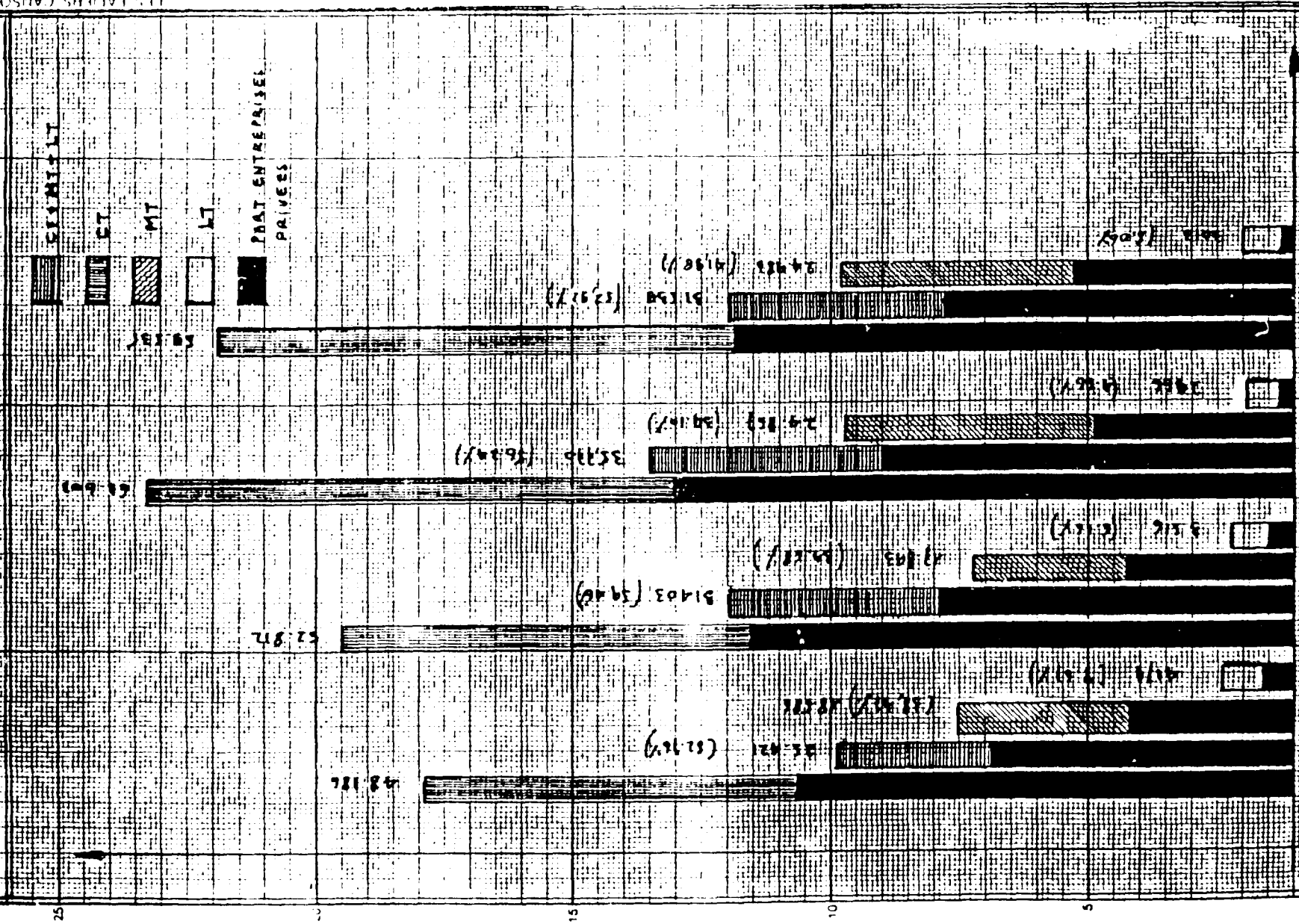
FIGURE 10. EARLY, SHORT TERM, MEDIUM TERM, LONG TERM CUMULATIVE INVESTMENT ENTERPRISE INVESTMENT, 1951-1954



SOURCE: STATISTIQUE G.S.A.O.

STATISTIQUE G.S.A.O.

REPARTITION DU CREDIT GLOBAL ENTRE LES PRINCIPALES CATEGORIES DE CREDIT
 COMPTABLEMENT



1971 1972 1973 1974

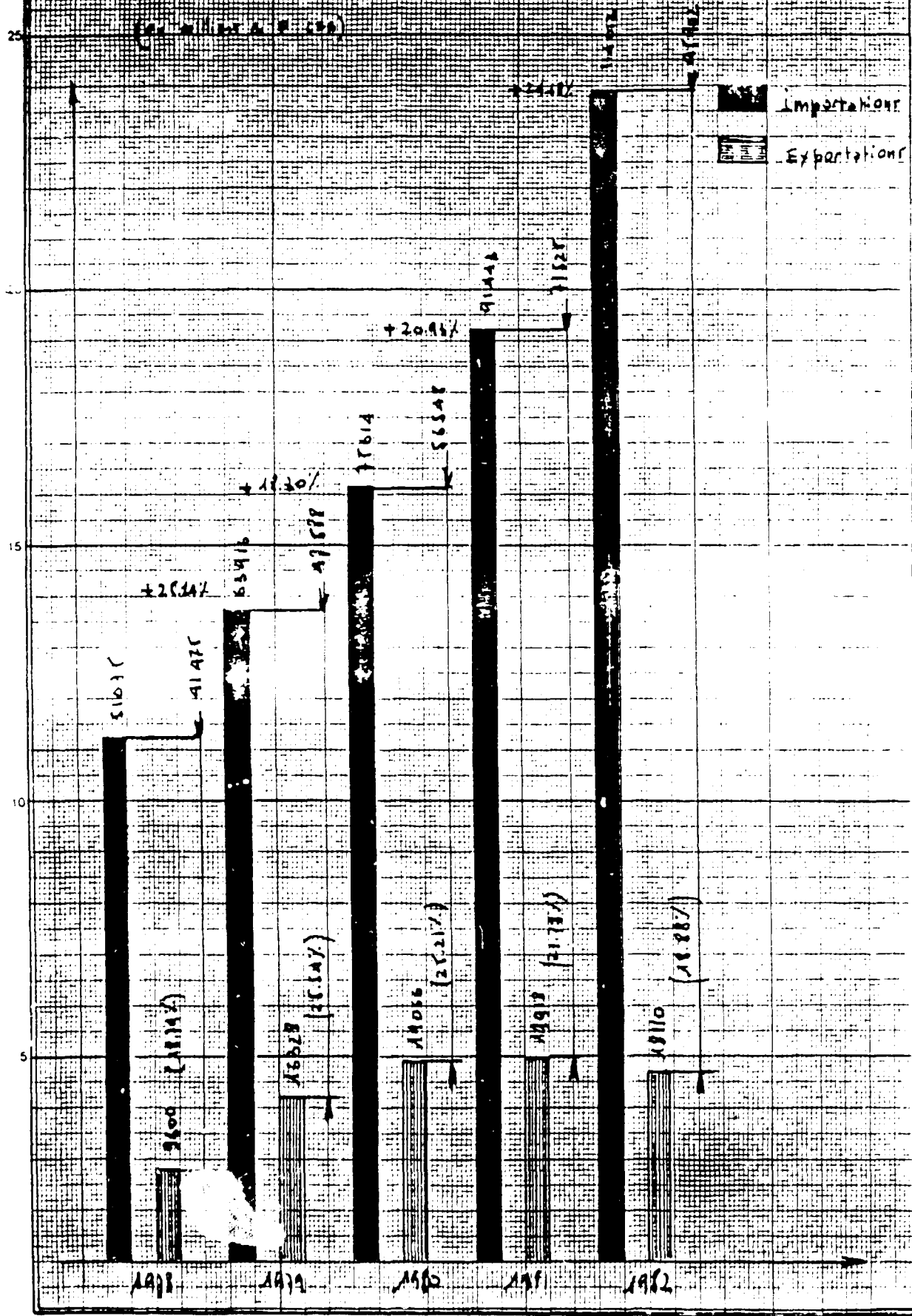
31	1064 (21.5%)	514 (24.0%)	
	1202 (24.5%)	1137 (53.5%)	
	2428 (48.5%)		
32	1217 (24.5%)		
	1212 (24.5%)		
33	321 (6.5%)		
	222 (4.5%)		
	99 (2.0%)		
	223 (4.5%)		
34	142 (2.9%)		
	46 (0.9%)		
	35 (0.7%)		
35	1786 (36.5%)		
	891 (18.0%)		
	693 (14.0%)		
	212 (4.3%)		
36	84 (1.7%)		
	15 (0.3%)		
	44 (0.9%)		
	30 (0.6%)		
	2419 (49.5%)		
37	1220 (24.5%)		
	102 (2.1%)		
	397 (8.0%)		
		TOTAL	52012
		TOTAL	21872

MILLINGTON DELAWARE A LA SEMINAR DE PI DIQUEET DELI KOSKILTA COUNT TEAMK - PROGRAM TERORIS KONTROL
 PUN LA KANALHE BAKHIDIE H ENDAUTALIS MANUFACTURADIBAN EN 1982 (KONTROL TERORIS)

IMPORTATIONS ENSEMBLE DES GROUPES DE PRODUITS
 COMPARÉES AUX EXPORTATIONS

ZA

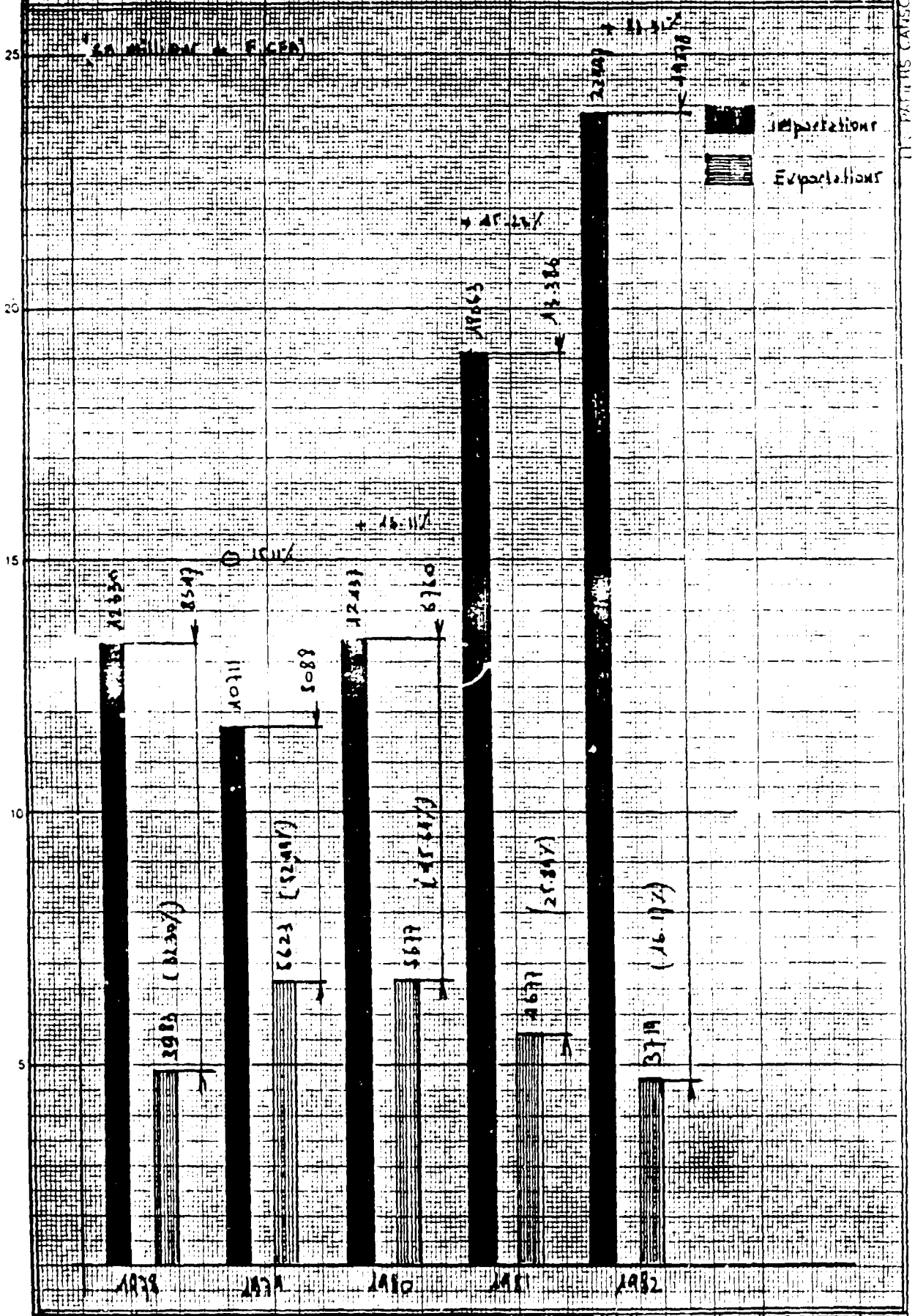
(en millions de CFA)



UNIVERSITY MICROFILMS

IMPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS
COMPAREES AUX EXPORTATIONS

Produits alimentaires



L. P. H. H. S. CARSON T. M.

IMPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS COMPAREES AUX EXPORTATIONS

BOULON & MACHIN
20

25

20

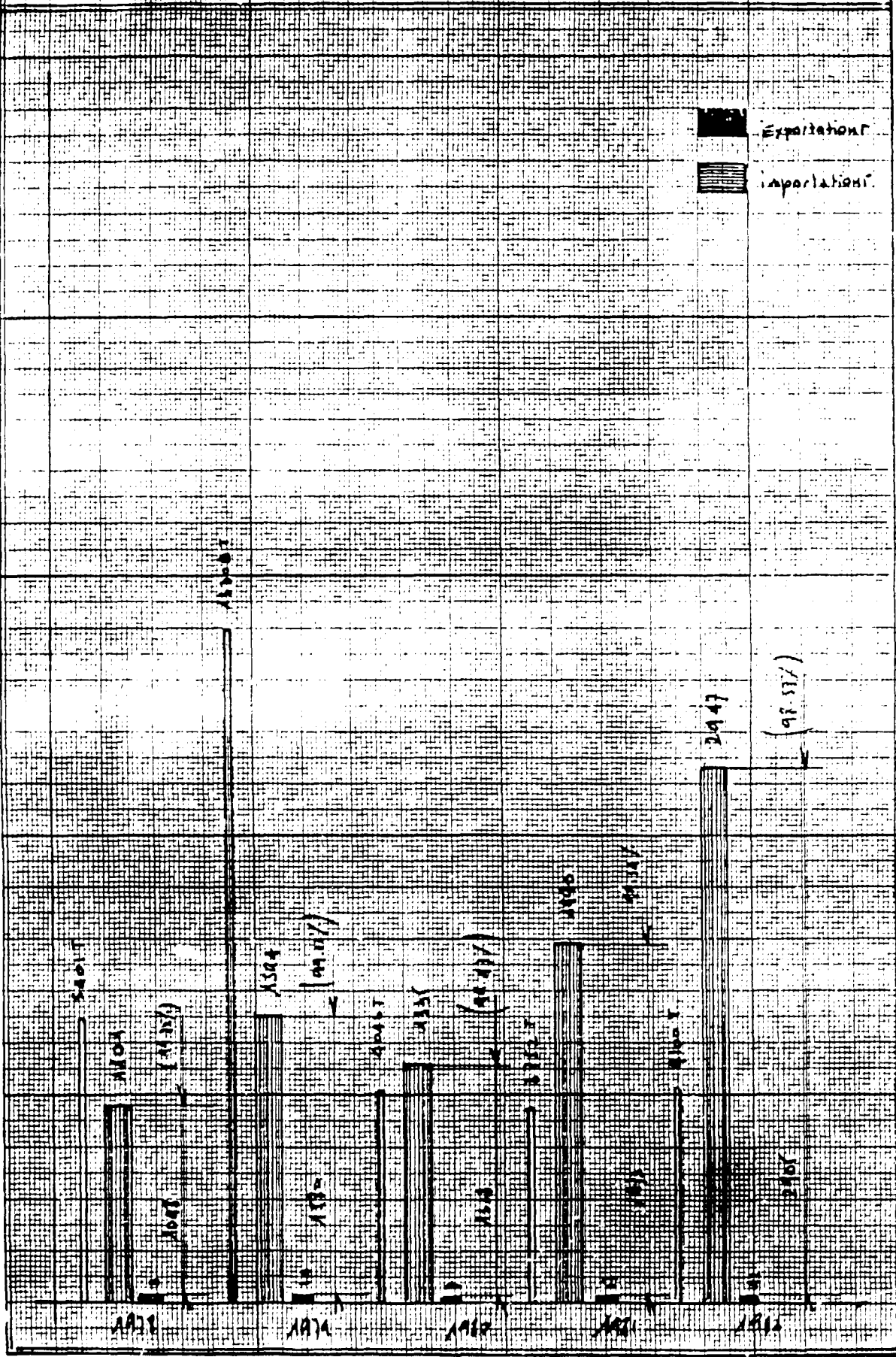
15

10

5

0

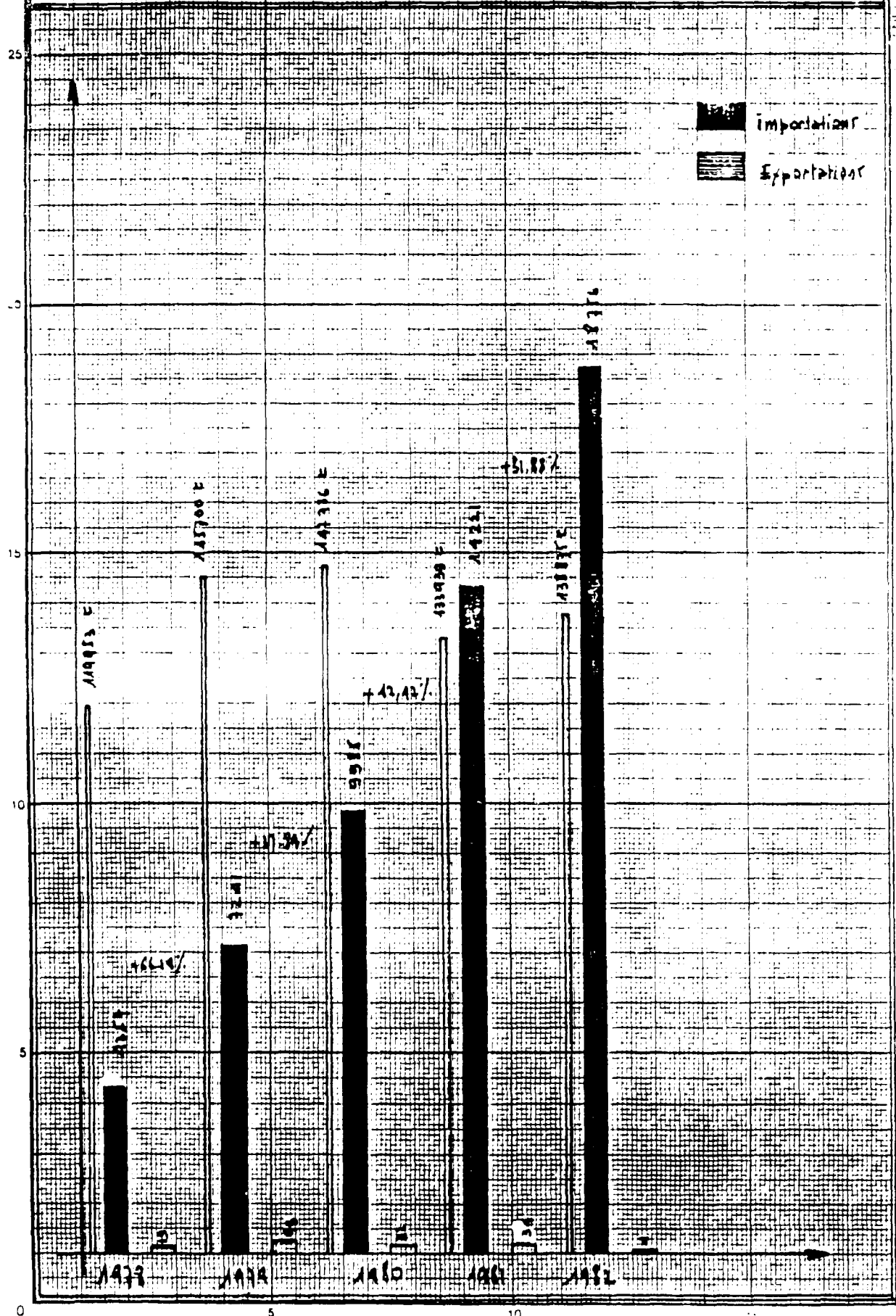
Exportation
Importation



L. PAULIS - G. ROSE

IMPORTATIONS PAR GROUPES DE PRODUITS. Produits énergétiques
COMPARÉES AUX EXPORTATIONS

20



0

5

10

15

25

50

15

10

5

Imports
Exports

1979

1980

1981

1982

IMPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS MATIÈRES PREMIÈRES
COMPARÉES AUX EXPORTATIONS

2 E

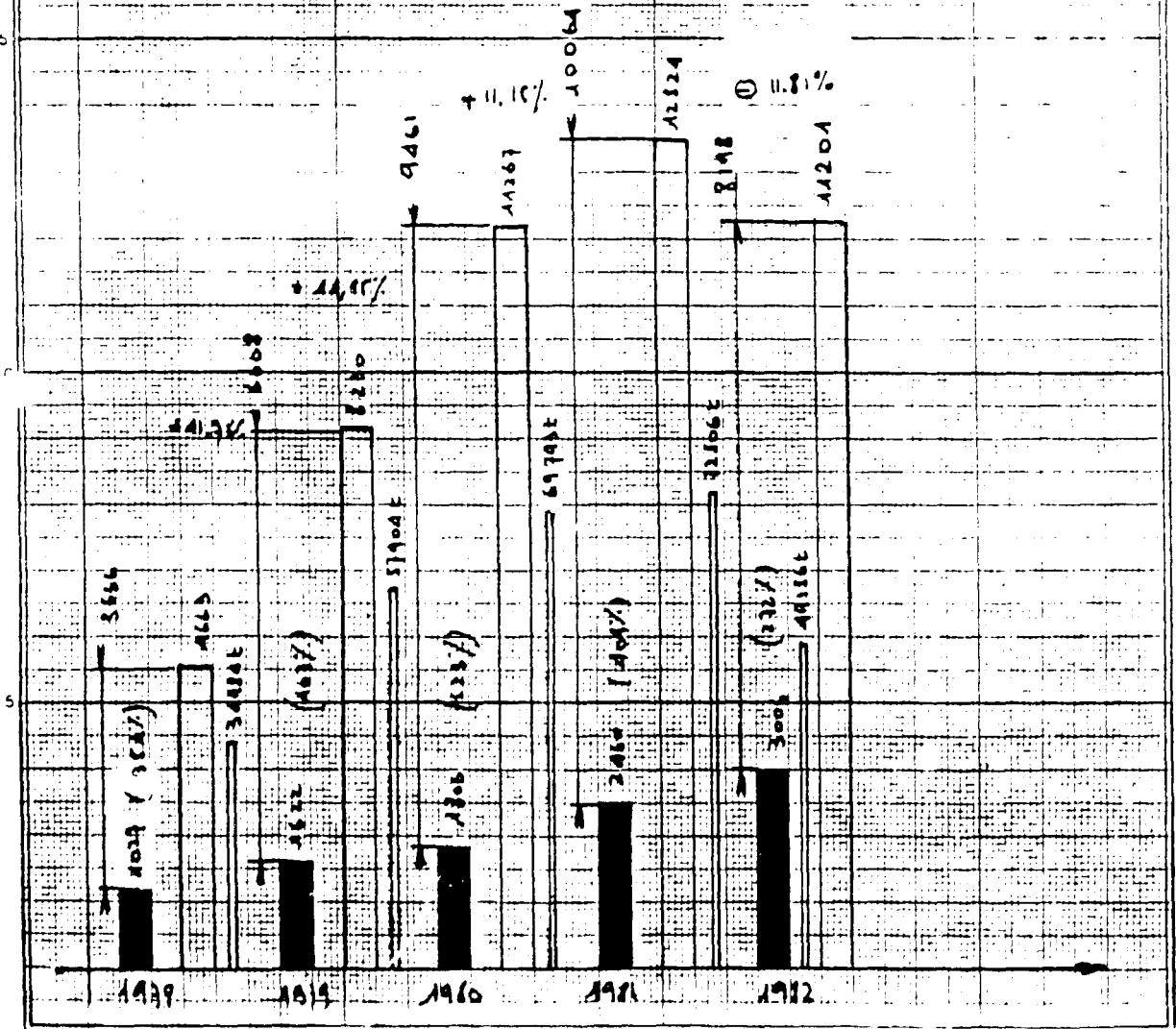
(en millions de FFA)

Imports
Exports

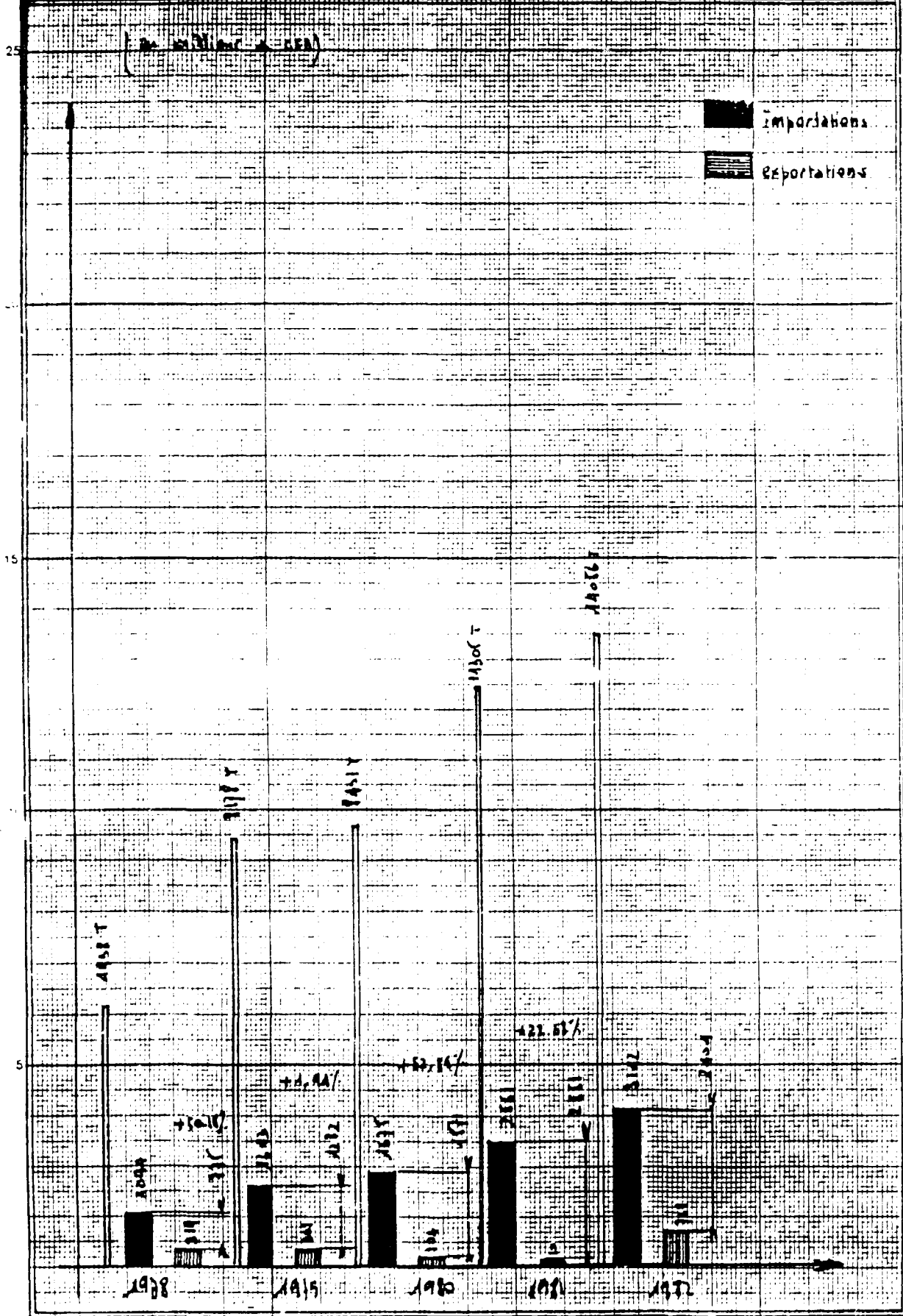
25

15

10



IMPORTATIONS PAR COMPTES DE PRODUITS : Escaliers & huiles
COMPAREES AUX EXPORTATIONS



IMPORTATIONS PAR GROUPE DE PRODUITS, Machines & Matériel de Transport
COMPARÉES AUX EXPORTATIONS

25

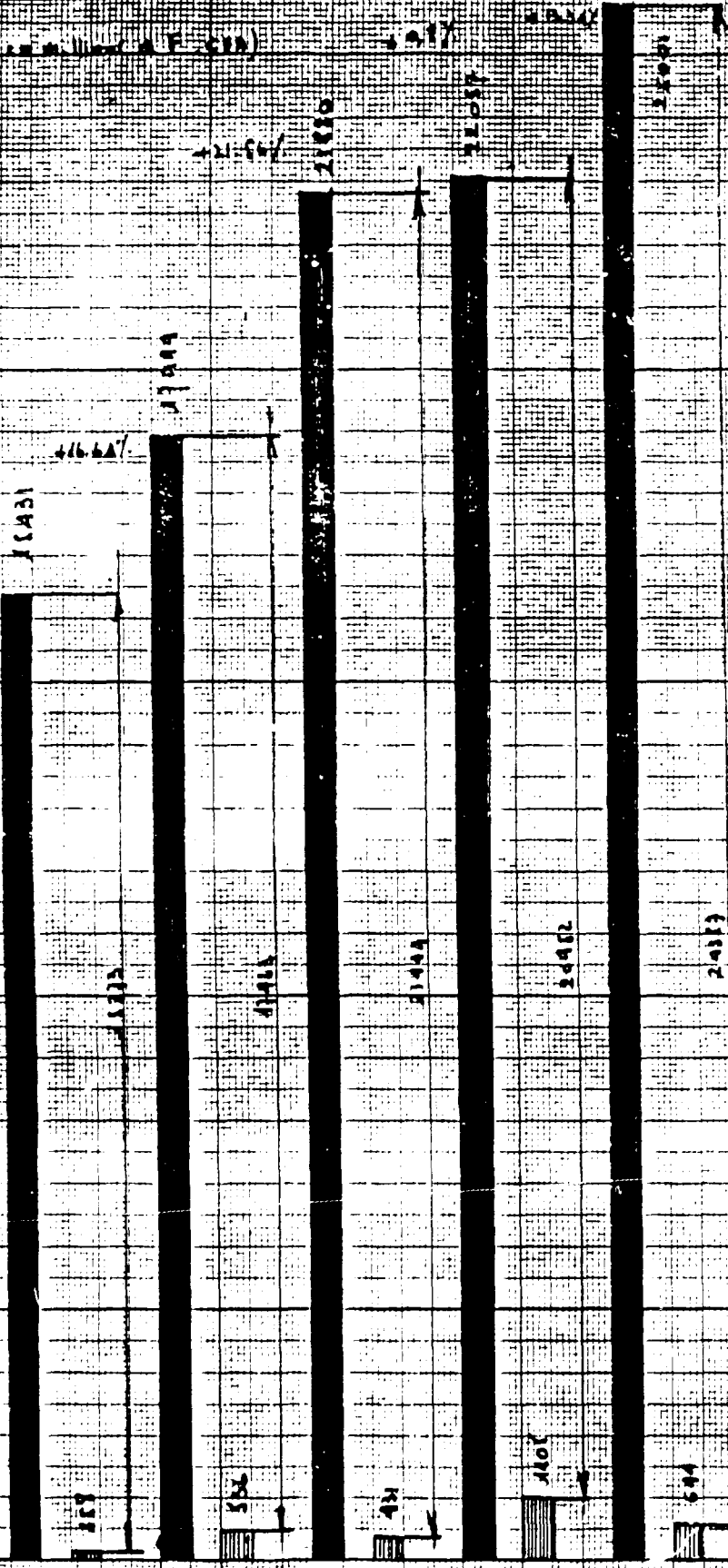
25

15

0

5

importations
exportations



1978

1979

1980

1981

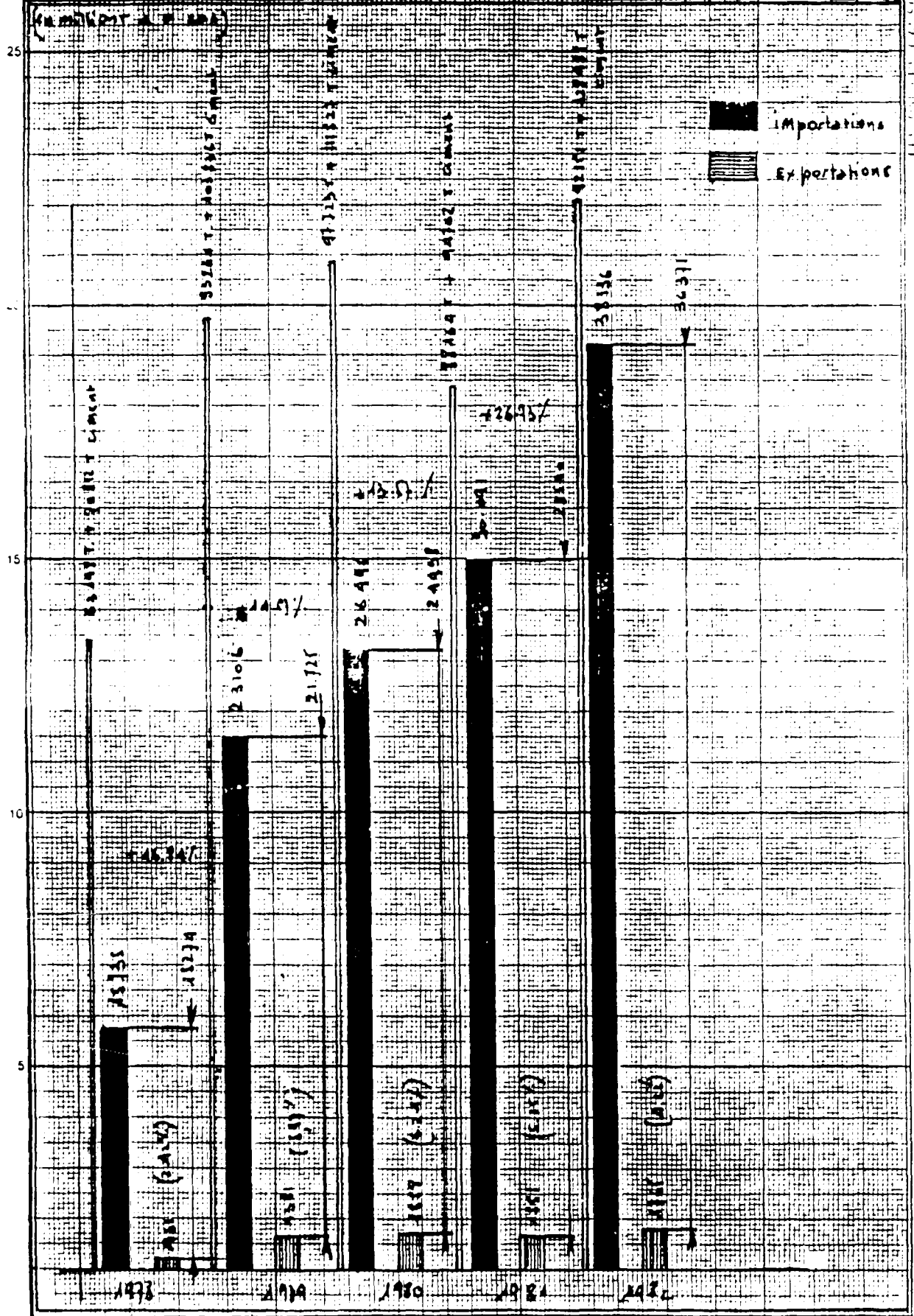
1982

LES PAPIERS CARSON - FRAP

IMPORTATIONS PAR COMPRESSE BOONETS
COMPRESSES AIR EXPORTATIONS

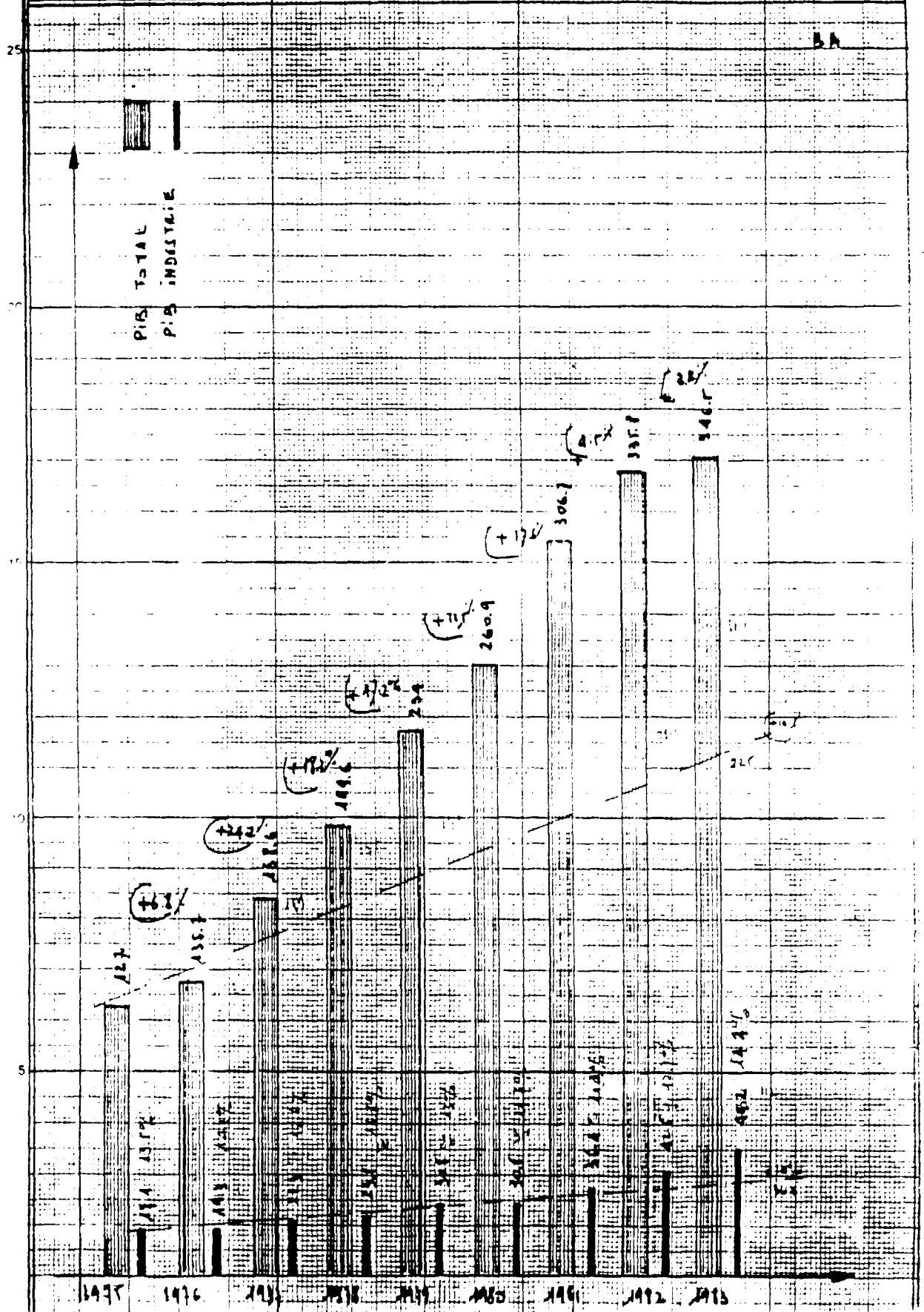
Inter-Countries included

2 M



-5-

INDICATEUR ECONOMIQUE : PRODUIT INTERIEUR BRUT AUX PRIX DU MARCHE
(EN MILIARDS DE FCFA)

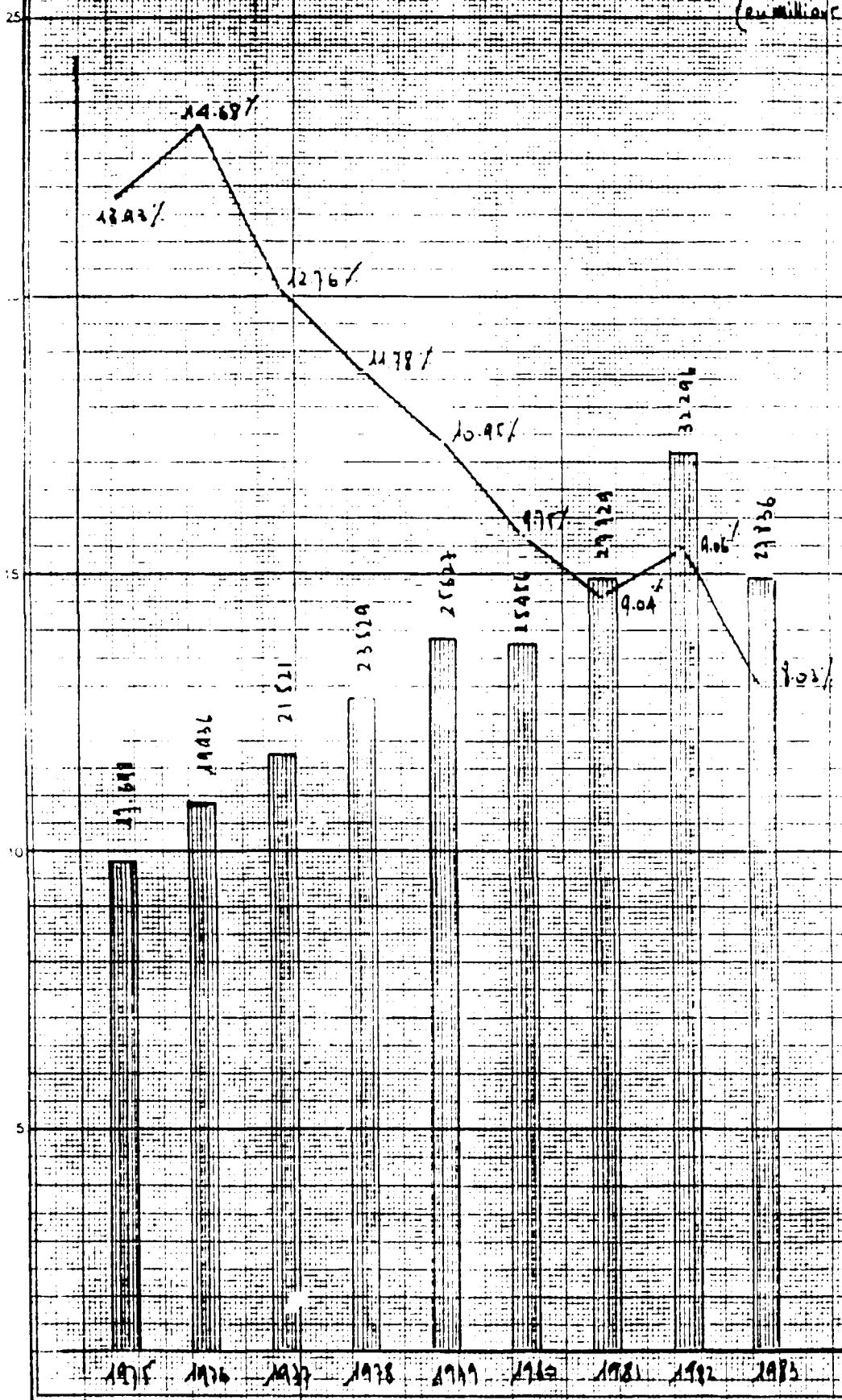


FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE EN VALEUR

EN % PAR RAPPORT AU P.I.B.

(en millions de F.C.F.A)

3.8



LES TRACES CARTE

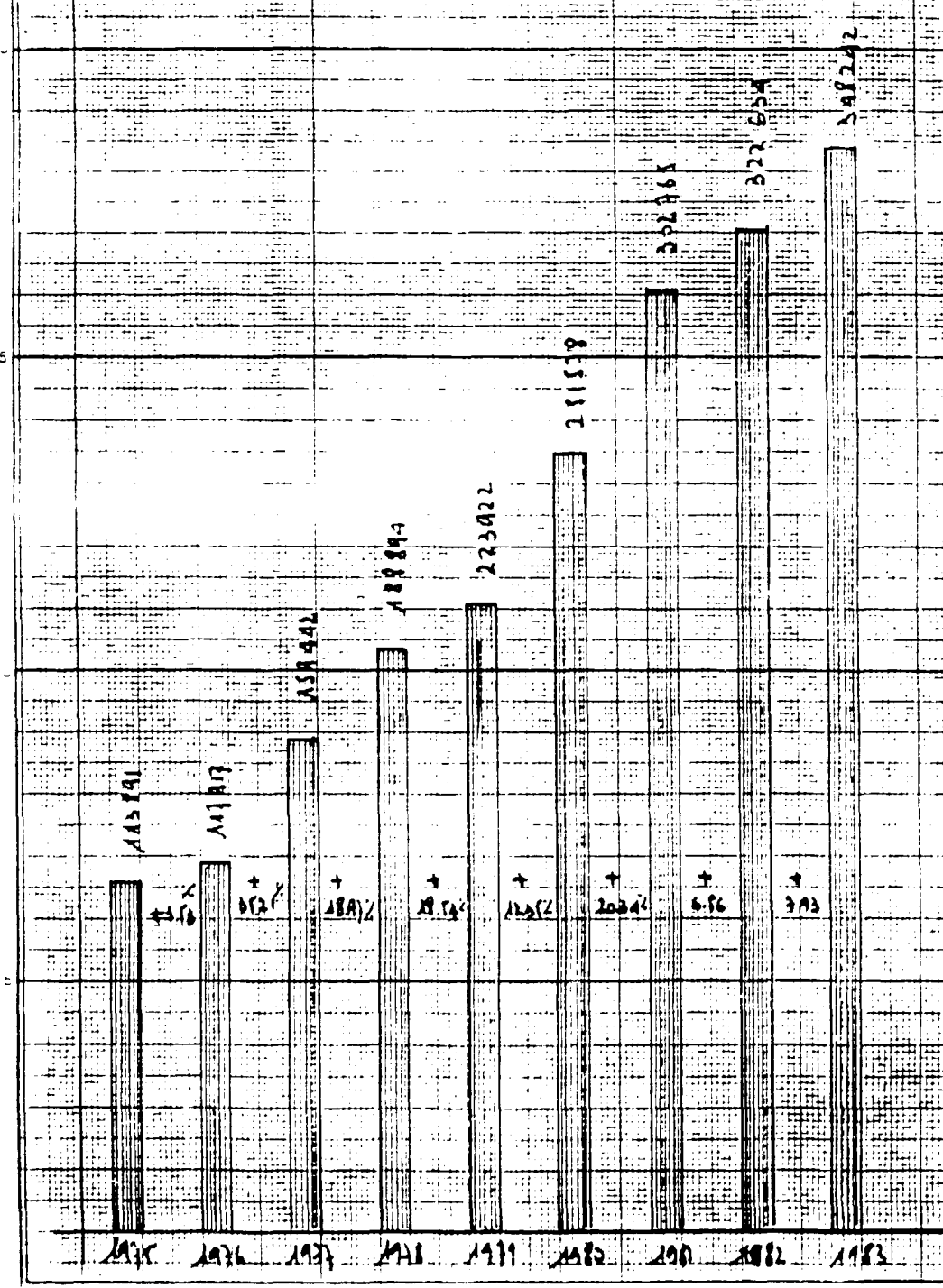
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION FINALE PRIVEE

(en millions de F.C.F.A.)

25

30

15



LES PATHEES GANSON PHOTO

Données de base:

4. Indicateur économique: Produit Intérieur Brut aux prix du marché (en milliards de F CFA)

	1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982		1983	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
4.1.1.Agriculture	56,5	44,5	55,5	41,4	71,7	42,5	88,3	44,2	98,1	41,9	105,6	40,5	131,6	42,9	157,7	41,0	145,4	42,0
4.1.2.Industries extractives	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,4	0,1	•	•	0,2	0,1	0,1	•
4.1.3.Industries manufacturières	17,1	13,5	19,3	14,2	21,3	12,6	23,5	11,8	30,5	13,0	30,5	11,7	36,4	11,9	42,5	12,7	49,2	14,2
4.1.4.Electricité-gaz-eau	0,8	0,6	1,1	0,8	1,3	0,8	1,6	0,8	1,7	0,7	2,8	1,1	2,2	0,7	3,3	1,0	4,2	1,2
4.1.5.Bâtiments et Travaux Publics	4,3	3,4	5,3	3,9	4,0	2,4	5,5	2,8	5,7	2,5	7,8	3,0	6,3	2,0	6,9	2,0	7,8	2,3
4.1.6.Commerce,hotels,restaurants	11,6	9,1	12,8	9,5	19,7	11,7	24,5	12,3	33,3	14,2	36,6	14,1	44,7	14,6	49,0	14,6	44,7	12,9
4.1.7.Transports et télécommunic.	6,8	5,4	7,6	5,6	9,2	5,5	9,3	4,7	12,5	5,3	16,6	6,4	20,8	6,8	21,1	6,3	18,8	5,4
4.1.8.Banques-Assurances- Affaires immobilières	6,6	5,2	7,5	5,5	8,1	4,8	9,5	4,8	12,9	5,5	13,7	5,2	15,7	4,5	14,8	4,4	15,9	4,6
4.1.9.Services rendus à la col- lectivité	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	0,3	0,1	0,4	0,2	0,4	0,2	0,6	0,2	0,6	0,2	0,5	0,2
Ajustement	-1,1	-0,9	-2,4	-1,8	-2,8	-1,7	-3,4	-1,7	-4,9	-2,1	-5,5	-2,1	-6,3	-2,1	-6,8	-2,0	-6,8	-2,0
4.2. Administrations publiques	15,0	11,8	17,4	12,8	21,3	12,6	25,2	12,6	28,1	12,0	33,7	12,9	36,7	12,0	43,5	12,9	46,0	13,3
4.3. Institutions privées sans but lucratif	0,4	0,3	0,4	0,3	0,5	0,3	0,5	0,2	0,6	0,3	0,6	0,2	0,7	0,2	0,8	0,2	0,8	0,2
4.4. Services destinés aux ménages	1,0	0,8	1,1	0,8	1,1	0,7	1,2	0,6	1,4	0,6	1,5	0,6	1,6	0,5	1,7	0,5	1,8	0,5
Droits et taxes à l'impor- tation	7,6	6,0	9,3	6,9	12,7	7,5	13,4	6,7	13,5	5,8	16,0	6,1	17,7	5,8	20,5	6,1	18,1	5,2
4.1. Produit intérieur brut au prix du marché	127,0	100,0	135,7	100,0	166,6	100,0	199,6	100,0	234,0	100,0	260,9	100,0	306,7	100,0	335,8	100,0	346,5	100,0
4.2. Produit intérieur brut par tête en francs CFA	22519		23569		28713		33302		38252		41793		48132		51634		52198	

COMPTE I PRODUIT INTERIEUR BRUT ET SES EMPLOIS AUX PRIX COURANTS
(en millions de F CFA)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Consommation finale des administrations publiques	23227,6	21193,6	26544,0	29958,4	35107,5	39827,9	44025,2	52402,8	52440,4
Consommation finale privée	113891,6	117917,1	159442,3	188894,5	223922,0	251578,2	302765,0	322634,1	348242,6
Variation des stocks	6167,6	6828,4	5638,9	7489,2	5441,8	6406,6	4116,8	5402,8	1637,2
Formation brute de capital fixe	17698,9	19936,1	21521,6	23579,5	25627,2	25456,3	27725,5	32296,2	27636,8
Exportations de biens et services	18441,3	23901,7	27392,2	28969,8	36233,4	45570,9	55563,4	55151,4	60656,1
Importations de biens et services	-52460,0	-54036,6	- 71910,1	- 79236,5	- 92333,6	-105512,9	-125505,2	-132101,2	-144362,4
Produit intérieur brut	126967,0	135740,3	168629,1	-199605,3	233998,3	260927,0	306694,7	335786,1	346450,7
Rémunération des salariés	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	54036,9	62673,3	67942,7	78898,3	82220,9
Excédent net d'exploitation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	147219,2	156250,9	189913,2	202490,9	212874,1
Consommation du capital fixe	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	13178,9	17144,4	22623,5	25145,7	23521,9
Impôts indirects	12010,9	15950,2	20638,6	22857,0	21387,4	24099,5	27130,5	30331,4	28165,1
Moins subventions d'exploitation	- 368,0	- 467,0	- 740,4	- 922,0	- 1824,1	- 1241,1	- 915,2	- 1080,2	- 331,3
Produit intérieur brut	126967,0	135740,3	168629,1	199605,3	233998,3	260927,0	306694,7	335786,1	346450,7

/// COMMERCE

/// INTERIEUR

/// DECRET N° 84-308/CNR/PRES/MCODIM/MF du 17/8/1984 portant réduction du taux du Droit Fiscal à l'Importation sur les matières premières, matières consommables, emballages des entreprises industrielles installées en République de Haute-Volta.

LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION
CHEF DE L'ETAT,

/// S E C R E T E

Article 1er./- Une réduction de 75 % du taux du Droit Fiscal à l'importation perçu par le Service des Douanes à l'entrée en Haute-Volta des matières premières, des matières consommables et des premiers emballages non réutilisables est accordée aux entreprises industrielles installées sur le territoire de la République de Haute-Volta.

Article 2./- Cette réduction n'est applicable qu'aux matières premières, matières consommables et aux premiers emballages destinés à la transformation industrielle.

Ils ne peuvent être par conséquent, ni commercialisés, ni rétrocédés à un tiers en l'état.

Article 3./- Les entreprises industrielles bénéficiant du régime d'exonération ou du régime fiscal stabilisé continueront à bénéficier de ces régimes de faveur jusqu'à l'expiration des délais.

Toutefois, les entreprises industrielles en régime fiscal stabilisé bénéficieront des dispositions du présent décret si ce régime fiscal stabilisé est moins favorable.

Article 4./- Les entreprises industrielles désirant bénéficier des dispositions du présent décret doivent déposer, auprès de la Direction Générale de l'Industrie et de l'Artisanat et de la Direction Générale des Douanes, la liste complète des matières premières, des matières consommables et des premiers emballages non réutilisables.

Cette liste sera arrêtée d'un commun accord avec ces deux services.

Article 5./- Le Ministre du Commerce, du Développement Industriel et des Mines, et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République.

**EXTRAITS DE L'ORDONNANCE N° 84-023 CNR/PRES/MCSE/MF DU 6 JUIN 1984
INSTITUANT UNE COTISATION OBLIGATOIRE AU PROFIT
DE LA CAISSE AUTONOME D'INVESTISSEMENTS**

Article 2. — Sont assujettis à la cotisation instituée à l'article 1^{er} ci-dessus.

- 1° Les établissements publics de l'Etat à l'exception de ceux ayant un caractère administratif.
- 2° Les personnes morales ou physiques passibles de l'impôt sur les bénéfices Industriels et Commerciaux à l'exception des seules personnes morales prévues au paragraphe 1 à 6 de l'article 4 du code des impôts directs et indirects, du monopole des tabacs.
- 3° Les personnes morales ou physiques passibles de l'impôt sur les bénéfices non commerciaux.

Article 3. — Sont redevables de la cotisation, les établissements, sociétés et entreprises dont le chiffre d'affaires annuel brut tel qu'il ressort du compte d'exploitation est supérieur à 5 millions de francs.

Pour ceux des établissements publics qui ne font pas de recettes, le chiffre d'affaires brut s'entend du montant total des prélèvements, droits et taxes de toute nature institués à leur profit, augmenté éventuellement de toutes autres ressources, accessoires ou accidentelles.

Article 4 — 1^{er} Paragraphe — La cotisation est due chaque année sur le chiffre d'affaires brut réalisé pendant l'exercice précédent.

Article 6. — Les contribuables sont tenus de déclarer chaque année au Service des Impôts et à la Caisse Autonome d'Investissements le montant de leurs chiffres d'affaires dans le trimestre qui suit la clôture de leur exercice.

Article 10. — La cotisation est liquidée et recouvrée par les services compétents du Ministère des Finances au profit de la Caisse Autonome d'Investissements.

Le paiement doit intervenir dans le délai fixé pour la déclaration prévue à l'article 6 ci-dessus.

La charge de la cotisation est définitivement supportée par l'entreprise.

Article 11. — En cas de retard dans le paiement, le montant de la cotisation sera majoré de 20 %.

Dans le cas d'un versement insuffisant, la pénalité sera égale à 50 % du montant de la fraction de cotisation non payée.

DÉCLARATION DE CHIFFRE D'AFFAIRES

MONTANT DE LA COTISATION

Localité _____

ANNEE 19 _____

1	N° Matricule	
---	--------------	--

Nom ou Raison sociale _____

Adresse _____ Tél. _____

MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES de l'exercice clos au 19
(ou montant du Redressement sur le chiffre d'affaires)

BASE DE LA COTISATION
[]

MONTANT DE LA COTISATION F CFA
(a) []

_____ le _____ 19 _____
Signature du déclarant

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

2	SERVICE DU RECOUVREMENT	3	SERVICE D'ASSIETTE
	Pénalités de Recouvrement (b) []		Pénalités d'assiette (c) []

TOTAL du Versement F CFA
[]
(a + b) ou (a + c)

Reçu la somme de (en lettres) _____

Reçu de versements N° _____

_____ le _____ 19 _____

Visa du Bureau de Recouvrement

_____ le _____ 19 _____

Visa du Service d'Assiette

MODE D'EMPLOI DU BAREME POUR LA DETERMINATION DE LA COTISATION

Exemple n° 1. Soit une entreprise ayant réalisé un chiffre d'affaires de 135.199.000 Frs

Quelle sera la cotisation qu'elle devra payer dans le trimestre qui suit la clôture de l'exercice ?

1) Détermination de la base imposable

Application de l'article 8 de l'Ordonnance « Toute fraction de chiffre d'affaires inférieure à 100.000 francs est négligée ».

Base imposable = 135.100.000

2) Calcul de la cotisation

Le montant 135.100.000 se trouve au n° d'ordre 10, dans la tranche de C. A. de 120 100.000 à 140.000.000 qui est imposée à 1,65 %.

La cotisation correspondant à 120.000.000 (tranche immédiatement au-dessus, n° 9) est de 1.355.000 Francs.

Entre 120.000.000 et 135.100.000 il y a un montant de (135.100.000 — 120.000.000) 15.100.000, qui sera imposé à 1,65 % soit =

15 100.000 × 1,65 % = 249.150

La cotisation due sera donc de : 1.355.000 + 249.150 = 1.604.150

Exemple n° II. Chiffre d'affaires = 10.900.382.805

1) Base de la cotisation : 10.900 300.000

Ce chiffre se trouve au n° 38, tranche de plus de 6.500.000.000 qui est imposé à 0,10%

2) Calcul de la cotisation

Le chiffre 6.500.000.000 à la lecture du barème au n° 37, donne = 33.675.000

La différence 10 900.300.000 — 6.500.000.000 = 4.400.300.000.

Est imposée à 0,10 % soit 4.400.300

Total de la cotisation due = 33.675.000 + 4.400.300 = 38.075.300

CAISSE AUTONOME D'INVESTISSEMENTS
(Ord. 84-023 CNR/PRES/MCSE/MF du 7 Juin 1984)
BAREME POUR LE CALCUL DE LA COTISATION

N° ORDRE	CHIFFRES D'AFFAIRES				TRANCHE IMPOSABLE	TAUX	MONTANT DE LA TRANCHE	MONTANT DE LA COTISATION A PAYER	N° ORDRE
1	de	0	à	5 000 000 F	5 000 000 F	0 %	0	0	1
2	de	5 100 000	à	10 000 000	5 000 000	0,50	25 000	25 000	2
3	de	10 100 000	à	15 000 000	5 000 000	0,70	35 000	60 000	3
4	de	15 100 000	à	20 000 000	5 000 000	0,90	45 000	105 000	4
5	de	20 100 000	à	40 000 000	20 000 000	1,00	200 000	305 000	5
6	de	40 100 000	à	60 000 000	20 000 000	1,15	230 000	535 000	6
7	de	60 100 000	à	80 000 000	20 000 000	1,25	250 000	785 000	7
8	de	80 100 000	à	100 000 000	20 000 000	1,35	270 000	1 055 000	8
9	de	100 100 000	à	120 000 000	20 000 000	1,50	300 000	1 355 000	9
10	de	120 100 000	à	140 000 000	20 000 000	1,65	330 000	1 685 000	10
11	de	140 100 000	à	160 000 000	20 000 000	1,75	350 000	2 035 000	11
12	de	160 100 000	à	180 000 000	20 000 000	1,85	370 000	2 405 000	12
13	de	180 100 000	à	200 000 000	20 000 000	2,00	400 000	2 805 000	13
14	de	200 100 000	à	240 000 000	40 000 000	1,50	600 000	3 405 000	14
15	de	240 100 000	à	280 000 000	40 000 000	1,47	588 000	3 993 000	15
16	de	280 100 000	à	320 000 000	40 000 000	1,45	580 000	4 573 000	16
17	de	320 100 000	à	360 000 000	40 000 000	1,42	568 000	5 141 000	17
18	de	360 100 000	à	400 000 000	40 000 000	1,40	560 000	5 701 000	18
19	de	400 100 000	à	440 000 000	40 000 000	1,37	548 000	6 249 000	19
20	de	440 100 000	à	480 000 000	40 000 000	1,35	540 000	6 789 000	20
21	de	480 100 000	à	520 000 000	40 000 000	1,32	528 000	7 317 000	21
22	de	520 100 000	à	560 000 000	40 000 000	1,30	520 000	7 837 000	22
23	de	560 100 000	à	600 000 000	40 000 000	1,27	508 000	8 345 000	23
24	de	600 100 000	à	680 000 000	80 000 000	1,25	1 000 000	9 345 000	24
25	de	680 100 000	à	760 000 000	80 000 000	1,22	976 000	10 321 000	25
26	de	760 100 000	à	840 000 000	80 000 000	1,20	960 000	11 281 000	26
27	de	840 100 000	à	920 000 000	80 000 000	1,17	936 000	12 217 000	27
28	de	920 100 000	à	1 000 000 000	80 000 000	1,15	920 000	13 137 000	28
29	de	1 000 100 000	à	1 080 000 000	80 000 000	1,12	896 000	14 033 000	29
30	de	1 080 100 000	à	1 160 000 000	80 000 000	1,10	880 000	14 913 000	30
31	de	1 160 100 000	à	1 240 000 000	80 000 000	1,07	856 000	15 769 000	31
32	de	1 240 100 000	à	1 320 000 000	80 000 000	1,05	840 000	16 609 000	32
33	de	1 320 100 000	à	1 400 000 000	80 000 000	1,02	816 000	17 425 000	33
34	de	1 400 100 000	à	2 000 000 000	600 000 000	0,75	4 500 000	21 925 000	34
35	de	2 000 100 000	à	3 000 000 000	1 000 000 000	0,50	5 000 000	26 925 000	35
36	de	3 000 100 000	à	4 500 000 000	1 500 000 000	0,25	3 750 000	30 675 000	36
37	de	4 500 100 000	à	6 500 000 000	2 000 000 000	0,15	3 000 000	33 675 000	37
38	de	plus de		6 500 000 000	—	0	—	—	38

LISTE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DU BURKINA

(Juin 1985)

No. d'en- registre- ment	Raison sociale	Objet de la société	Lieu d'implantation	Situation actuelle
<u>A - Centre de Ouagadougou</u>				
1	Brasserie du Burkina (BRAKINA)	Mise en bouteille de bière	Zone industrielle de Gounguin	en activité
2	Société Industrielle Burkinabé d'Armes et de Munitions (SIBAM)	Fabrique de Munitions et de Cartouches	Route de Bobo Secteur 17	en activité
3	Société BATA	Fabrique de chaussures	Route de Bobo Secteur 17	en activité
4	Société Villageoise d'Interven- tion et de Coopération avec l'Agriculture (SOVIC)	Fabrique de matériel agricole	Z.I. Gounguin	" "
5	Société Prochimie (PROCHIMIE)	Fabrique de produits cosmétiques	"	" "
6	Société Africaine de Plastique (PLASTAFRIC)	Fabrique d'objets en Plastique	"	" "
7	Société Burkinabé de Gaz (SOBUGAZ)	Production de gaz	"	" "
8	Société Burkinabé de Pâtes Alimentaires (BURKINAPAT)	Production de Pâtes Alimentaires	"	" "
9	Société Nationale pour l'In- dustrie et le Commerce (SONICO)	Fabrique d'allumettes	"	" "

10	Société villageoise de peinture, colorants et emballages (SVPCE)	Peinture, colorants	Z.I. Gounguin	en activité
11	Société de Production d'Articles en Papier et d'Emballage en Carton (PAPEC)	Papier et emballage	"	"
12	EX-FLEXIFOAM (Technimetal et COBOPLAST)	Matelas mousse tuyaux PVC	Z.I. Kossodo	"
13	Société Artisanale de Mécanique du FASO (SAMFA)	Fabrique de cycles et cyclomoteurs	"	"
14	Société Burkinabé de Brasserie (SO.B.BRA)	Fabrique de bières et boissons gazeuses	"	"
15	Société Burkinabé pour l'Industrie et le Commerce	Fabrique de tapis et matras	"	"
16	Société Industrielle de Polyester (SIP)	Fabrique de meubles	"	"
17	Atelier de construction métallique et divers (ACMD)	Fabrique de citernes	"	"
18	Société Voltaïque de Briquetterie et de Céramique (VOLBRICERAM)	Fabrique de briques	Route de Ouahigouya Secteur 19	"
19	Société Nationale de l'Industrie de la Chaussure (SINAC)	Fabrique de Chaussures	Z.I. Kossodo	"
20	Société Voltaïque de Béton Manufacturé (SVBM)	Matériaux de construction	"	en liquidation judiciaire
21	Société Burkinabé des Cuirs et Peaux (SBGP)	Traitement des Peaux	Route de Kossodo	en activité
22	Société Burkinabé de Manufacture du Cuir (SMBC)	Articles de maroquinerie tannerie	Route de l'hôpital Secteur 28	"

23	Société Voltaïque de Confiserie (SOVOCO)	Fabrique de bonbons	Route de Bobo Secteur 17	Cessation d'activité
24	Société Voltaïque de Plastique (SOVOLPLAS)	Fabrique de sachets tuyaux et articles ménagers	Z.I. de Gounguin	Cessation d'activité
25	Société Africaine de Réalisation Industrielle (SARI)	Fabrique de lampes tem- pêtes et verres de lampes	Z.I. de Kossodo	Cessation d'activité
26	Société Voltaïque d'Emaillerie (VOLTEMA)	Assiettes émaillées	"	Cessation d'activité
27	Manufacture Voltaïque d'Insecticide et d'Esthétique (MAVIE)	Fabrique de spirales anti-moustiques	"	Cessation d'activité
28	Société Voltaïque de Revêtements et Sanitaires (SOVORES)	Fabrique de carreaux	"	Cessation d'activité
29	Société Voltaïque de l'Industrie du Sac (SOVIC)	Fabrique de sacs en jute	"	Cessation d'activité
30	Confiserie du FASO (COFA)	Bonbons et chewing-gum	"	en activité
31	Société Industrielle de Biscuits (SIB)	Fabrique de biscuits	"	Cessation d'activité
32	Industrie de Transformation des Métaux (ITM)	Capsules de bière	"	en restruc- turation
33	Atelier Mécanique de Kossodo (AMK)	Pièces détachées	"	en activité réduite
34	Société Voltaïque de pointerie Industrielle (SOVOPI)	Fabrique de pointes	"	Cessation d'activité

35	Société Industrielle de Matériaux de Construction (SIMAC)	Matériaux de construction	Z.I. Kossodo	Cessation d'activité
36	Société de Soudure Métallique IMA SOMIMA	Fabrique de meubles divers	"	en activité
37	Abattoir frigorifique de Ouagadougou	Abattage d'animaux	"	"
38	Société Attié ASSAD	Fabrique de grillage et et gabion	"	"
39	Société de Cinéma Africain	Production de films	"	"
40	Etablissement de Construction KOMI Albert et Frères (ECKAF)	Construction de bâtiments et fabrique de briques diverses	"	"
B - Centre de Bobo-Dioulasso =====				
41	Société Africaine de Pneumatiques (SAP)	Fabrique de pneus et chambres à air de vélo	Z.I. de Bobo	en activité
42	Compagnie Burkinabé de Transformation des Métaux (CBTM)	Toles et utensiles de cuisine en aluminium	"	"
43	Brasserie du Burkina (BRAKINA)	Fabrique de bière	"	"
44	Société des Mousses (SOMOUSSE)	Matelas mousse	"	"
45	Société des Huiles et Savons du Burkina (SHSB)	Huiles et savons	"	"
46	Société de fabrication de Piles du FASO (SOFAPIL)	Fabrique de piles	"	"
47	Manufacture Burkinabé de Cigarettes (MABUCIG)	Fabrique de cigarettes	"	"

48	Société de Fabrication des profilés et de transformation des Métaux (PROFIMETAUX)	Fabrique de profilés et de tôles	Z.I. de Bobo	en activité
49	Société Commerciale de Rechapage (SOCOREP)	Rechapage de pneus	"	"
50	Société Industrielle du FASO (SIFA)	Fabrique de cycles et cyclomoteurs	Zone résidentielle A Secteur 9	"
51	Société Burkinabé des fibres textiles (SOFITEX)	Egrenage de coton et commercialisation de coton fibre	"	"
52	Société agro-industrielle de production de concentré de tomates et de jus de fruits (SAVANA)	Fabrique de jus de fruit	"	en restructuration
53	Société Africaine de Transformation des Métaux (SATIM)	Fabrique de tôles	Z.I. Bobo	Cessation d'activité
54	Société de Gérance et de Fabrication Industrielle Africaine (SOGEFIA)	Charpente métallique matériel agricole, profilés divers	"	en activité
55	Société de Bonbons et de Confiturerie du Boboïn (SOBOCOB)	Bonbons	"	"
56	Compagnie Voltaïque d'Exploitation Minière (COVEMI)	Carreaux de marbre	"	"
57	SOVICA	Fabrique de matériels agricoles	"	"
C - Centre de Banfora =====				
58	Société Sucrière de la Comoé (SOSUCO)	Production de sucre	Bérégadougou	en activité

59	Grands Moulins Burkinabé (GMB)	Semoule de blé et farines composées	Banfora ville	en activité
60	Scierie ARAFAT (Coulibaly)	Production de bois de menuiserie	"	"
61	Scierie Gossoub	"	"	"
62	Société Industrielle et Commerciale de Produits Alimentaires et Divers (SICOPAD)	Bonbons	Bérégadougou	en cessation d'activité
63	Société de Production d'Alcool (SOPAL)	Production d'alcool combustible et pharmaceutique	"	en instance de démarrage
D - Centre de Koudougou =====				
64	Faso Fani	Production de filés, tissés, imprimés	Koudougou ville	en activité
65	SO.B.BRA (Usine de Mise en Bouteille)	Mise en bouteille de bière	"	"
66	Imprimerie Nationale		Ouagadougou	"
67	Compagnie Industrielle Voltaïque (CIV)	Menuiserie, Meuble de bois	Ouagadougou	"
68	Technibois	Menuiserie	Ouagadougou	"

PERSONNES RENCONTREES

CHAMBRE DE COMMERCE
B.P. 502
OUAGADOUGOU
Tél. 33 61 48

Secrétaire Général
M. KONATE ISSA Dominique
Conseiller Economique
M. OUATTARA Benoît

O P E B
B.P. 94
OUAGADOUGOU
Tél. 33 66 05

Directeur
M. OUEDRAOGO NOUHOUN

FASO YARD
OUAGADOUGOU
Tél. 33 23 94
33 23 95

Directeur
M. KARAMBIRI

D G R S T
B.P. 7047
OUAGADOUGOU
Tél. 33 23 94/95

Direction Générale de la
Recherche Scientifique et de
la Technologie

Directeur
M. KABORE ISSAKA

C N P A R
Centre National de
Perfectionnement des
Artisans Ruraux
B.P. 367
OUAGADOUGOU

Directeur
M. TAGNAN Remy
M. YAMEOGO Jules

B N D
Banque Nationale de
Développement
B.P. 148
OUAGADOUGOU
Tél. 32 29 96/97/98

Directeur Général
M. BOUKARI OUEDRAOGO

B C E A O
Banque Centrale des
Etats de l'Afrique de l'Ouest
B.P. 350
OUAGADOUGOU
Tél. 33 67 15/25

Directeur Général
M. KONE MOUSSA
M. OUEDRAOGO Frédéric

.../

B I B
Banque Internationale
du Burkina
B.P. 362
OUAGADOUGOU
Tél. 33 33 75

Directeur Risques
M. CONTE

B I C I A B
Banque Internationale pour
le Commerce et l'Industrie
et l'Agriculture
B.P. 08
OUAGADOUGOU
Tél. 33 22 98
33 22 07
33 21 65

Directeur Général
M. SONDA DER Augustin

*

* *

A N N E X E VIIIDISCOURS DE CLOTURE DU CAMARADE SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE LA
PROMOTION ECONOMIQUE

HONORABLES INVITES,
MILITANTES ET MILITANTS DE LA RDP,
CAMARADES SEMINARISTES.

Après cinq jours de travail soutenu, nous procédons à la clôture du Séminaire sur la Stratégie de Développement Industriel au Burkina Faso.

Camarades Séminaristes,

Les recommandations issues de vos travaux sont les témoins de débats fructueux. Je puis vous assurer que vos suggestions feront l'objet d'une attention particulière au niveau du Département de la Promotion Economique.

Que l'occasion me soit donnée ici de remercier en même temps que de féliciter le PNUD et l'ONUOI pour leur concours efficace à l'organisation du présent séminaire. Leurs experts et consultants ont apporté beaucoup pour la réussite de la présente rencontre. Cette coopération louable et cette assistance exemplaire doivent s'accroître pour permettre de lever rapidement les handicaps au développement industriel du pays.

Vous me permettez aussi de remercier tous les Séminaristes et Animateurs pour leur disponibilité et leur contribution.

Je leur souhaite un bon retour dans leur services.

- Pour une économie indépendante, autosuffisante et planifiée : EN AVANT !
- Pour une industrie au service des masses populaires : EN AVANT !
- Pour le Plan Quinquennal : EN AVANT !

Au nom du Camarade Ministre de la Promotion Economique, je déclare clos le Séminaire sur la Stratégie du Développement Industriel au Burkina Faso.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS !

A N N E X E IXMOTION DE SOUTIEN AU CNR ET AU GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE

- Considérant la juste orientation politique du Conseil National de la Révolution dans la satisfaction des besoins du peuple Burkinabè,
 - Considérant la détermination du CNR de faire de l'autosuffisance alimentaire une réalité dans le Plan Quinquennal de développement populaire.
 - Considérant le choix du CNR de faire de l'Agriculture le point d'appui de l'industrie,
 - Considérant que l'organisation de ce séminaire contribue objectivement à la réussite de la décennie du développement industriel de l'Afrique en général et du Burkina Faso en particulier,
 - Considérant que le choix du thème du séminaire confirme l'orientation politique énoncée plus haut,
 - considérant la volonté inébranlable du CNR de promouvoir et de réhabiliter les petites et moyennes industries,
- le séminaire national sur la stratégie du développement industriel au Burkina Faso, organisé du 14 au 18 octobre 1985 à Ouagadougou, soutient la juste clairvoyance du CNR dans la lutte entreprise depuis le 4 Août 1983 pour le Développement économique et social du Burkina Faso.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS!

Le Séminaire

MOTION DE REMERCIEMENT A L'ONUDI

- Le séminaire national sur la stratégie du développement industriel tenu à Ouagadougou du 14 au 18 octobre 1985 remercie l'ONUDI pour le concours appréciable apporté à l'organisation et à la réussite des travaux dans l'intérêt du développement économique et social du Burkina Faso.

- Les séminaristes tiennent particulièrement à remercier les Experts de l'ONUDI et les animateurs nationaux pour la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de ce séminaire.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS!

LE SEMINAIRE

MOTION DE RECOMMANDATION

Le séminaire national sur la stratégie du développement industriel au Burkina Faso, organisé du 14 au 18 octobre 1985 à Ouagadougou, recommande :

- Que le CNR et le Gouvernement Révolutionnaire réservent une attention toute particulière aux conclusions de ses travaux pour une relance effective du secteur industriel.

- Que de telles rencontres qui constituent un cadre de réflexion approfondie puissent se répéter et s'étendre à d'autres secteurs de l'économie nationale.

LA PATRIE OU LA MORT, NOUS VAINCRONS!

LE SEMINAIRE